

COLLECTION des RaPPORTS

SEPTEMBRE 92



N° 121

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

LES FRANÇAIS ET L'ÉNERGIE :

Opinions et comportements

(VAGUE DE FIN 1991)



Françoise Gros

avec la collaboration de Franck Berthuit

CREDOC

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

LES FRANÇAIS ET L'ÉNERGIE : Opinions et comportements

(VAGUE DE FIN 1991)

Françoise Gros
avec la collaboration de Franck Berthuit

Secrétariat : Lucette Laurent

SEPTEMBRE 1992

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande de :

- . L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- . L'Electricité de France
- . Le Gaz de France
- . Le Ministère de l'Industrie et du Commerce (Observatoire de l'Energie)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent, Flore Talamon, Jean-Luc Volatier.

C R E D O C

Président : Bernard Schaefer

Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
Résumé	I à IX
AVANT PROPOS	1
PREMIERE PARTIE : LE CHOIX DE L'ENERGIE A DOMICILE	5
I. Le chauffage dans le logement	7
I.1. Le système de chauffage utilisé	7
I.2. L'énergie idéale pour le chauffage du logement	13
II. Le système de production d'eau chaude	22
II.1. L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude	22
II.2. Le critère de choix en cas de remplacement du système actuel	27
II.3. L'énergie idéale en cas de remplacement du système actuel	30
II.4. Le choix entre un système de production indépendant ou un chauffage central	33
III. Les équipements de cuisson	34
III.1. Le four	34
A - L'énergie utilisée pour le four	35
B - Le critère de choix en cas de remplacement du four	36
C - L'énergie idéale en cas de remplacement du four	38
III.2. Les plaques de cuisson ou le dessus de cuisinière	40
A - L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson	41
B - Le critère de choix en cas de remplacement de la plaque de cuisson	43
C - L'énergie idéale en cas de remplacement de la plaque de cuisson	44
D - Plaques classiques ou plaques vitrocéramiques	46
DEUXIEME PARTIE : LES PRIX	49
I. L'opinion sur l'évolution des prix des énergies	51
I.1. Les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir	51
I.2. L'évolution des prix dans les mois à venir	54
II. Le mode de facturation de l'électricité	58
TROISIEME PARTIE : LA MAITRISE DE L'ENERGIE	63
I. Maîtriser et économiser l'énergie : attitudes du consommateur	65
II. Maîtriser l'énergie pour lutter contre la pollution	71
II.1. Opinions générales des Français	71
II.2. Comportements et investissements personnels envisageables	79
II.3. L'implication des diverses sources d'énergie dans la pollution	93

QUATRIEME PARTIE : LE NUCLEAIRE ET LA POLITIQUE ENERGETIQUE	109
I. Connaissance et estimation de la part de l'électricité d'origine nucléaire	111
II. L'équilibre de la balance commerciale	115
II.1. Le nucléaire et le coût de l'énergie	115
II.2. Les exportations d'électricité	115
II.3. Les convergences d'opinions relatives au nucléaire	117
II.4. Quelques caractéristiques de chaque groupe de la population.....	121
III. Les inquiétudes vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire	123
III.1. L'évolution des inquiétudes	123
III.2. Les principales caractéristiques des populations aux opinions extrêmes	125
 CINQUIEME PARTIE : L'ENVIRONNEMENT	 129
I. Jugements sur l'état de l'environnement et principales conséquences des problèmes environnementaux	131
I.1. Opinions sur l'état de l'environnement	131
A - L'état de l'environnement dans la région	132
B - L'état de l'environnement en France	135
C - L'état de l'environnement dans la CEE	137
D - L'état de l'environnement dans le monde	138
I.2. L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement	139
I.3. Les populations concernées en premier lieu par les problèmes d'environnement	144
II. Quelques solutions envisageables pour résoudre les problèmes d'environnement	147
II.1 L'impact du progrès scientifique et technique	147
II.2. Les sacrifices acceptés pour mieux préserver l'environnement	148
 BIBLIOGRAPHIE	 153

LES FRANÇAIS ET L'ENERGIE :

Opinions et comportements

(Vague de fin 1991)

Résumé de l'étude

PREMIERE PARTIE : Le choix de l'énergie à domicile

Depuis douze ans, le chauffage utilisé à domicile fait l'objet de nombreuses questions dans l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*". Depuis 1988, celles-ci ont été complétées par une série d'interrogations relatives au système de production d'eau chaude et aux équipements de cuisson.

Le chauffage dans le logement

En fin 1991, le gaz naturel et l'électricité sont autant utilisés l'un que l'autre pour le chauffage principal du logement. Le gaz naturel l'est dans 28% des cas et l'électricité dans 27%. La proportion des individus chauffés au fioul est tombée à 20%. Le système de chauffage utilisé est individuel dans 82% des cas et collectif dans 18%. Par ailleurs, l'utilisation d'un chauffage d'appoint reste à peu près constante depuis 1987 : ainsi, à l'automne 1991, 42% des Français possèdent un chauffage d'appoint, soit la même proportion qu'il y a cinq ans. Les Français chauffés principalement par un système de chauffage collectif sont-ils prêts à investir pour pouvoir maîtriser individuellement leurs charges de chauffage ? La réponse reste encore négative : les deux tiers de la population concernée ne sont pas prêts à engager une quelconque somme dans ce type d'investissement.

La source d'énergie idéale pour le confort (sans considération de coût) demeure, en fin 1991, l'électricité, avec 42% des réponses. Le gaz réunit 31% des voix. Quant à la source d'énergie idéale en tenant compte du coût, le gaz naturel arrive nettement en tête, avec 41% des réponses, contre 16% pour l'électricité.

En cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel, l'élément le plus déterminant du choix serait, pour 35% des Français, le coût d'utilisation. Pour 27%, ce serait le "confort d'utilisation". L'énergie qui serait choisie en cas de

remplacement serait souvent la même que celle utilisée actuellement. De la même façon, s'ils devaient changer de logement, 63% des Français reprendraient la même énergie ; ce serait le cas en particulier de 78% de ceux qui sont actuellement chauffés au gaz naturel et de 59% de ceux qui utilisent l'électricité.

Enfin, c'est l'électricité qui est citée comme la source d'énergie présentant le plus d'intérêt ou d'agrément pour "le coût d'équipement", avec 40% des réponses. Pour le critère "coût d'utilisation", le gaz naturel se place largement en tête (41% des réponses). 69% des Français pensent que c'est l'électricité la plus intéressante pour "le confort d'utilisation" et 70% que c'est aussi l'électricité en ce qui concerne la "sécurité". Enfin, pour le critère "qualités thermiques", les réponses sont plus partagées : 34% des Français ont placé en tête l'électricité, 28% ont cité le gaz naturel, 15% le bois et 13% le fioul.

La production d'eau chaude

Près d'un Français sur deux (48%) utilise l'électricité pour sa production d'eau chaude et près d'un sur trois (30%), le gaz naturel. L'énergie utilisée pour le chauffage du logement conditionne fortement celle qui va alimenter l'appareil fournissant l'eau chaude : ce sont très souvent les mêmes. S'ils avaient à remplacer leur équipement actuel, les Français prendraient avant tout en compte le confort et le coût d'utilisation, mais aussi la quantité d'eau chaude disponible. Dans ce cas, plus de 50% des Français choisiraient l'électricité et un tiers, le gaz naturel. Ceux qui utilisent l'électricité ou le gaz naturel sont les plus fidèles puisque la grande majorité d'entre eux garderait la même énergie. Pour le gaz bouteille et le fioul, par contre, seul un tiers des individus utilisant l'une ou l'autre énergie la garderait. En tout état de cause, plus d'un Français sur deux (57%) choisiraient un appareil indépendant pour la production d'eau chaude (contre 62% qui en sont équipés actuellement).

Le four

Neuf Français sur dix sont équipés d'un four (hors four à micro-ondes). L'électricité alimente les deux tiers de ces fours et les trois quarts lorsque le logement est chauffé grâce à cette énergie. Qualité de la cuisson et simplicité d'utilisation seraient les critères de choix des possesseurs de fours s'ils avaient à remplacer le leur. L'énergie idéale en cas de remplacement du four reste l'électricité, et plus encore pour les enquêtés qui ont déjà un four électrique. Ceux qui ont pour critère de choix la

propreté ou la simplicité d'utilisation ont également une préférence plus grande pour cette énergie.

Les plaques de cuisson

Quatre Français sur cinq disposent de plaques de cuisson indépendantes ou d'un dessus de cuisinière. Parmi eux, 4% disposent de plaques vitrocéramiques. La formule la plus employée pour les plaques de cuisson est celle du "gaz bouteille + électricité", mais globalement, seule ou combiné, l'électricité devance, dans l'ordre, le gaz bouteille et le gaz naturel. L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson et celle utilisée pour le four sont naturellement très liées. En cas de remplacement des plaques de cuisson, la simplicité d'utilisation serait le critère le plus déterminant, juste devant la qualité de cuisson et le coût de l'appareil. Dans ce cas, la formule "gaz bouteille + électricité" serait choisie en premier, suivie par l'électricité seule : dans l'ensemble, les possesseurs de plaques de cuisson garderaient la formule qui est la leur actuellement. Cependant, parmi ceux qui choisiraient l'électricité seule, plus de la majorité (55%) opteraient pour des plaques vitrocéramiques.

DEUXIEME PARTIE : Les prix

Les opinions sur l'évolution des prix des différentes énergies sont étudiées dans l'enquête de deux façons différentes :

- Depuis 1984, une question concerne les types d'énergie qui présentent les risques les plus importants, en matière d'augmentation des prix dans les cinq années à venir.
- Depuis 1987, une autre interrogation enregistre les opinions sur les anticipations des prix des énergies pour les mois à venir.

Les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir

En fin 1991, c'est principalement l'augmentation du prix du carburant-auto qui inquiète le plus les Français : c'est le cas pour 42% d'entre eux. L'électricité vient en seconde position, avec 29% des réponses et le fioul en troisième, avec 16%. Les grandes tendances à moyen terme des anticipations observées pour la période 1984-91 sont les suivantes : augmentation, puis fluctuations irrégulières des craintes vis-à-vis des prix de l'électricité ; réduction des craintes, puis stabilité pour le prix du fioul-

mazout ; baisse, jusqu'au printemps 1987, des inquiétudes concernant le prix du carburant-auto et augmentation depuis cette date.

L'évolution des prix dans les mois à venir

Les opinions des Français sur ce sujet témoignent, ces dernières années, d'un pessimisme accru. Trois possibilités de réponses étaient offertes aux enquêtés : le prix va "augmenter", "rester au niveau actuel", "baisser" et ils devaient se prononcer sur quatre énergies : le pétrole, l'électricité, le gaz et le carburant-auto. Ce sont les réponses "le prix va augmenter" qui sont, de loin, les plus nombreuses quel que soit le type d'énergie : en fin 1991, 86% des Français pensent que le prix du carburant-auto va augmenter dans les mois à venir. Pour 69%, les prix du pétrole et du gaz vont s'élever ; enfin, 70% craignent une augmentation du prix de l'électricité.

Depuis 1987, on observe une forte progression générale des réponses "le prix va augmenter" : la progression la plus importante a concerné le gaz (+ 21 points), suivi d'assez près par le carburant-auto (+ 18 points) et par l'électricité (+ 17 points).

Le mode de facturation de l'électricité

Actuellement, l'électricité est facturée au même prix pour tous les ménages français. On pourrait imaginer une facturation modulée selon les zones géographiques, en fonction du prix de revient du kwh d'électricité, celui-ci variant sensiblement d'un point à l'autre du territoire national. Les Français n'adhèrent pas à cette idée : plus des trois quarts d'entre eux (77% exactement) préfèrent que l'on continue de facturer l'électricité à un prix unique.

TROISIEME PARTIE : La maîtrise de l'énergie

Cette partie fournit un éclairage sur quelques opinions et motivations des Français en matière d'économies d'énergie. On y analyse aussi quelques jugements portés par la population sur les rapports entre maîtrise de l'énergie et lutte contre la pollution et sur les types d'atteintes à l'environnement associés aux différentes sources d'énergies.

Maîtriser et économiser l'énergie : quelques attitudes du consommateur

Un très grand nombre de Français serait intéressé par des informations précises fournies sur les consommations de chauffage lors de l'achat d'un logement neuf : 47% tiendraient "beaucoup" compte des indications fournies à ce propos par les promoteurs ou les constructeurs et 40% en tiendraient "assez compte".

De la même façon, plus de la moitié de la population (54%) pense que l'achat d'appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie peut entraîner une économie notable sur sa facture d'électricité. 33% sont de l'avis contraire. Les attitudes attentives à la consommation d'énergie à domicile sont plus fréquentes chez les Français préoccupés par les problèmes d'environnement.

Maîtriser l'énergie pour lutter contre la pollution

Mais si les Français sont sensibles personnellement, pour leur propre consommation, aux économies d'énergie, ils sont plus partagés quant aux effets de l'utilisation rationnelle de l'énergie pour faire face aux problèmes d'environnement. D'ailleurs, interrogés sur quelques moyens d'action possibles pour améliorer l'efficacité énergétique (meilleure utilisation des équipements, développement des usages les plus performants de chaque énergie, nouvelles recherches sur des technologies performantes, etc,...), ils fournissent des réponses assez dispersées, traduisant l'existence de sensibilités différentes en matière de défense de l'environnement. Ce sont cependant "les nouvelles recherches sur des technologies performantes" qui retiennent le plus l'attention des Français : 34% d'entre eux considèrent que c'est le meilleur moyen d'améliorer l'efficacité énergétique.

Comportements et investissements personnels envisageables

L'investissement dans des équipements domestiques peu polluants nécessite une certaine aisance financière, une sensibilité aux problèmes d'environnement et la possibilité de faire des projets de long terme. Quelle somme supplémentaire les Français sont-ils disposés à engager pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement ? Aucune dépense de ce type ne paraît envisageable à 36% d'entre eux. 35%, par ailleurs, se déclarent prêts à investir moins de 1 000 francs et 29% à y affecter plus de 1 000 francs.

Lorsque l'on parle de maîtrise de la consommation par les ménages, il faut aussi s'intéresser à l'usage de l'automobile : les trois quarts des Français (72 %) ont conduit personnellement au cours des douze derniers mois, quatre sur dix conduisent tous les jours et plus de six sur dix prennent le volant au moins plusieurs fois par semaine. Les trajets effectués le plus souvent (aller-retour) sont, dans six cas sur dix, inférieurs à 20 kilomètres et, dans près de trois cas sur dix, compris entre 20 et 50 kilomètres. Interrogés sur leur intérêt pour l'achat éventuel d'une voiture électrique, les Français ne se montrent d'ailleurs pas indifférents : un quart au moins d'entre eux se déclarent prêts à investir dans l'achat d'une voiture électrique comme deuxième voiture (parmi ceux qui en possèdent déjà une). Le motif principal qui guiderait l'achat d'une voiture électrique est la moindre pollution (85 % des réponses).

L'implication des diverses sources d'énergie dans la pollution

Il existe de nombreux types d'atteintes à l'environnement. L'opinion des Français sur l'implication des diverses sources d'énergie dans ce domaine a été observée pour six types de pollutions : les fumées de combustion, le stockage des déchets radioactifs, la dégradation des paysages, les cendres, le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, les poussières et les suies.

Cités par 53 % des Français, les produits pétroliers sont désignés comme l'énergie la plus impliquée dans les fumées de combustion, suivis par le charbon (28 % des réponses). Les atteintes à l'environnement liées au stockage des déchets radioactifs sont associées, pour 91 % des Français, à l'énergie nucléaire. La dégradation des paysages est due avant tout, pour la population, aux produits pétroliers (39 % des réponses) et, en second lieu, à l'énergie nucléaire (22 %). Les cendres sont avant tout le fait du charbon et du bois. Le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre est dû, selon la population, à quatre énergies principales : les produits pétroliers (28 %), l'énergie nucléaire (20 %), les énergies renouvelables (18 %) et le gaz (13 %). Enfin, l'énergie de loin la plus impliquée pour les poussières et suies est le charbon (64 % des réponses).

L'énergie la plus polluante en matière d'environnement

56 % des Français considèrent les produits pétroliers comme l'énergie la plus polluante. En deuxième place, apparaît l'énergie nucléaire, citée par 28 %, suivie par le charbon (12 %). Les autres énergies ne recueillent pas plus de 2 % des réponses chacune. Ce sont d'ailleurs les trois mêmes énergies (charbon, produits pétroliers,

énergie nucléaire) qui apparaissent, selon les Français, les plus impliquées dans les diverses atteintes à l'environnement étudiées précédemment.

QUATRIEME PARTIE : Le nucléaire et la politique énergétique

Cette partie est composée de trois chapitres. Le premier aborde la connaissance, par la population, de la part du nucléaire dans la production d'électricité française. Le second traite des opinions sur les relations entre l'utilisation du nucléaire et l'équilibre de la balance commerciale. Enfin, le troisième est consacré aux inquiétudes suscitées par cette source d'énergie.

Connaissance de la part de l'électricité d'origine nucléaire

La part du nucléaire dans la production d'électricité en France est estimée par la population à 52% en moyenne. Nos concitoyens sous-estiment donc la part du nucléaire dans la production électrique française (elle est aujourd'hui de 75%) : depuis 1980, leur estimation moyenne est égale aux deux tiers de la part réelle du nucléaire dans la production électrique. L'examen des estimations de ces cinq dernières années montre cependant une certaine amélioration de la connaissance de cette part.

L'équilibre de la balance commerciale

Pour 52% des Français, nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France. A l'inverse, pour 46%, cette utilisation devrait être accrue, si cela permet de réduire ce coût. Autrement dit, la France est aujourd'hui partagée en deux groupes presque égaux d'opinions sensiblement opposées, significatives d'une conception différente du nucléaire.

De la même façon, les opinions sur les relations entre l'équilibre de la balance commerciale de la France et la production d'électricité mettent en évidence une France partagée : la moitié de nos concitoyens (50% exactement) estiment "qu'il faut limiter les exportations d'électricité, car il y a en France assez de centrales nucléaires produisant de l'électricité" et 49% considèrent qu'au contraire, "il faut continuer à développer ces exportations, pour compenser le coût des énergies importées".

Les inquiétudes vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire

La proportion de personnes qui se déclarent "beaucoup" ou "assez" inquiètes du risque d'un accident de centrale nucléaire est relativement stable depuis 1988 : 49% des Français se disent aujourd'hui inquiets d'un tel accident, contre 50% en fin 1990 et 48% en fin 1989.

Remarquons qu'en fin 1991, 60% des Français doutent de la capacité des pouvoirs publics à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire tel que celui de Tchernobyl.

CINQUIEME PARTIE : L'environnement

Un premier chapitre présente la façon dont les Français apprécient l'état de l'environnement dans leur région et dans le monde, et la manière dont ils jugent les conséquences les plus importantes des problèmes environnementaux. Un second est consacré aux efforts que les Français se disent prêts à consentir pour préserver et protéger l'environnement (baisse du niveau de vie, augmentation du chômage, ... ?).

Jugements sur l'état de l'environnement et principales conséquences des problèmes environnementaux

Les enquêtés avaient à juger l'état de l'environnement actuel pour quatre horizons géographiques (la région, la France, la Communauté Européenne, le monde) : il apparaît que les jugements sont d'autant plus défavorables que la zone géographique concernée est vaste et éloignée de l'enquêté. Ainsi, 40% des Français jugent "bon" l'état de l'environnement "dans leur région". 24% qualifient de "bon" l'état de l'environnement "en France", 16% le considèrent "bon" dans la "Communauté Européenne" et seulement 5% "dans le monde". A l'inverse, cet état est jugé "mauvais" dans leur région par 10% des Français, en France par 15%, dans la Communauté par 18% et dans le monde par 38%.

Par ailleurs, pour la majorité de la population (57%), les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes de protection de l'environnement. L'insatisfaction envers l'action des pouvoirs publics augmente d'ailleurs au fur et à mesure que s'accroît le mécontentement sur l'état de l'environnement.

Quelles sont les conséquences des problèmes d'environnement qui paraissent les plus importantes aux Français ? Celles qui les concernent directement, celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre, celles qui concernent les générations futures ou celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes, ...) ? Ce sont les conséquences concernant les générations futures qui sont considérées le plus souvent les plus importantes (46% des Français les ont citées en première réponse). Les problèmes d'environnement apparaissent donc le plus souvent aux Français comme un phénomène lointain, à la fois dans l'espace, on l'a vu précédemment, mais aussi dans le temps.

Quelques solutions envisageables pour résoudre les problèmes d'environnement

Le progrès scientifique et technique résoudra-t-il, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? C'est là une éventualité envisageable pour 38% des Français, mais pour une grande majorité d'entre eux (60%), ce n'est pas la solution qui règlera vraiment ces problèmes. La confiance envers le progrès scientifique et technique est souvent associée à une vision positive de l'état actuel de l'environnement en France, à une confiance envers les pouvoirs publics et à des attitudes assez favorables à l'énergie nucléaire.

Enfin, pour préserver l'environnement, les Français paraissent prêts à accepter certains sacrifices : 53% d'entre eux se déclarent prêts à accepter, dans ce but, "un ralentissement économique" ; 50% accepteraient "moins de confort" et 39% "un niveau de vie plus faible". Cependant, seulement 7% de nos concitoyens seraient prêts à concéder "une augmentation du chômage" pour préserver l'environnement.

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats des questions relatives aux opinions des Français sur l'énergie, questions posées par l'AFME¹, EDF, GDF et l'Observatoire de l'Energie lors de la vague de fin 1991 (Phase XIV) de l'enquête du CREDOC sur "Les Conditions de vie et les Aspirations des Français".

Les enquêtes ont été réalisées entre le 15 Décembre 1991 et le 20 Janvier 1992, auprès d'un échantillon de 2012 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, pcs) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible. Un redressement (à partir des variables sexe-âge, pcs et taille d'agglomération) a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

Les thèmes abordés à l'automne 1991 touchent *le choix de l'énergie utilisée à domicile, l'opinion sur l'évolution des prix, la maîtrise de l'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les problèmes de pollution, le nucléaire et quelques opinions sur l'environnement.*

¹ Devenue l'ADEME depuis Décembre 1991 (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

PREMIERE PARTIE

Le choix de l'énergie à domicile

Première partie

Le choix de l'énergie à domicile

Depuis douze ans, le chauffage utilisé à domicile fait l'objet de nombreuses questions de l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*". Depuis 1988, celles-ci ont été complétées par une série d'interrogations relatives au **système de production d'eau chaude** et aux **modes de cuisson**.

Les qualités d'un bon chauffage, la compétitivité du système de production d'eau chaude et la variété des programmes de cuisson sont autant d'objets d'analyse, tous reliés à un dénominateur commun : l'énergie utilisée à cet effet.

0

0 0

I - Le chauffage dans le logement

On étudiera successivement ci-après :

- les sources d'énergies utilisées à domicile ;
- celles considérées comme idéales.

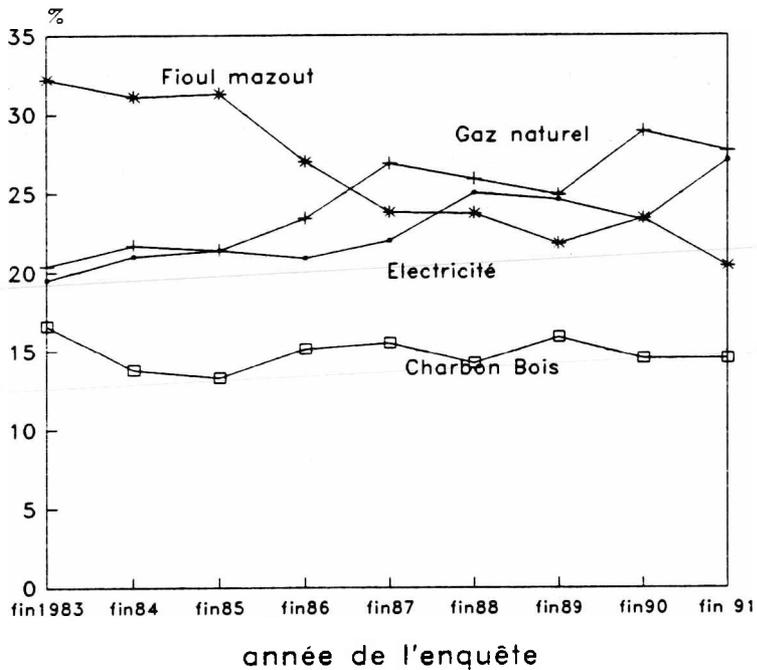
I.1. Le système de chauffage utilisé

En fin 1991, le gaz naturel et l'électricité sont autant utilisés l'un que l'autre pour le chauffage principal du logement. Le gaz naturel l'est dans 28% des cas et l'électricité dans 27%. Cette dernière, qui talonnait déjà le gaz naturel en 1989 avec 25% des réponses, avait reculé à l'automne 1990 (23%), autant que le fioul à l'époque (le gaz recueillait alors 29% des réponses).

Fin 1991, la proportion des individus chauffés au fioul est tombée à 20% : c'est le score le plus bas enregistré depuis 1979 pour cette source d'énergie (44% à l'époque). L'électricité (27% des réponses) atteint au contraire son score le plus élevé depuis 1979, tandis que le gaz naturel se maintient (28%). Notons enfin la légère progression de l'utilisation du bois (13%, contre 11% en fin 1988).

L'année de construction du logement influe fortement sur le type d'énergie utilisé : 55% des logements construits après 1982 sont chauffés à l'électricité (contre 27% dans l'ensemble). De même, 38% de ceux construits entre 1915 et 1961 et 31% de ceux édifiés entre 1962 et 1973 sont chauffés au gaz naturel (contre 28% dans l'ensemble). Les logements chauffés au fioul datent principalement de la période 1962-1973 (33%, contre 20% en moyenne). Enfin, le bois se trouve être plus utilisé dans les logements les plus anciens (avant 1915) ou les plus récents (après 1982) : 27% et 16% respectivement pour ces deux périodes, contre 13% en moyenne.

Mode de chauffage principal du logement



—+— Electricité +— Gaz naturel
 —*— Fioul mazout —□— Charbon Bois

Remarquons que dans les logements raccordés au gaz naturel (déclaration de l'enquête), 7% des occupants sont chauffés à l'électricité et 65% au gaz naturel¹. Par contre, dans les logements non raccordés à ce réseau, 41% des occupants sont chauffés à l'électricité.

Le choix de l'énergie utilisée pour le chauffage a été fait, dans 45% des cas, par l'enquêté lui-même, ou par quelqu'un de son foyer. 38% de ceux ayant fait eux-mêmes ce choix l'ont fait avant 1980, 37% entre 1980-1988 et 15% ces trois dernières années (10% de non-réponses).

Parmi les enquêtés ayant choisi eux-mêmes leur énergie de chauffage, 26% sont chauffés à l'électricité (27% dans l'ensemble), 19% au gaz naturel (28% dans l'ensemble), 23% au fioul (20% dans l'ensemble) et 24% au bois (13% dans l'ensemble). C'est donc surtout chez les individus chauffés au gaz naturel et au bois que ce choix influe le plus. C'est, bien entendu, dans les pavillons que résident plus souvent ceux qui ont choisi eux-mêmes leur énergie de chauffage : parmi ceux qui ont pu effectuer ce choix, on compte 93% d'habitants en pavillon, tandis que parmi ceux qui ne l'ont pas choisie, 42% habitent en pavillon (contre 65% dans l'ensemble), 25% résident en HLM/ILN (contre 14% dans l'ensemble) et 32% habitent d'autres types d'immeubles (contre 21% dans l'ensemble). Enfin, dans les logements raccordés au gaz naturel (déclaration de l'enquête), 72% des occupants n'ont pas choisi eux-mêmes leur énergie de chauffage (55% dans l'ensemble).

L'utilisation d'un chauffage d'appoint reste à peu près constante depuis 1987. Ainsi, à l'automne 1991, 42% des Français possèdent un chauffage d'appoint, soit la même proportion qu'il y a cinq ans. On avait par contre assisté, de 1983 à 1987, à une progression de 6 points. *L'électricité est toujours l'énergie la plus utilisée pour le chauffage d'appoint*, avec 62% en 1991 (64% en 1983). Les proportions d'utilisation d'un chauffage d'appoint électrique fluctuent d'ailleurs autour de 60% durant toute la période. Remarquons, enfin, que dans 26% des cas, c'est le bois qui est utilisé comme chauffage d'appoint (19% en 1983).

¹ Dans l'ensemble de l'échantillon. 41% des enquêtés déclarent que leur logement est raccordé au gaz naturel.

**Le pourcentage de Français disposant d'un chauffage d'appoint
(1983 à 1991)**

1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
36,0	38,3	37,4	40,3	41,6	42,9	41,8	42,2	42,3

Source, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", CREDOC.

Le type de système de chauffage utilisé est individuel dans 82% des cas, et collectif dans 18%¹. Dans les pavillons, le chauffage utilisé est individuel dans 78% des cas, alors qu'il ne l'est que dans 14% des cas dans des immeubles autres qu'HLM/ILN et dans 6% dans les HLM/ILN. Les chauffages collectifs se répartissent pour moitié environ dans les HLM/ILN et dans les autres immeubles.

Quelle est l'énergie utilisée selon le type de chauffage ? Lorsque le chauffage est individuel, l'électricité est utilisée par 32% de la population ; dans les habitations à chauffage collectif, elle l'est, par contre, par 7%. L'emploi du gaz naturel est réparti plus équitablement : 28% des habitations chauffées individuellement sont équipés du gaz, contre 25% des habitations disposant d'un chauffage collectif. Le fioul apparaît plus souvent quand le type de chauffage est collectif (28% des cas, contre 19% dans les habitations à chauffage individuel). Enfin, le bois est strictement réservé au chauffage individuel (16% parmi les habitations ayant ce type de chauffage).

**Le mode de chauffage principal des Français et le type de chauffage utilisé
(Fin 1991)**

(en %)

	Source d'énergie utilisée (Répartition en %)	Dont :	
		Installation individuelle	Chauffage collectif
Gaz naturel (réseau)	27,7	83,5	16,5
Electricité	27,1	95,4	4,6
Fioul - Mazout	20,4	74,3	25,7
Bois	12,8	99,5	*
Chauffage urbain	2,9	*	93,3
Gaz bouteille (butane - propane)	2,4	98,7	*
Charbon	1,7	93,6	*
Autre	0,8	*	*
Ne sait pas	4,2	*	96,0
Ensemble	100,0	81,7	18,3

Source, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", CREDOC.

* Effectifs faibles

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "Le système de chauffage dont vous disposez chez vous est-il ?" : 1 - Une installation *individuelle* propre à votre logement.

2 - Un système de chauffage *collectif* (concernant un ensemble de logement).

Les Français chauffés principalement par un système de chauffage collectif sont-ils prêts à investir pour pouvoir maîtriser individuellement leurs charges de chauffage et la température de leur logement ?¹.

La réponse reste encore négative : les deux tiers de la population concernée ne mettraient aucune somme dans ce type d'investissement², 14 % seraient prêts à investir moins de 500 francs et 11 % de 500 à 1 999 francs. Seulement 7 % de cette population seraient prêts à engager 2 000 francs ou plus. Remarquons que plus de la moitié des individus de ce groupe (53 % des individus chauffés par installation collective) ne mettraient également aucune somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (contre 39 % dans l'ensemble).

Le groupe de ceux qui ne souhaitent rien investir se caractérise par des taux d'équipements inférieurs à la moyenne : 39 % ne possèdent pas de voiture (31 % dans l'ensemble), 57 % n'ont pas de magnétoscope (51 % en moyenne), 16 % ne possèdent pas de four (13 % en moyenne). Les moyens financiers paraissent ici un peu plus limités que dans l'ensemble de la population : 43 % des individus du groupe ne possèdent pas de produit d'épargne liquide (38 % dans l'ensemble) et 10 % ont des revenus inférieurs à 4 000 francs mensuels (7 % dans l'ensemble). L'élément déterminant du remplacement du système de chauffage actuel serait le coût d'utilisation (37 %, contre 31 %).

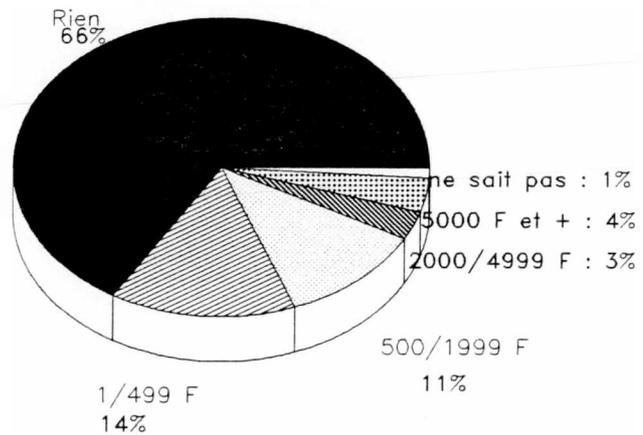
Par contre, les individus prêts à investir plus de 5 000 francs pour maîtriser leurs charges de chauffage se caractérisent par des revenus confortables. Certes, les effectifs sont ici relativement faibles, mais on remarque que ceux qui se disent prêts à investir pour maîtriser leurs charges de chauffage apparaissent également prêts à engager des dépenses pour la protection de l'environnement. "Maîtriser" et "préservé" sont, pour ces groupes, deux notions liées entre elles.

¹ Le libellé exact de la question, s'adressant à ceux dont le système de chauffage est collectif, est le suivant : "Combien seriez-vous prêt à investir pour pouvoir maîtriser individuellement vos charges de chauffage et la température de votre logement ?" 1. Rien, 2. de 1 à 499 francs, 3. de 500 à 1 999 francs, 4. de 2 000 à 4 999 francs, 5. 5 000 francs et plus.

² Soit 245 individus sur les 369 concernés.

Somme susceptible d'être investie pour maîtriser individuellement

les charges de chauffage
et la température du logement
(champ : population chauffée par installation collective)



I.2 - L'énergie idéale pour le chauffage du logement

La source d'énergie idéale pour le confort (sans considération de coût)¹ demeure, à l'automne 1991, l'électricité avec 42 % des réponses. Le gaz réunit 31 % des voix. Ces deux proportions, identiques à celles de l'automne 1990, marquent une pause dans les évolutions intervenues les années précédentes. La baisse régulière enregistrée pour l'électricité, entre 1984 et 1988, paraît ainsi définitivement stoppée (de 49 % à 39 %), et la remontée effectuée depuis 1989 (de 39 % à 42 %) est consolidée en 1991. Le gaz, de plus en plus estimé pour son confort depuis 1984 (de 19 % à 32 % entre 1984 et 1990), maintient cette progression avec 31 % de réponses fin 1991. Le fioul, qui avait regressé de 17 % à 13 % entre 1988 et 1990, se maintient également à ce niveau fin 1991. Enfin, le bois atteint cette année son plus fort taux depuis 1979 : 9 % des Français le considèrent comme l'énergie idéale pour le confort sans tenir compte du coût.

La source d'énergie idéale en tenant compte du coût est d'abord le gaz avec 41 % des réponses à l'automne 1991. Cette source d'énergie avait obtenu le score de 42 % en 1990, après une remontée de 5 points par rapport à l'année précédente (le pourcentage de citations était de 26 % en 1980). La stabilité est de rigueur cette année également pour l'électricité, avec 16 % des réponses. La baisse régulière enregistrée pour cette source d'énergie depuis 1985 (23 % à l'époque) s'est donc stabilisée aux alentours de 15 % ces deux dernières années.

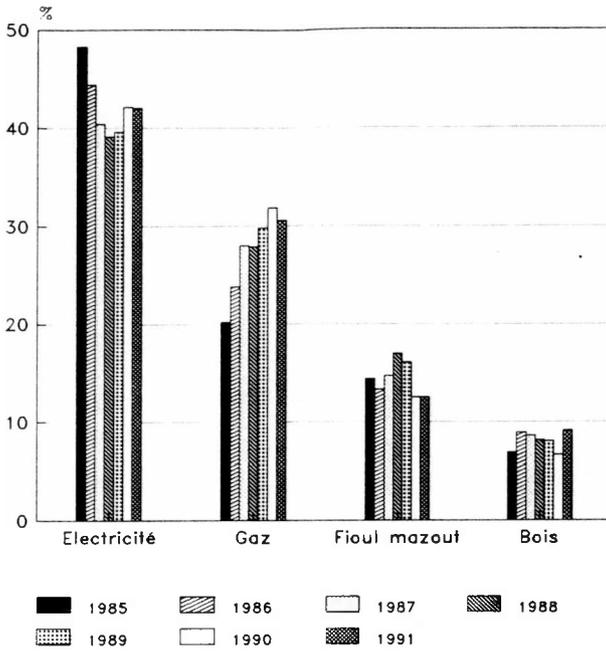
L'énergie utilisée pour le chauffage principal est souvent celle qui est citée comme source d'énergie idéale, que l'on tienne compte du coût ou non. C'est un effet déjà observé les années précédentes. Ainsi, en fin 1991, 70 % des individus chauffés à l'électricité ont cité cette dernière comme source d'énergie idéale pour le confort sans tenir compte du coût (42 % dans l'ensemble). De même, 64 % des individus chauffés au gaz naturel ont cité ce dernier et 42 % de ceux chauffés au fioul donnent leur confiance à l'énergie qu'ils utilisent (contre respectivement 31 % et 13 % dans l'ensemble).

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement ?" :

a) Tout d'abord pour son confort (sans considération de coût)

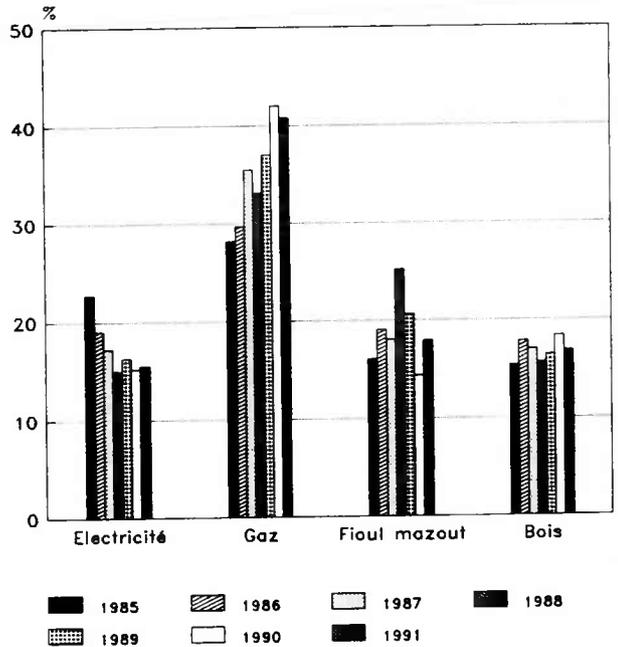
b) Puis en tenant compte du coût.

Source d'énergie idéale pour le confort



Source CREDOC

Source d'énergie idéale en tenant compte du coût



Source CREDOC

De façon presque similaire, lorsque l'on parle de source d'énergie idéale pour le confort en tenant compte du coût, 36% des utilisateurs d'électricité citent cette dernière, 75% de ceux utilisant le gaz naturel le choisissent de nouveau et 56% des utilisateurs du fioul font de même pour ce dernier (contre respectivement 16%, 41% et 18% dans l'ensemble). *Les habitants de logements raccordés au gaz naturel* citent beaucoup plus fréquemment qu'en moyenne le gaz naturel comme source d'énergie idéale, en tenant compte ou non du coût (environ 20 points d'écart par rapport à la moyenne).

En cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel¹, l'élément le plus déterminant du choix serait, pour 35% des Français, le coût d'utilisation. Pour 27%, ce serait le confort d'utilisation (simplicité, propreté) et pour 20%, la sécurité.

**L'élément le plus déterminant du choix en cas de remplacement
du système de chauffage dans le logement actuel**

(Fin 1991)

	(en %)
Coût d'utilisation	34,7
Confort d'utilisation	27,3
Sécurité	19,8
Coût d'équipement	16,1
Autre	1,2
Ne sait pas	0,9
Ensemble	100,0

¹ Les libellés exacts des questions sont les suivants :

"Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?" - Coût d'équipement - coût d'utilisation - confort d'utilisation (simplicité, propreté) - sécurité - autre (précisez).

"Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?" - Electricité - gaz bouteille (butane, propane) - gaz naturel (gaz de réseau) - fioul - charbon - bois - chauffage urbain - autre (précisez).

Les évolutions observées depuis 1987 montrent une assez grande stabilité des résultats. Le coût d'équipement, cité par 16% de la population, poursuit sa légère remontée de 1988 et 1989 (les pourcentages se limitaient à 11% en 1987). Par contre, la poussée de 4 points supplémentaires, enregistrée pour le coût d'utilisation en 1990 (34% à 38%), ne se maintient pas en 1991.

Quelle énergie serait choisie pour effectuer ce remplacement ? La progression régulière enregistrée de 1988 à 1990 en faveur du **gaz naturel** (de 27% à 36%) se stabilise cette année. A l'inverse, l'électricité, moins souvent choisie depuis 1988 (de 36% à l'époque à 30% en 1990), recueille 29% des réponses en 1991. Tout comme pour la question étudiée précédemment sur la source d'énergie idéale, on remarque une forte stabilité des réponses en faveur du gaz ou de l'électricité entre 1990 et 1991.

**L'énergie choisie en cas de remplacement du système de chauffage
dans le logement actuel**

(Fin 1991)

	(en %)
Gaz naturel	36,0
Electricité	29,2
Fioul	14,2
Bois	11,3
Chauffage urbain	3,0
Gaz bouteille (butane - propane)	2,7
Charbon	0,7
Autre	1,9
Ne sait pas	1,0
Ensemble	100,0

L'énergie choisie en cas de remplacement dans le logement actuel serait fréquemment la même que celle utilisée actuellement : 43% de ceux utilisant déjà l'électricité la choisiraient à nouveau (29% dans l'ensemble), 62% des utilisateurs du gaz naturel le choisiraient (36% dans l'ensemble), et 41% des utilisateurs du fioul reprendraient la même énergie (14% dans l'ensemble). *Dans les logements raccordés au gaz naturel*, 53% des individus désignent ce dernier comme énergie de remplacement (36% dans l'ensemble).

Dans un futur logement, 63% des Français choisiraient la même énergie qu'actuellement¹. Cette proportion est d'ailleurs stable depuis 1987. *78% de ceux qui sont actuellement chauffés au gaz naturel choisiraient la même énergie.* C'est aussi le cas de 72% des individus chauffés au bois, de 59% de ceux chauffés à l'électricité et de 55% des utilisateurs du fioul.

Quelle énergie de remplacement serait choisie (pour ceux qui opteraient pour une nouvelle énergie) ? C'est le **gaz naturel** qui est le plus souvent cité, avec 40% des réponses à l'automne 1991, l'électricité recueillant 35% des voix. La progression régulière du gaz naturel est importante depuis 1988 (de 24% à l'époque à 38% en 1990 et 40% cette année), tandis que la régression de l'électricité semble stabilisée depuis un an (de 44% à 35%). 12% des Français qui changeraient d'énergie, choisiraient le bois comme énergie de remplacement (ils étaient 10% en 1988).

La raison principale qui guiderait ces choix est le confort d'utilisation (43% des réponses). Pour 35% des Français, c'est par contre le coût d'utilisation qui est choisi, tandis que la sécurité recueille 11% des voix. On observe, depuis l'automne 1987, une évolution en faveur du coût d'utilisation (de 30% à 35%), au détriment du confort d'utilisation (de 50% à 43%).

¹ Les libellés exacts des questions sont les suivants : "Si vous vous installiez prochainement dans un logement dont vous auriez à choisir le mode de chauffage, choisiriez-vous la même énergie qu'actuellement ?" Oui - Non.

"Si non, laquelle choisiriez-vous ?" Electricité - gaz bouteille (butane, propane) - gaz naturel (gaz de réseau) - fioul - charbon - bois.

"Et pour quelle raison principalement ?" Coût d'équipement - coût d'utilisation - confort d'utilisation (simplicité, propreté) - sécurité - autre (précisez).

Quelles sont actuellement, pour les Français, les deux énergies qui présentent le plus d'intérêt ou d'agrément pour le chauffage ?¹. Précisons que nous nous attacherons dans le commentaire qui suit à la première réponse citée dans chaque cas.

A l'automne 1991, c'est toujours l'électricité qui est citée comme la source d'énergie la plus intéressante pour "**le coût d'équipement**", avec 40% des réponses. Le gaz naturel est cité en seconde position (22%), le bois en troisième (15%). Depuis 1987, l'électricité a toujours eu la position la plus avantageuse (44% à l'époque). Gaz bouteille et gaz naturel réunis en 1991 (33%) peuvent se comparer au résultat global du "gaz" de l'année 1987, où l'on obtenait alors 21% des réponses.

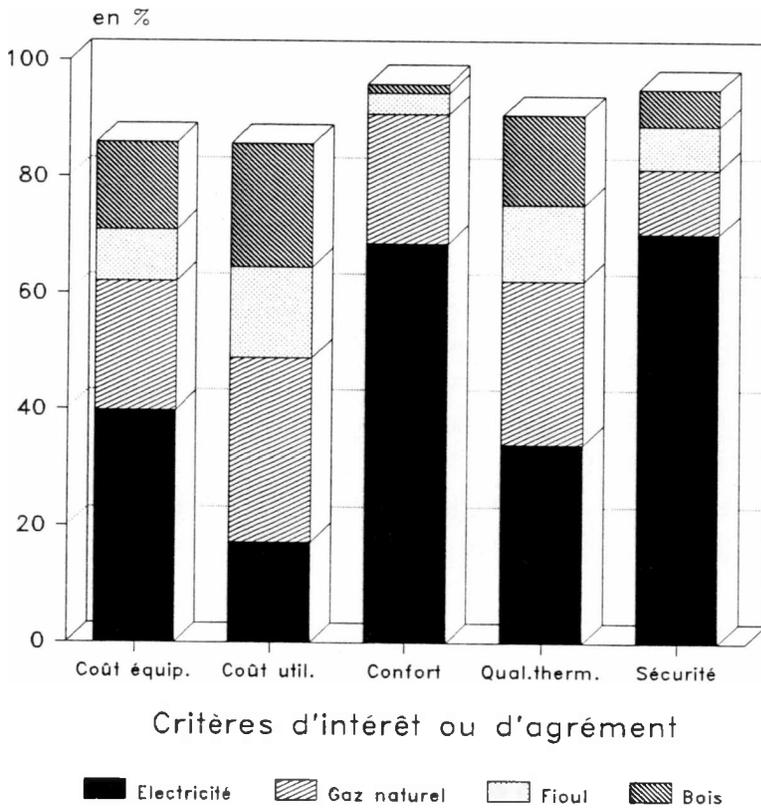
Pour le critère "**coût d'utilisation**", le gaz se place largement en tête avec 41% des réponses : le "gaz naturel" atteint 32% et le "gaz bouteille" 9%. Le score atteint en 1990 (42%) est donc pour ainsi dire maintenu. L'électricité, dont les pourcentages de réponses avaient régulièrement régressé depuis 1987 (24% des réponses), remonte au niveau de 1989, avec 17% des citations.

C'est de loin l'électricité qui présente, pour les Français, le plus d'intérêt ou d'agrément pour le "**confort d'utilisation**" (simplicité, propreté) : 69% le pensent. 22% des Français citent par contre le gaz naturel. La progression du gaz naturel en ce domaine s'est arrêtée (18% en 1987 à 24% en 1990), de même que la régression de l'électricité (de 75% en 1987 à 68% en 1990).

La première place en ce qui concerne "**la sécurité**" revient, sans conteste, à l'électricité avec 70% des réponses (73% en 1987), le gaz naturel venant loin derrière avec le score de 11% (9% des réponses en 1987 pour une réponse "gaz" globale et 13% en 1990 pour "gaz bouteille" et "gaz naturel" réunis).

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*Parmi les six sources d'énergie suivantes, quelles sont actuellement, selon vous, les deux qui présentent pour le chauffage le plus d'intérêt ou d'agrément selon les critères suivants ?*" *Coût d'équipement - coût d'utilisation - confort d'utilisation (simplicité, propreté), qualités thermiques (niveau de température, degré d'humidité de l'air) - sécurité. Rappel du code : électricité - gaz bouteille (butane, propane), gaz naturel (gaz de réseau), fioul, charbon, bois.*

Intérêt ou agrément des diverses sources d'énergie (1ère réponse)



Enfin, nous avons interrogé la population, lors de la vague de fin 1991, sur un nouveau critère d'agrément : "**les qualités thermiques**" de l'énergie (niveau de température, degré d'humidité de l'air). Pour ce critère, 34% des Français ont placé en tête l'électricité, 28% ont cité le gaz naturel, 15% le bois et 13% le fioul. Cette autre notion du confort que peut procurer une énergie de chauffage, complémentaire à celle évoquée par le critère "confort d'utilisation (simplicité, propreté)", met en évidence la position plutôt favorable du gaz naturel, placé ici juste derrière l'électricité (à quelques 6 points d'écart), alors que, pour le critère "confort d'utilisation", l'écart entre les deux énergies est beaucoup plus important en faveur de l'électricité (47 points).

Les individus résidant dans des logements desservis en gaz naturel citent plus fréquemment qu'en moyenne ce dernier comme l'énergie la plus intéressante : on enregistre environ de 10 à 15 points d'écart par rapport à la moyenne, pour tous les critères proposés, sauf pour le critère "sécurité" où l'on n'enregistre que 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

C'est souvent la même énergie qui est citée comme la préférée pour les divers critères d'intérêt ou d'agrément. Sont particulièrement reliés entre eux (pour le gaz et l'électricité) les critères : sécurité et confort d'utilisation, qualités thermiques et confort d'utilisation, coût d'utilisation et coût d'équipement. D'une façon générale, qu'il s'agisse de la source d'énergie idéale pour le confort (avec ou sans considération du coût), de l'énergie choisie en remplacement du système de chauffage actuel, de la source d'énergie utilisée pour le chauffage, l'eau chaude ou la cuisson, c'est souvent la même réponse qui est fournie : dans bien des cas, une seule et même énergie répond donc à la fois aux utilisations actuelles et aux aspirations futures. Rappelons que tous ces liens ont été analysés dans le rapport de synthèse publié en 1991¹.

Nous nous attacherons ici plus particulièrement à quelques remarques concernant le critère "**qualités thermiques**", nouvellement inclus dans le questionnaire. *34% des Français ont cité l'électricité comme l'énergie la plus intéressante pour ses qualités thermiques (niveau de température, degré d'humidité de l'air).* Dans ce groupe, 91% des individus l'ont également citée comme la plus intéressante pour son confort d'utilisation (69% dans l'ensemble). Par contre, dans le groupe citant l'électricité comme l'énergie la plus intéressante pour le confort d'utilisation (simplicité,

¹ F. Gros : "*Les attitudes des Français en matière d'énergie et leur évolution récente*". Collection des rapports du CREDOC, N° 115, Mars 1992.

propreté), seuls 45% l'ont citée comme la meilleure pour ses qualités thermiques. Autrement dit, quand on reconnaît le confort d'utilisation de l'électricité, on ne lui impute cependant pas majoritairement les meilleures qualités thermiques.

La situation n'est pas la même en ce qui concerne le gaz naturel (rappelons que 28% des Français l'ont cité comme le plus performant pour ses qualités thermiques) : parmi ceux considérant le gaz naturel comme l'énergie la plus intéressante pour son confort d'utilisation, une nette majorité (63%) l'ont également cité comme l'énergie la plus intéressante pour ses qualités thermiques (contre 28% en moyenne). Ainsi, *l'élément premier du confort mettant en valeur l'électricité est la simplicité et la propreté, tandis que pour le gaz naturel, ce sont davantage les qualités thermiques qui prennent le dessus*. Ceci ne remet évidemment pas en cause les préférences accordées globalement à l'électricité pour le confort d'utilisation et, dans une moindre mesure, pour les qualités thermiques.

Les réponses fournies pour le critère "qualités thermiques" n'échappent pas, par ailleurs, à la règle générale déjà énoncée, qui fait que l'on cite plus souvent l'énergie déjà utilisée : ainsi, pour les deux groupes ayant choisi l'électricité ou le gaz naturel pour leurs qualités thermiques, respectivement 40% et 47% des individus utilisent déjà ces énergies pour leur chauffage principal (contre respectivement 27% et 28% dans l'ensemble).

De la même façon, dans le groupe des Français ayant cité l'électricité comme la plus performante pour ses qualités thermiques, 50% des individus choisiraient également cette énergie en cas de remplacement du chauffage actuel (contre 29% dans l'ensemble). D'autre part, *parmi ceux ayant désigné le gaz naturel comme le meilleur pour ses qualités thermiques, 65% le choisiraient en cas de remplacement (contre 36% dans l'ensemble)*.

II - Le système de production d'eau chaude

Une série de cinq questions a été posée aux enquêtés sur leur système de production d'eau chaude : *celui-ci est-il assuré par un chauffage central ou un appareil indépendant ? Quelle est l'énergie utilisée actuellement pour l'eau chaude ? En cas de remplacement du système actuel, quel serait l'élément le plus déterminant du choix ? Quelle énergie serait alors adoptée ? Quel système (chauffage central ou appareil indépendant) serait alors choisi ?*

Les quatre premières questions sont présentes à chaque vague d'enquêtes de fin d'année depuis 1988. Cependant, les questions 2, 3 et 4 de la série n'étaient posées antérieurement qu'aux enquêtés dont le système de production d'eau chaude était assuré par appareil indépendant, soit un peu plus de la moitié de la population (56% en 1990). Cette année, l'ensemble des enquêtés ont répondu à ces questions. Nous présentons donc systématiquement, en début de paragraphe, les résultats d'ensemble, suivis de ceux des deux sous-groupes d'individus, ceux dont le système de production d'eau chaude est assuré par chauffage central, et ceux qui disposent d'un appareil indépendant. Cette année, ces derniers représentent 62% de la population, tandis que ceux qui jouissent d'un chauffage central en constituent 37%.

II.1. L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude

L'électricité est la principale source d'énergie utilisée : elle fournit 48% des Français en eau chaude. Le gaz naturel permet l'approvisionnement de 30% de la population, le fioul de 10% et le gaz bouteille de 7% (cf. tableau). Lorsque le système de production d'eau chaude est assuré par un appareil indépendant, la part de l'électricité est plus forte encore (70%), devançant très largement le gaz naturel (20%). Par contre, quand il existe un chauffage central, l'électricité (11%) passe en troisième position et le gaz naturel prend la tête : il alimente 47% des systèmes collectifs de production d'eau chaude, suivi par le fioul dans 26% des cas.

Quelle est l'énergie utilisée pour l'eau chaude ?

(Fin 1991)

<i>(modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)</i>	Ensemble	Dont eau chaude assurée par:	
		Chauffage central	Appareil indépendant
Electricité	47,5	10,9	<u>70,0</u>
Gaz naturel.....	29,6	<u>46,9</u>	19,7
Fioul	10,0	<u>25,6</u>	0,8
Gaz bouteille	6,8	4,4	<u>8,3</u>
Autre.....	4,5	<u>9,7</u>	1,0
Non concerné et Ne sait pas....	1,6	2,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".

Pour les systèmes de production d'eau chaude assurés par appareil indépendant, on ne note pas de variations majeures depuis trois ans. Néanmoins, le gaz naturel semble gagner des adeptes, au détriment du gaz bouteille : le premier gagne 3 points, tandis que le second en perd 4 entre 1988 et 1991. La tendance reste cependant à confirmer.

Au titre des paramètres les plus corrélés avec le type d'énergie utilisée pour l'eau chaude, on retrouve, pour l'ensemble de la population, ceux que nous avons identifiés lors des vagues d'enquêtes précédentes pour le seul groupe des individus ayant un appareil indépendant, à savoir : le raccordement au gaz naturel, l'énergie utilisée pour le chauffage du logement, le type de logement occupé et l'année d'achèvement de sa construction.

Ainsi, 69% des enquêtés qui déclarent que leur logement est raccordé au gaz naturel (cela concerne 41% de la population) utilisent cette énergie pour la production d'eau chaude¹.

¹ Il s'agit bien ici, en ce qui concerne le raccordement de leur logement, des déclarations des interviewés. Par contre, lorsque ces derniers résident dans une commune raccordée au réseau de gaz (d'après GDF), soit 27% de la population, la proportion d'individus utilisant un système de production d'eau chaude alimenté par le gaz naturel "tombe" à 40%.

De même l'énergie utilisée pour le chauffage du logement a une influence primordiale sur celle utilisée pour la production d'eau chaude. Ainsi, chauffer son logement à l'électricité signifie chauffer son eau avec la même énergie dans neuf cas sur dix (cf. tableau). La même constatation prévaut dans le cas du gaz - bouteille et naturel -, dans des proportions toutefois légèrement moindres. Pour le fioul, l'effet de synergie se "dilue" : moins de la moitié (44%) des individus chauffant leur logement au fioul utilisent la même énergie pour la production d'eau chaude. Pour le bois enfin, l'effet d'entraînement est quasi-inexistant : chauffer son logement au bois signifie plutôt, dans deux tiers des cas, chauffer son eau à l'électricité¹.

**L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude,
selon le mode principal de chauffage du logement**

(Fin 1991)

(en %)

Energie utilisée pour l'eau chaude :	Mode principal du chauffage du logement					Ensemble
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul, mazout	Bois	
Electricité.....	<u>91,6</u>	17,3	13,5	34,6	<u>66,5</u>	47,5
Gaz bouteille.....	4,6	<u>69,5</u>	1,1	7,3	<u>14,2</u>	6,8
Gaz naturel.....	3,1	8,8	<u>83,8</u>	12,6	1,7	29,6
Fioul.....	0,2	-	0,6	<u>44,0</u>	2,2	10,0
Autre.....	0,5	1,7	0,5	0,9	<u>14,0</u>	4,5
Non concerné et N.S.P.	-	2,7	0,6	0,5	1,4	1,6
Total.....	100,0	100,0 ¹	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 91,6% des individus chauffés à l'électricité ont un système de production d'eau chaude utilisant également l'électricité. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

L'électricité alimente les pavillons en eau chaude dans plus de la moitié des cas (54%) alors que, dans les habitations de type HLM-ILN, c'est le gaz naturel qui est l'énergie majoritairement (54%) employée pour la production d'eau chaude, l'électricité "tombant" alors à 25% (cf. tableau). Les autres immeubles se servent dans les mêmes proportions de ces deux sources d'énergie, soit un peu plus de 40% chacune.

¹ Pour le bois en effet, l'implication intervient plutôt dans l'autre sens : c'est lorsque l'on chauffe son eau au bois qu'on chauffe alors principalement son logement avec la même énergie (dans 40% des cas).

¹ Pour le gaz bouteille, on retiendra l'ordre de grandeur plutôt que les chiffres exacts, la base étant très faible (47 individus).

**L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude,
selon le type de logement occupé**

(Fin 1991)

Energie utilisée pour l'eau chaude :	Type de logement occupé			(en %)
	Pavillon	HLM, ILN	Autres immeubles	Ensemble
Electricité	<u>53,6</u>	25,2	42,3	47,5
Gaz bouteille	<u>9,7</u>	2,6	0,9	6,8
Gaz naturel	21,1	<u>54,2</u>	<u>40,3</u>	29,6
Fioul	<u>11,2</u>	6,6	8,8	10,0
Autre	3,6	6,7	5,2	4,5
Non concerné et Ne sait pas	0,7	4,8	2,4	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 53,6% des individus résidant en pavillon ont un système de production d'eau chaude qui utilise l'électricité. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

L'électricité est surtout utilisée, pour la production d'eau chaude, dans les logements récents. Elle alimente la moitié (51%) de ceux construits entre 1974 et 1982, et un peu plus de sept sur dix (72%) de ceux qui ont moins de dix ans (cf. tableau). Mais - et c'est une information nouvelle apportée par la prise en compte des logements bénéficiant d'une installation de chauffage central - l'électricité fournit également plus de la moitié (54%) des logements construits avant 1915. Certains, parmi ces derniers, ont eu le temps de se voir installer une chaudière depuis leur édification.

Le gaz naturel est surtout employé dans les logements construits entre 1915 et 1973. Il alimente environ 38% des systèmes de production d'eau chaude. Il reste légèrement devancé par l'électricité (40%) pour les constructions de la période 1915-1961, mais devient la première énergie pour les bâtiments de la période 1962-1973, pour laquelle la part de l'électricité descend à son minimum (27%). On notera que c'est dans les logements de la période 1962-1973 que la part du fioul est la plus importante (18%).

**L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude,
selon l'année d'achèvement de la construction du logement**

(Fin 1991)

(en %)

Energie utilisée pour l'eau chaude :	Année d'achèvement de la construction du logement					Ensemble
	Avant 1915	Entre 1915 et 1961	Entre 1962 et 1973	Entre 1974 et 1982	Après 1982	
Electricité.....	<u>54,4</u>	39,9	27,1	51,3	<u>71,7</u>	47,5
Gaz bouteille.....	<u>10,2</u>	6,4	8,0	6,1	3,1	6,8
Gaz naturel.....	16,2	<u>37,9</u>	<u>38,5</u>	27,3	21,3	29,6
Fioul.....	10,7	9,1	<u>18,2</u>	10,3	2,4	10,0
Autre.....	6,1	4,8	5,6	4,6	1,6	4,5
Non concerné et N.S.P.	2,4	1,9	2,6	0,3	-	1,6
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 54,4% des individus résidant dans des logements construits avant 1915 ont un système de production d'eau chaude qui utilise l'électricité. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

Parmi les paramètres socio-démographiques fortement corrélés avec l'énergie utilisée pour l'eau chaude, on trouve en premier lieu la taille d'agglomération. Ainsi, l'électricité est avant tout utilisée dans les petites communes : celles de 2 000 à 20 000 habitants où la part de l'électricité est de 52% et, surtout, celles de moins de 2 000 habitants où sa part passe à 61%. Dans ces dernières également, le gaz bouteille (15%) et le fioul (14%) obtiennent leur plus forte représentation. Dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants - Paris et sa région y compris - l'électricité (40%) se laisse légèrement devancer par le gaz naturel (42%). Le statut d'occupation du logement laisse enfin apparaître que les accédants à la propriété (résidant souvent dans des logements récents) sont les plus forts utilisateurs de l'électricité pour l'eau chaude (57%) et les locataires, les plus forts utilisateurs du gaz naturel (37%). Les propriétaires se distinguent par le plus grand recours au fioul (14%).

En résumé, les profils-types des utilisateurs de chacune des énergies pour la production d'eau chaude sont les suivants :

- **L'utilisateur de l'électricité (48%) :** son système de production d'eau chaude est assuré par un appareil indépendant et le mode principal de chauffage de son

logement est également l'électricité (voire parfois le bois). Son habitation n'est pas raccordée au gaz naturel. Elle est en général récente, sa construction datant de moins de dix ans (mais aussi, dans certains cas, d'avant la première guerre mondiale). Cet utilisateur de l'électricité habite un pavillon, dans un village de moins de 2 000 habitants. C'est plutôt un provincial de moins de 40 ans.

- **L'utilisateur du gaz naturel (30%)** : le mode principal de chauffage de son logement est également le gaz naturel. Sa production d'eau chaude est assurée par un chauffage central. Il est locataire, plutôt dans un HLM-ILN. Son logement a été construit entre 1915 et 1973. Il réside dans des villes de plus de 20 000 habitants (et, en particulier, dans les villes provinciales de plus de 100 000 habitants).
- **L'utilisateur du fioul (10%)** : le mode principal de chauffage de son logement est le fioul. Sa production d'eau chaude est assurée par chauffage central. Son logement n'est pas raccordé au gaz naturel. Il est propriétaire de son pavillon qui a été plutôt construit entre 1962 et 1973, et qui est assez souvent situé dans des agglomérations de moins de 2 000 habitants. C'est un provincial de plus de 40 ans, plutôt retraité.
- **L'utilisateur du gaz bouteille (7%)** : son logement n'est pas raccordé au gaz naturel. Le mode principal de chauffage de son logement est, soit le bois, soit le gaz bouteille. Sa production d'eau chaude est assurée par un appareil indépendant. Il réside en pavillon, dans des agglomérations de moins de 2 000 habitants. C'est un provincial de plus de 40 ans.

II.2. Le critère de choix en cas de remplacement du système actuel

Deux éléments seraient déterminants en cas de remplacement de l'équipement actuel de production d'eau chaude : le confort d'utilisation et le coût d'utilisation, cités chacun par un Français sur quatre (cf. tableau). Les trois critères suivants, qui recueillent chacun entre 10 et 20% des voix, sont dans l'ordre la quantité d'eau chaude disponible, le coût de l'appareil et la sécurité de l'appareil. On note que le système de production d'eau chaude à la disposition de l'enquêté - chauffage central ou appareil indépendant - n'a pas d'influence majeure sur les réponses.

Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre équipement pour la production d'eau chaude sanitaire, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?

(Fin 1991)

(modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)	(en %)		
		dont eau chaude assurée par:	
	Ensemble	Chauffage central	Appareil indépendant
Confort d'utilisation (simplicité, propreté).....	25,6	26,7	25,1
Coût d'utilisation.....	24,0	23,7	24,1
Quantité d'eau chaude disponible.....	16,8	14,4	18,5
Coût de l'appareil.....	14,3	15,1	13,5
Sécurité de l'appareil.....	11,0	9,6	11,9
Qualités thermiques (niveau de température)	6,3	7,7	5,6
Autre.....	0,9	0,9	1,0
Ne sait pas.....	1,1	1,8	0,4
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0

Si on ne s'intéresse qu'au groupe d'individus disposant d'un appareil indépendant de production d'eau chaude, on remarque que les remaniements apportés à la liste des critères de choix cette année modifient sensiblement les données. En effet, l'item de réponse "*facilité de trouver dans le commerce certains types d'appareils plutôt que d'autres*" (qui n'a jamais atteint plus de 3% pendant les années 1988-1990) a été supprimé, tandis qu'ont été insérées les propositions : la "*quantité d'eau disponible*", les "*qualités thermiques*". C'est le critère "quantité d'eau disponible" qui semble créer les plus importantes modifications. Arrivant en troisième position avec 18% dans le groupe des enquêtés équipés d'un appareil indépendant, il retire son relatif leadership au "confort d'utilisation", qui passe de 35% en 1990 à 25% cette année.

On ne remarque pas de corrélation entre l'énergie actuelle utilisée pour l'eau chaude et le critère de choix le plus déterminant en cas de remplacement. On notera juste que les individus dont le système de production est alimenté par électricité (production qui n'est donc pas "continue") sont un peu plus nombreux à citer la quantité d'eau chaude disponible : 20%, contre 17% en moyenne.

En fait, les individus ont une assez forte tendance à reprendre ici, à l'identique, le critère de choix qu'ils adoptent dans le cas du remplacement du système de chauffage du logement¹. Cette "règle" est relativement bien respectée pour le "coût de l'équipement", le "coût d'utilisation" et le "confort d'utilisation" (cf. tableau). Elle l'est, par contre, nettement moins bien pour la sécurité. Globalement, on peut donc dire que les individus ont en tête un critère principal de remplacement, qu'ils retiennent aussi bien pour le chauffage du logement que pour la production d'eau chaude.

**L'élément déterminant en cas de remplacement du système de production
d'eau chaude et du système de chauffage pour le logement actuel**

(Fin 1991)

(en %)

Pour le système de production d'eau chaude :	Pour le chauffage du logement actuel				Ensemble
	Coût d'équipement	Coût d'utilisation	Confort d'utilisation	Sécurité	
Coût de l'appareil	<u>38,5</u>	10,6	9,2	8,6	14,3
Coût d'utilisation	19,6	<u>41,7</u>	10,4	16,1	24,0
Confort d'utilisation	12,7	18,1	<u>45,5</u>	23,8	25,6
Qualités thermiques	4,4	6,2	8,2	5,3	6,3
Quantité d'eau chaude disponible ..	16,4	15,6	16,7	20,2	16,8
Sécurité de l'appareil	7,5	6,7	8,9	<u>25,2</u>	11,0
Autre	0,7	0,7	0,6	0,8	0,9
Ne sait pas	0,2	0,5	0,5	-	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 38,5% des individus dont le coût d'équipement est le critère de choix le plus important en cas de remplacement de leur système de chauffage, citent le coût de l'appareil comme critère de choix le plus important en cas de remplacement de leur équipement de production d'eau chaude. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

¹ Il s'agit de la question : "Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?" Celle-ci a été analysée au chapitre 1 de cette première partie.

En terme socio-démographique, chaque critère de choix génère des groupes d'individus au profil assez bien typé :

- Le "coût de l'appareil" est cité par un groupe sur-représentant les 25-39 ans (notamment les hommes de cet âge), les ouvriers, les locataires résidant plutôt dans des agglomérations de 50 000 à 200 000 habitants. Ce groupe déclare s'imposer des restrictions, en particulier sur l'achat d'équipements ménagers, l'habillement, les vacances et les loisirs.
- Le "coût d'utilisation" génère le profil le moins pur. Celui-ci est plus provincial qu'en moyenne. On trouve ici des individus plutôt âgés de 40 à 59 ans.
- Le "confort d'utilisation" regroupe davantage des individus plutôt âgés de plus de 60 ans, en particulier des femmes de cet âge. Ce groupe est également moins parisien : les provinciaux de plus de 40 ans y représentent un peu plus de la majorité.
- Les "qualités thermiques" fédèrent des enquêtés plutôt jeunes : les moins de 25 ans représentent le quart du groupe (ils sont peut-être attirés par la dimension quelque peu "high-tech" du terme).
- La "quantité d'eau chaude" est citée par des individus au profil plutôt aisé : forts revenus (plus de 15 000 francs par mois), diplômés du bac ou du supérieur, mariés au sein d'un couple bi-actif. Le membre-type de ce groupe est âgé de 30-49 ans et a des enfants de moins de 16 ans à charge (ce dernier élément est vraisemblablement primordial dans le choix du critère).
- Enfin, la "sécurité de l'appareil" regroupe des individus dont le profil est assez proche de celui du confort d'utilisation. Ceux-ci ont 60 ans et plus dans un tiers des cas.

II.3. L'énergie idéale en cas de remplacement du système actuel

L'électricité serait la première énergie choisie, citée par 52% des Français, en cas de remplacement de leur système de production d'eau chaude. La seconde est le gaz naturel (33% des réponses, cf. tableau). Lorsque la production actuelle d'eau chaude est assurée par chauffage central, le gaz naturel est alors préféré par 41% des

répondants, juste devant l'électricité, retenue par 38%. Par contre, lorsque la production est assurée par appareil indépendant, l'électricité accroît sa prédominance : elle est choisie par 60% des répondants, le gaz naturel n'en recueillant que 28%.

Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?

(Fin 1991)

<i>(modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)</i>	Ensemble	(en %)	
		dont eau chaude assurée par:	
		Chauffage central	Appareil indépendant
Electricité	51,8	37,7	<u>60,5</u>
Gaz naturel.....	32,8	<u>41,0</u>	27,9
Fioul	6,5	<u>10,7</u>	4,1
Gaz bouteille	4,0	2,8	4,6
Autre.....	3,9	5,8	2,8
Ne sait pas	1,0	2,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".

Pour le sous-groupe des individus équipés d'un appareil indépendant, la part de l'électricité a tendance à se réduire depuis 1988 : elle perd 3 points en quatre ans. Le gaz naturel, quant à lui, gagne 9 points. Pour ce dernier, l'année 1991 confirme et amplifie la tendance observée de 1988 à 1990 (+4 points). Les 5 points supplémentaires de cette dernière année sont cependant à relativiser : la disparition du "charbon" et du "bois", dans la liste des énergies proposées aux enquêtés en 1991, a vraisemblablement conduit à certains transferts de réponses.

Lorsque que le logement est raccordé au gaz naturel (déclaration de l'enquêté), cette énergie est alors choisie par 52% des enquêtés et l'électricité par 40%. Lorsque la commune est raccordée au gaz (source GDF), ce dernier recueille 40% des intentions des résidents, c'est-à-dire moins que l'électricité (48%).

Réelle satisfaction, besoin de se conforter ou de se justifier, les interviewés ont plutôt tendance à opter pour l'énergie de production d'eau chaude qui est déjà la leur. C'est particulièrement vrai pour l'électricité et le gaz naturel : 70% des individus qui utilisent actuellement l'électricité pour leur eau chaude n'en changeraient pas en cas de remplacement de leur équipement ; c'est le cas de 60% des individus en ce qui concerne le gaz naturel (cf. tableau). Pour le gaz bouteille et le fioul par contre, les

"insatisfaits" sont nettement majoritaires : dans les deux cas, seul un tiers des enquêtés concernés choisissent de garder la même énergie en cas de remplacement.

**L'énergie choisie en cas de remplacement,
selon l'énergie utilisée actuellement pour l'eau chaude
(Fin 1991)**

Energie choisie en cas de remplacement :	Energie utilisée pour l'eau chaude				(en %)
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	Ensemble
Electricité	<u>69,6</u>	41,6	34,2	35,1	51,8
Gaz bouteille	2,0	<u>32,3</u>	0,8	1,4	4,0
Gaz naturel	21,0	19,7	<u>60,2</u>	24,4	32,8
Fioul	4,0	2,4	2,4	<u>34,6</u>	6,5
Autre	3,1	4,0	2,4	4,4	3,9
Ne sait pas	0,3	-	-	-	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 69,6% des individus dont l'électricité est le mode principal de production d'eau chaude choisissent également l'électricité en cas de remplacement. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

Le critère de choix a quelque influence sur l'énergie préférée en cas de remplacement, surtout dans le cas de l'électricité. En effet, confort d'utilisation et sécurité de l'appareil sont des attributs plus souvent attachés à celle-ci : les individus dont l'élément le plus déterminant du choix est le confort d'utilisation choisissent l'électricité dans 58% des cas (contre 52% en moyenne) ; ceux qui recherchent avant tout la sécurité de l'appareil optent pour l'électricité dans 61% des cas.

II.4. Le choix entre un système de production indépendant ou un chauffage central

Majoritairement équipés d'un appareil indépendant pour la production d'eau chaude (62 %), les Français choisiraient à 57% le même système s'ils devaient changer celui qu'ils ont actuellement (cf. tableau). En fait, on peut faire ici la même remarque que celle concernant le choix de l'énergie : les individus ont une forte tendance à choisir ce qu'ils pratiquent déjà. Ainsi, les bénéficiaires d'un chauffage central opteraient pour le même système dans 69% des cas et ceux disposant d'un appareil indépendant, dans 74%.

Si vous deviez changer votre système de production d'eau chaude,
choisiriez-vous un système assuré par ...?

(Fin 1991)

	Ensemble	(en %) dont eau chaude assuré par:	
		Chauffage central	Appareil indépendant
... une installation de chauffage central	41,9	<u>69,3</u>	25.8
... un appareil indépendant	56,6	28,3	<u>73,7</u>
Ne sait pas	1,5	2,4	0.5
Total	100,0	100.0	100.0

Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".

Cette forte corrélation (entre système de production utilisé actuellement et système qui serait choisi en cas de changement) rend naturellement l'analyse très cohérente avec nos constats précédents.

Ainsi, les enquêtés dont le système de production d'eau chaude est alimenté par électricité choisiraient, à 71%, un appareil indépendant. A l'inverse, le chauffage central serait choisi à 57% par les utilisateurs du gaz naturel et à 67% par les utilisateurs du fioul (contre 42% en moyenne, rappelons-le). Si on s'intéresse cette fois, non pas à l'énergie utilisée actuellement, mais à celle qui serait choisie en cas de remplacement, les constats sont les mêmes, les proportions étant encore accentuées : quand on choisit l'électricité, on opte pour un appareil indépendant dans 75% des cas. Quand on fait le choix du gaz naturel, on préfère le chauffage central à 61%. Enfin, dans le cas du fioul, le chauffage central est retenu par 81% des intéressés.

Le critère de choix (coût de l'appareil, coût d'utilisation, confort d'utilisation,...) le plus déterminant n'a pas, par contre, d'influence directe sur le système préféré.

III - Les équipements de cuisson

La partie du questionnaire traitant des équipements de cuisson a été remodelée cette année. De 1988 à 1990, les questions relatives aux appareils de cuisson¹ étaient en effet posées pour l'ensemble de l'équipement "cuisinière-four-plaques". Cette année, les questions concernaient, dans un premier temps, le four et, dans un second, les plaques de cuisson indépendantes ou le dessus de cuisinière.

III.1. Le four

Neuf Français sur dix (91% exactement) sont équipés d'un four, que ce soit un four indépendant ou un four inclus dans une cuisinière, mais non compris four à micro-ondes (34,5% de la population disposent d'un four à micro-ondes en 1991).

Les 9% de Français non équipés regroupent une population à faibles ressources. Leurs caractéristiques distinctives sont les suivantes : près d'un quart (23%) disposent, dans leur foyer, de moins de 4 000 francs de revenu mensuel (contre 8% en moyenne dans l'ensemble de la population). Ils n'ont aucun diplôme dans plus d'un quart des cas (27%). Un sur deux vit seul ; un tiers vit seul et est inactif. 59% sont locataires. Enfin, en termes d'âge, deux sous-groupes distincts coexistent ici : d'une part, une minorité de jeunes (18-19 ans), notamment des étudiants ; d'autre part, un groupe plus important de personnes âgées au statut plus précaire : 40% ont plus de 50 ans et n'ont aucun diplôme.

Non équipés en four, ces individus sont aussi moins bien pourvus qu'en moyenne en autres appareils de cuisson : 21% disposent d'un four à micro-ondes (contre 35% en moyenne) et 38% seulement disposent de plaques de cuisson ou d'un dessus de cuisinière (contre 79%).

La série des trois questions que nous allons analyser maintenant (paragraphe A à C) n'a été posée qu'aux 91% d'individus disposant d'un four.

¹ Ces questions concernaient l'énergie utilisée, le critère de choix et l'énergie choisie en cas de remplacement.

A - L'énergie utilisée pour le four

L'électricité est la première énergie utilisée pour le four (67%), très nettement devant le gaz bouteille (17%) et le gaz naturel (15%).

Quelle est l'énergie utilisée pour votre four ?
(question posée à ceux qui disposent d'un four - 91 % de la population)

	(en %)
	Ensemble
Electricité.....	66,6
Gaz bouteille.....	17,2
Gaz naturel.....	15,0
Autre.....	1,1
Ne sait pas.....	0,1
Ensemble des répondants.....	100,0

Lorsque le logement est raccordé au gaz naturel¹, la part de cette énergie pour l'alimentation du four passe à 35 %. Lorsque la commune est raccordée², sa part n'est que de 20 %.

Bien sûr, les liens sont forts avec l'énergie utilisée pour le chauffage du logement ou pour la production d'eau chaude. Ainsi, 76 % des individus dont le logement est chauffé à l'électricité utilisent la même énergie pour leur four (pour ceux qui en ont un). De la même façon, 35 % de ceux qui se chauffent au gaz naturel emploient cette même énergie pour leur four (alors qu'ils ne représentent que 15 % des possesseurs de four en moyenne). Par contre, le gaz bouteille pour le four trouve sa plus grande utilisation chez ceux qui chauffent leur logement, soit au charbon (42 %)³, soit au bois (31 %)³.

¹ Déclaration de l'enquête.

² Source GDF.

³ Notons que les effectifs sont ici très faibles (32 individus).

Les effets sont les mêmes pour l'énergie alimentant l'eau chaude : 71% de ceux qui utilisent l'électricité l'emploient également pour leur four. Pour le gaz naturel, cette proportion d'utilisateurs de la même énergie est de 37% et, pour le gaz bouteille, de 35%.

Ces liens entre énergies utilisées à domicile expliquent que les constats que l'on peut faire sur l'énergie utilisée pour le four se rapprochent de ceux déjà faits pour l'énergie de chauffage : ainsi, les résidents en pavillon sont un peu plus nombreux qu'en moyenne à utiliser l'électricité pour le four (70%) et ceux des HLM-ILN, le gaz naturel (32%). Les habitants de logements de construction récente utilisent plus souvent l'électricité pour le four : à 78% pour les constructions de 1974-1982 et à 81% pour celles de moins de dix ans. Les logements édifiés avant 1915 disposent de fours alimentés à 30% par le gaz bouteille, tandis que ceux des logements construits entre 1915 et 1961 fonctionnent au gaz naturel à 25%. Enfin, 79% des accédants à la propriété et 71% des propriétaires utilisent l'électricité pour le four, tandis que les locataires utilisent plus souvent qu'en moyenne le gaz naturel (23%) ou le gaz bouteille (20%).

B - Le critère de choix en cas de remplacement du four

Qualité de la cuisson et simplicité d'utilisation sont les deux critères de choix les plus déterminants en cas de remplacement du four : ils sont cités chacun par 22% des répondants. Ensuite, on trouve le coût de l'appareil (16%) et, presque à égalité (de 11% à 13%), la sécurité de l'appareil, le coût d'utilisation et la propreté. L'esthétique n'est visiblement pas une qualité déterminante pour le choix d'un four : elle est citée par 1% seulement des répondants.

Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre four, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?

(question posée à ceux qui disposent d'un four - 91% de la population)

(en %)

<i>(modalités classées par ordre décroissant des réponses)</i>	Ensemble
Qualité de la cuisson.....	22,3
Simplicité d'utilisation	21,9
Coût de l'appareil	16,2
Sécurité de l'appareil	13,3
Coût d'utilisation.....	12,2
Propreté (nettoyage)	11,3
Esthétique	1,2
Autre	1,4
Ne sait pas.....	0,2
Ensemble des répondants	100,0

L'énergie utilisée actuellement pour le four n'a pas d'influence sur le critère de choix. On peut juste noter que les usagers du gaz bouteille se déclarent un peu plus attentifs au coût d'utilisation : c'est l'élément le plus déterminant pour eux dans 17% des cas.

En fait, les individus se déterminent plutôt par rapport à leurs "critères généraux", ceux qui leur sont propres et qui correspondent à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ; ils font "relativement" moins attention à la nature de l'équipement pour lequel ils sont censés déterminer des critères de choix, qu'à leur référence absolue. Ainsi, le constat que nous faisons à propos des critères dans le cas de remplacement du système de production d'eau chaude reste valide ici : quand on cite un critère de choix en cas de remplacement du système de chauffage du logement, on a plutôt tendance à invoquer le même en cas de remplacement du four.

Ainsi, ceux qui citent le coût d'équipement comme critère déterminant en cas de remplacement du chauffage du logement, optent à nouveau pour le même critère à propos du four dans 38% des cas (contre 16% en moyenne). Avec des proportions plus faibles, le même "effet d'entraînement" se retrouve pour les critères de coût d'utilisation (22%) et de sécurité (31%). Pour "le confort d'utilisation", critère proposé pour le remplacement du chauffage, les "reports" se font avant tout sur la notion de simplicité d'utilisation (30%), notion qui peut aisément se comprendre comme une composante du confort d'utilisation.

Eléments déterminants en cas de remplacement du four et du système de chauffage actuel
(question posée à ceux qui disposent d'un four - 91% de la population)

(en %)

Pour le four :	Pour le chauffage du logement actuel				Ensemble
	Coût d'équipement	Coût d'utilisation	Confort d'utilisation	Sécurité	
Coût de l'appareil	<u>38,3</u>	15,2	9,1	8,8	16,2
Coût d'utilisation	9,1	<u>21,8</u>	7,1	5,9	12,2
Simplicité d'utilisation	15,4	20,2	<u>30,0</u>	19,0	21,9
Propreté	6,0	11,3	<u>15,6</u>	10,3	11,3
Esthétique	2,4	1,2	0,9	0,9	1,2
Sécurité de l'appareil	8,6	8,1	10,5	<u>30,5</u>	13,3
Qualité de la cuisson	18,1	21,0	25,0	24,0	22,3
Autre	1,7	1,2	1,3	0,5	1,4
Ne sait pas	0,4	-	0,4	-	0,2
Ens. des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 38,3% des individus, pour qui l'élément le plus déterminant en cas de changement du système de chauffage actuel est le coût de l'équipement, choisissent le coût de l'appareil comme critère de choix d'un four. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

C - L'énergie idéale en cas de remplacement du four

L'énergie idéale en cas de remplacement du four est l'électricité (67% des réponses), loin devant le gaz naturel (19%) et le gaz bouteille (12%). Le choix de l'énergie est bien entendu fortement corrélé avec l'énergie utilisée pour le four actuel: 83% de ceux qui utilisent l'électricité garderaient cette énergie en cas de changement. Pour le gaz naturel, la proportion est de 62%, alors que pour le gaz bouteille, qui génère le plus grand nombre d'insatisfaits, la proportion n'est plus "que" de 47%.

Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?
(question posée à ceux qui disposent d'un four - 91 % de la population)

(en %)

Energie qui serait choisie :	Energie utilisée actuellement pour le four :			Ensemble
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	
Electricité	<u>83,3</u>	36,1	31,9	66,9
Gaz bouteille	5,1	<u>46,7</u>	3,6	12,2
Gaz naturel	10,4	14,5	<u>62,3</u>	18,9
Autre	0,8	1,9	1,6	1,4
Ne sait pas	0,5	0,8	0,6	0,6
Ens. des répondants	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 83,3% des individus dont le four est alimenté par électricité choisiraient à nouveau cette énergie en cas de remplacement de leur four. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".*

Le critère de choix cité semble également correspondre à certaines préférences énergétiques : ainsi, les possesseurs de four dont l'élément déterminant est soit la propreté, soit la simplicité d'utilisation, seraient respectivement 77% et 74% à choisir l'électricité (contre 67% en moyenne). De la même façon, le coût d'utilisation implique un peu plus souvent le choix du gaz bouteille (23%).

A l'instar de l'eau chaude, le remplacement du four serait l'occasion d'augmenter la cohérence (l'uniformité) des sources d'énergie dans le logement : l'énergie souhaitée en cas de remplacement du chauffage du logement ou du système de production d'eau chaude est également celle qui est relativement plus citée en cas de remplacement du four.

Enfin, lorsque le logement est raccordée au gaz naturel, 31% des possesseurs de four choisissent cette énergie en cas de remplacement. Lorsque la commune est raccordée au gaz, cette proportion est de 24%. Comme dans le cas du remplacement du système de production d'eau chaude, on remarque que le gaz naturel crée, pour l'utilisation du four, un peu plus d'insatisfaits qu'il ne gagne de nouveaux adeptes : si tous les résidents de logements raccordés changeaient leur four, la part du gaz naturel serait de 31%, alors qu'elle est actuellement, pour eux, de 35%.

III.2. Les plaques de cuisson ou le dessus de cuisinière

Près de quatre Français sur cinq (79%) disposent, dans leur logement, de plaques de cuisson indépendantes ou d'un dessus de cuisinière sur lequel ils peuvent faire cuire des aliments. Ils sont plus nombreux qu'en moyenne à disposer également d'un four (hors four à micro-ondes) : 96%, contre 91% pour l'ensemble des Français.

Il est difficile de caractériser les 21% de Français qui ne disposent pas de plaques de cuisson : leurs quelques traits distinctifs montrent qu'il s'agit d'un groupe composite. On y trouve plus souvent qu'en moyenne des locataires (51%), des individus peu ou pas diplômés (39% n'ont aucun diplôme ou le CEP), des habitants de l'ouest et du sud-ouest de la France (36%). Ils sont plus sédentaires : 24% n'ont fait aucun voyage à plus de 100 kms de leur domicile et 39% ne sont pas partis en vacances au cours des douze derniers mois. D'ailleurs, 26% ne disposent pas de voiture. Enfin, 27% d'entre eux ne possèdent pas de four (contre 9% pour l'ensemble de la population).

En fait, cette proportion de 21% de non-possesseurs de plaques de cuisson est probablement un peu sur-estimée. Certes, ce groupe réunit des individus qui n'ont effectivement pas l'équipement pour se faire à manger : cela peut concerner certains groupes de population déjeunant toujours à l'extérieur, ou par exemple dans une cantine (des étudiants, des ouvriers, des retraités,...). Mais on doit vraisemblablement y retrouver aussi des personnes disposant tout de même d'un équipement de cuisson sommaire, vraisemblablement alimenté par gaz bouteille (une petite sur-représentation, au sein de ce groupe, d'individus dont la production d'eau chaude est assurée par le gaz bouteille nous le laisse supposer) : on pense ici à un système de type "camping-gaz", avec un seul feu directement vissé sur la bouteille de gaz, voire plusieurs feux servis par un détendeur. Dans ces cas, certains enquêtés ont peut-être pu ne pas se sentir concernés par les notions de "plaques de cuisson" et de "dessus de cuisinière".

Parmi les 79% de Français disposant de plaques de cuisson (ou d'un dessus de cuisinière), 4% disposent sur leur appareil de plaques vitrocéramiques.

Ces possesseurs de plaques vitrocéramiques sont trop peu nombreux pour définir leur profil avec exactitude. On retiendra cependant la présence des tendances suivantes au sein de leur groupe : ils résident souvent dans des logements très récents, construits

après 1982 et dont le mode principal de chauffage est l'électricité. Ils sont bien dotés en équipements domestiques : four à micro-ondes, lave-vaisselle, magnétoscope. Ils sont aisés : les revenus de leur foyer dépassent 15 000 francs mensuels. Ils sont diplômés du bac ou du supérieur, sont souvent cadres ou exercent une profession libérale, voire une activité de commerçant ou de chef d'entreprise.

Les trois questions que nous allons analyser ci-après (paragraphe A à C) n'ont été posées qu'à 79% d'individus disposant de plaques de cuisson.

A - L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson

La formule la plus employée pour les plaques de cuisson est celle du "gaz bouteille + électricité" (28% des répondants). Le gaz bouteille seul est utilisé dans 21% des cas, le gaz naturel seul dans 20%. Enfin, l'électricité seule concerne 17% des répondants. Globalement, seuls ou combinés, l'électricité est employée par 58%, le gaz bouteille par 49% et le gaz naturel par 32%.

Le gaz naturel seul et la formule "gaz naturel + électricité" sont, bien sûr, nettement plus employés quand le logement est raccordé au gaz naturel et un peu plus quand c'est la commune qui est raccordée au réseau.

Quelle est (ou sont) la (ou les) énergie(s) utilisée(s) pour votre dessus de cuisinière ou vos plaques de cuisson indépendantes ?

(question posée à ceux qui disposent de plaques de cuisson - 79% de la population)

(modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)	(en %)		
	Ensemble	Logement raccordé au gaz naturel ¹	Commune raccordée au gaz naturel ²
Gaz bouteille + électricité	27,9	5,6	19,6
Gaz bouteille seul	21,2	5,8	15,4
Gaz naturel seul	19,8	<u>47,2</u>	<u>26,3</u>
Electricité seule	17,4	11,9	<u>20,9</u>
Gaz naturel + électricité	12,6	<u>29,4</u>	<u>16,8</u>
Autre.....	1,0	0,2	0,9
Ne sait pas	0,1	-	0,1
Ensemble des répondants	100,0	100,0	100,0

Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".

¹ Déclaration de l'enquêté.

² Source GDF.

L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson et celle utilisée pour le four sont naturellement très liées. Lorsque l'électricité est l'énergie utilisée pour le four, les différentes formules comprenant l'électricité pour les plaques de cuisson sont plus exploitées qu'en moyenne : au total, l'électricité seule ou combinée concerne alors 77% du groupe (contre 58% dans l'ensemble, rappelons-le). Pour le gaz, le lien est plus fort encore : par exemple, lorsque le gaz bouteille est utilisé pour le four, il l'est également à 85% pour les plaques de cuisson et à 9% combiné avec l'électricité.

Comme il n'est pas possible de déterminer le sens de l'implication - l'énergie utilisée pour le four détermine-t-elle celle utilisée pour les plaques de cuisson ou vice-versa ? - nous avons reporté, dans le tableau suivant, les proportions dans les deux sens. A titre d'exemple, on notera que lorsque l'électricité est utilisée seule pour les plaques de cuisson, elle l'est également à 98% pour le four.

**L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson,
selon l'énergie utilisée pour le four**
(pour les enquêtés disposant de plaques de cuisson et d'un four - 76% de la population)
(en %)

Energie utilisée pour les plaques de cuisson :	Energie utilisée pour le four :			Ensemble (y.c. autre)
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	
Electricité seule	<u>23,1</u>	1,7	-	17,4
	<u>98,4</u>	1,6	-	100,0
Gaz bouteille seul	11,2	<u>85,0</u>	1,7	21,2
	36,7	<u>60,5</u>	1,1	100,0
Gaz bouteille + électricité	<u>37,7</u>	9,0	1,0	27,9
	<u>93,9</u>	4,9	0,5	100,0
Gaz naturel seul	10,9	2,5	<u>88,0</u>	19,8
	38,1	1,9	<u>59,8</u>	100,0
Gaz naturel + électricité	<u>16,5</u>	0,7	8,8	12,6
	<u>89,3</u>	0,8	9,2	100,0
Ensemble des répondants (y compris "Autre" et "Ne sait pas")	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 23,1% des individus dont le four est alimenté par électricité utilisent pour leurs plaques de cuisson, l'électricité seule. *Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble". Les chiffres en italiques se lisent horizontalement.*

Bien entendu, à l'instar de ce qui se passe pour le four, l'énergie utilisée pour le chauffage du logement ou la production d'eau chaude est aussi celle qui est relativement le plus pratiquée pour les plaques de cuisson. Comme dans le cas du four, les utilisateurs du fioul-mazout et du bois pour le chauffage du logement retiennent plus souvent, pour les plaques de cuisson, l'une des deux formules avec le gaz bouteille (seul ou combiné avec l'électricité).

Les résidents en pavillon (qui disposent de plaques de cuisson) choisissent le gaz bouteille : seul (25%) ou combiné avec l'électricité (36%). Les habitants d'HLM - ILN sont de plus grands utilisateurs du gaz naturel seul (37%) et ceux des autres immeubles utilisent plus, soit du gaz naturel seul (34%), soit de l'électricité seule (30%).

Enfin, pour les logements les plus récents (construits après 1982), l'électricité est utilisée, combinée avec le gaz bouteille dans 37% des cas et seule dans 27%. Le gaz bouteille seul se retrouve plus souvent dans les logements construits avant 1915 (35%). Le gaz naturel est plutôt utilisé seul dans les logements construits entre 1915 et 1961 (32%) et dans ceux datant de 1962 à 1973 (26%) : c'est également dans ces derniers que la formule "gaz naturel + électricité" est la plus utilisée (17%).

B - Le critère de choix en cas de remplacement des plaques de cuisson

La **simplicité d'utilisation** est le critère le plus déterminant en cas de remplacement des plaques de cuisson : elle est citée par 22% des répondants, juste devant la qualité de la cuisson (20%) et le coût de l'appareil (19%). On trouve ensuite la sécurité de l'appareil (14%) et le coût d'utilisation (13%). Comme pour le four, l'esthétique n'est pas un critère déterminant pour le choix des plaques de cuisson : elle est citée par à peine 3% des répondants.

Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre cuisinière ou vos plaques de cuisson, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?
(question posée à ceux qui disposent de plaques de cuisson - 79% de la population)

(en %)	
<i>(modalités classées par ordre décroissant des réponses)</i>	Ensemble
Simplicité d'utilisation	21,6
Qualité de la cuisson	20,4
Coût de l'appareil	18,8
Sécurité de l'appareil	13,9
Coût d'utilisation	12,4
Propreté (nettoyage)	8,7
Esthétique	2,8
Autre	1,3
Ne sait pas	0,1
Ensemble des répondants.....	100,0

En fait, l'ordonnancement des résultats est quasi-identique à ceux obtenus pour le four. Et pour cause, le critère de choix cité dans le cas du remplacement du four a été repris à l'identique par plus de 50% des enquêtés pour le remplacement des plaques de cuisson : quand le coût de l'appareil est le critère déterminant pour le four, il l'est également à 78% pour les plaques de cuisson. La proportion est de 64% dans le cas de la "sécurité de l'appareil", 60% pour "le coût d'utilisation", 56% pour "la simplicité d'utilisation" et 55% pour "la qualité de la cuisson". Seule la propreté fait exception à la règle : 31% des répondants concernés citent ce même critère pour ce qui a trait au remplacement des plaques de cuisson.

C - L'énergie idéale en cas de remplacement des plaques de cuisson

La formule "Gaz bouteille + électricité" serait choisie en premier (par 26% des répondants), en cas de remplacement des plaques de cuisson, suivie par l'électricité seule (22%). Le gaz naturel seul attire 20% de la population, comme le gaz naturel combiné avec l'électricité. Enfin, le gaz bouteille seul n'est cité que par 11% de l'échantillon. Bien sûr, lorsque le logement ou la commune sont raccordés au réseau de gaz, les deux formules utilisant le gaz naturel sont plus souvent choisies qu'en moyenne.

Quelle(s) énergie(s) choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?
(question posée à ceux qui disposent de plaques de cuisson - 79% de la population)

<i>(modalités classées par ordre décroissant des réponses)</i>	(en %)		
	Ensemble	Logement raccordé au gaz naturel ¹	Commune raccordée au gaz naturel ²
Gaz bouteille + électricité	26,5	6,5	18,0
Electricité seule	21,9	19,0	<u>24,1</u>
Gaz naturel + électricité	19,6	<u>33,8</u>	<u>24,0</u>
Gaz naturel seul	19,6	<u>36,4</u>	<u>25,3</u>
Gaz bouteille seul	10,9	2,9	7,0
Autre	1,3	1,3	1,2
Ne sait pas	0,2	0,1	0,3
Ensemble des répondants	100,0	100,0	100,0

Les chiffres soulignés sont significativement supérieurs à la colonne "Ensemble".

Encore une fois, on note que les enquêtés se confortent dans leurs pratiques habituelles : pour leurs plaques de cuisson, ils choisiraient d'abord, en cas de remplacement, la même énergie qu'ils utilisent actuellement. Ainsi, 60% à 70% réagissent de la sorte quand ils utilisent actuellement l'électricité seule, le gaz naturel seul, la formule "gaz bouteille + électricité" ou encore la formule "gaz naturel + électricité". Le gaz bouteille seul apparaît être le mode le plus insatisfaisant : seuls 41% de ses utilisateurs actuels garderaient cette même énergie en cas de remplacement.

On ne peut pas parler, enfin, de véritable corrélation entre critère de choix et énergie retenue en cas de remplacement. On remarquera seulement que le critère "coût d'utilisation" conduit plus souvent les individus qui le choisissent à citer le gaz bouteille seul (19%, contre 11% en moyenne) et que le critère "qualité de la cuisson" conduit à choisir relativement plus la formule "gaz naturel + électricité" (30%, contre 20%).

¹ Déclaration de l'enquêté.

² Source GDF.

D - Plaques classiques ou plaques vitrocéramiques ?

On a demandé aux individus qui choisiraient l'électricité seule en cas de remplacement de leurs plaques de cuisson ou de leur cuisinière s'ils opteraient alors pour des plaques classiques ou vitrocéramiques. La réponse est nette : **les plaques vitrocéramiques sont choisies par 55% des répondants, les plaques classiques par 34% seulement.** Ainsi, si tous passaient à l'acte, la progression des plaques vitrocéramiques serait très importante : seuls 20% des individus utilisant actuellement l'électricité seule pour leurs plaques de cuisson disposent de plaques vitrocéramiques. Remarquons aussi que les "ne sait pas" à cette question représentent tout de même - marque d'une méconnaissance du terme ? - plus d'un dixième de la population concernée.

Choisiriez-vous plutôt un appareil avec des plaques classiques ou avec des plaques vitrocéramiques ?

(question posée à ceux qui choisiraient l'électricité seule pour le remplacement des plaques de cuisson - 17% de la population)

	(en %)
	Ensemble
Plaques classiques	33,8
Plaques vitrocéramiques.....	55,0
Ne sait pas.....	11,2
Ensemble des répondants.....	100,0

Les actuels utilisateurs de plaques vitrocéramiques en sont visiblement satisfaits : ceux qui, parmi eux, choisiraient l'électricité seule garderaient à 95 % les mêmes plaques de cuisson¹.

Le profil des individus attirés par les plaques vitrocéramiques est très typé. Il s'agit d'une population jeune et aisée : les revenus du foyer sont élevés (plus de 15 000 francs mensuels dans 42 % des cas) ; les titulaires du bac ou du supérieur représentent 42 % du groupe et les moins de 30 ans, 40 %. Ce groupe est également bien équipé : on y dispose d'un four à micro-ondes à 57 %, d'un magnétoscope à 68 %, de plusieurs voitures à 39 % et d'un ordinateur domestique à 24 %.

¹ On retiendra ici plus l'ordre de grandeur que le chiffre exact, l'effectif étant très faible (48 individus).

DEUXIEME PARTIE

Les prix

Deuxième partie

Les prix

Les opinions sur l'évolution des prix des différentes énergies sont étudiées dans l'enquête de deux façons différentes :

- . Depuis 1984, une question concerne les types d'énergies qui présentent les risques les plus importants, **dans les cinq années à venir**, en matière d'augmentation des prix.
- . Depuis 1987, une autre interrogation enregistre les opinions sur les anticipations des prix des énergies **pour les mois à venir**.

Les évolutions des résultats de ces deux questions sont mises à jour deux fois par an, lors des vagues de printemps et d'automne. Ces observations semestrielles ont donc fait l'objet d'études spécifiques fréquentes, et récemment d'un rapport de synthèse portant principalement sur l'analyse des données recueillies de 1984 à 1990 sur les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir (cf. Bibliographie). Très suivies dans l'enquête, les opinions sur l'évolution des prix fluctuent, soit de façon régulière, laissant apparaître certaines tendances à moyen terme, soit de façon irrégulière, révélant de fortes variations conjoncturelles liées à des phénomènes particuliers. Cet "*observatoire*" des opinions en matière d'évolution des prix des énergies a pour double avantage, s'étalant sur une longue période, de servir de référence à des faits passés, mais aussi de permettre l'élaboration de prévisions qui se rattacheront à des faits proches ou similaires.

Par ailleurs, outre ces deux questions sur l'évolution des prix, une autre interrogation portant sur le **mode de facturation de l'électricité** a été posée lors de la vague de fin 1991 : une modulation éventuelle des tarifs selon les zones géographiques était soumise à l'approbation des enquêtés, au lieu du prix unique pratiqué actuellement.

I - L'opinion sur l'évolution des prix des énergies

I.1. Les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir

En fin 1991, c'est principalement l'augmentation du prix du carburant-auto qui inquiète le plus les Français : 42% d'entre eux ont cité ce type d'énergie en premier lieu¹. L'électricité vient en seconde position avec 29% des réponses et le fioul en troisième avec 16%. Le charbon, le bois et le gaz sont très peu cités (respectivement 3%, 4% et 5%). Depuis 1984, ce sont toujours les trois mêmes énergies qui sont principalement évoquées, mais on assiste à des évolutions assez nettes qui permettent de distinguer des tendances à moyen terme et des variations conjoncturelles. Le tableau ci-dessous donne une vision synthétique des résultats des vagues de fin d'année depuis 1984 pour les premières réponses fournies.

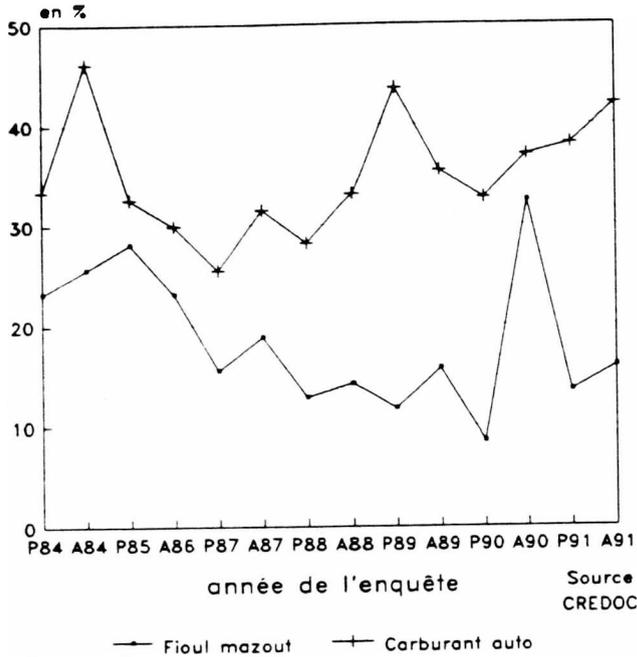
	Electricité	Fioul	Carburant
Fin 1984	18,0	25,6	46,1
Fin 1986	25,3	23,1	29,9
Fin 1987	26,9	18,8	31,5
Fin 1988	33,3	14,2	33,1
Fin 1989	36,0	15,7	35,4
Fin 1990	20,6	32,4	37,0
Fin 1991	29,0	15,9	42,0

lecture du tableau : A l'automne 1991, 29% des Français ont cité l'électricité comme l'énergie présentant les risques les plus importants, pour les 5 années à venir, en matière d'augmentation des prix. 42% ont cité le carburant.

Les graphiques, page suivante, donnent une vision globale des résultats pour toutes les enquêtes où la question a été posée (automne et printemps). Les grandes **tendances à moyen terme** observées pour la période 1984-91 sont les suivantes : augmentation, puis fluctuations irrégulières des craintes pour l'électricité ; réduction, puis stabilité pour le fioul-mazout ; baisse, jusqu'au printemps 87, pour le carburant-auto et augmentation depuis cette date.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "Quels sont, selon vous, parmi les types d'énergies suivants, les deux qui présentent les risques les plus importants dans les 5 années à venir en matière d'augmentation des prix ?" (Présentez la liste - Classez les deux premières réponses). Les six énergies proposées sont : l'électricité, le charbon, le fioul-mazout, le carburant-auto, le gaz, le bois.

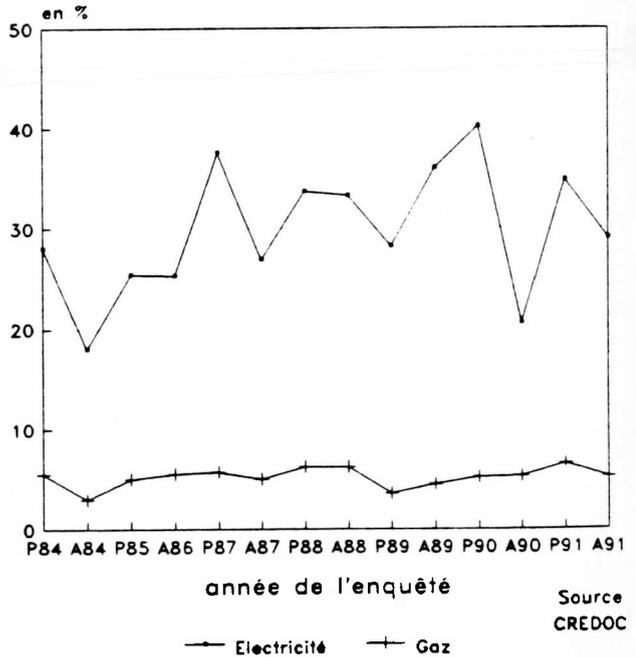
Energie la plus menacée en matière d'augmentation des prix dans les 5 ans à venir



Source CREDOC

A = Automne
P = Printemps

Energie la plus menacée en matière d'augmentation des prix dans les 5 ans à venir



Source CREDOC

De vives craintes pour le prix du fioul ont été induites par la crise du Golfe à l'automne 1990, mais elles se sont dissipées en 1991 ; les opinions se sont depuis rétablies et la part des citations du fioul et de l'électricité retrouve un niveau à peu près semblable à celui de fin 1989 (les augmentations des craintes pour le prix du fioul en 1990 avaient entraîné mécaniquement une baisse de celles exprimées pour l'électricité).

Les craintes pour le carburant continuent leur progression et, avec 42% des réponses en fin 1991, on n'est pas loin des maximums atteints au printemps 1989 (44%) et à l'automne 1984 (46%). Ces situations extrêmes étaient dues, à l'époque, à des fluctuations sensibles du prix de l'essence, qui avaient influé sur les opinions. Cet état de crainte, largement marqué vis-à-vis du prix du carburant-auto, devient maintenant régulier et semble s'être installé dans l'opinion, sans même qu'il soit guidé par des variations conjoncturelles. Il faut dire que le prix de l'essence ces dernières années progresse, certes sans à-coup particulier, mais de façon assez régulière.

Les craintes pour le prix de l'électricité, elles, sont plus fluctuantes et n'augmentent pas de façon régulière, tout comme les prix dans le secteur résidentiel d'ailleurs.

Les énergies citées en deuxième réponse

L'enquête devait citer les deux énergies présentant, selon lui, les risques les plus importants dans les cinq années à venir en matière d'augmentation des prix. En deuxième réponse, les trois énergies citées principalement sont les mêmes qu'en première réponse : l'électricité recueille 24% des voix, le fioul 26% et le carburant-auto 26%. Mentionnons que le gaz, en deuxième position, obtient 14% des citations, tandis que le charbon et le bois ne dépassent pas les 4% chacun.

Si l'on cumule première et deuxième réponses, on obtient alors le classement suivant : carburant-auto 68%, électricité 53%, fioul 42% (l'ordre des énergies est inchangé par rapport à la première réponse seule) ; loin derrière, le gaz obtient 20% des voix, le charbon 7% et le bois 8%.

Tableau des résultats cumulés (1ère et 2ème réponses) pour les vagues d'automne

	Electricité	Fioul	Carburant	Gaz
Fin 1984	34,4*	57,1	78,9	15,1
Fin 1986	40,7	45,9	58,2	18,2
Fin 1987	44,2	43,4	55,6	20,3
Fin 1988	52,6	37,4	56,3	23,1
Fin 1989	57,7	40,6	63,3	18,2
Fin 1990	39,4	62,3	69,3	17,7
Fin 1991	53,1	42,0	68,4	19,5

* 34% des Français ont cité l'électricité en fin 1984, soit en première réponse, soit en deuxième réponse.

Remarquons que *1ère et 2ème réponses cumulées*, le carburant obtient toujours le pourcentage le plus important lors des vagues d'automne. L'électricité est, depuis 1987, la deuxième énergie citée, sauf en 1990 du fait de la crise du Golfe.

Si l'on regarde en outre ce qui se passe pour ces cumuls lors des vagues de printemps, la situation n'est guère différente puisque, là aussi, le carburant-auto réunit **presque** toujours le pourcentage le plus important de craintes d'augmentation des prix.

I.2. L'évolution des prix dans les mois à venir

Comment vont, cette fois, évoluer les prix des énergies **dans les mois à venir** ? Les opinions des Français, à ce sujet, témoignent, ces dernières années, d'un pessimisme accru. Rappelons que trois possibilités de réponses étaient offertes aux enquêtés : le prix va "*augmenter*", "*rester au niveau actuel*", "*baïsser*" et ils devaient se prononcer pour quatre énergies : le pétrole, l'électricité, le gaz et le carburant-auto¹.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*Selon vous, comment vont évoluer les prix des énergies dans les mois qui viennent*" (une réponse par ligne).

Le prix du pétrole va :	augmenter - rester au niveau actuel - baisser
Le prix de l'électricité va :	augmenter - rester au niveau actuel - baisser
Le prix du gaz va :	augmenter - rester au niveau actuel - baisser
Le prix du carburant-auto va :	augmenter - rester au niveau actuel - baisser

Ce sont les réponses "*le prix va augmenter*" qui sont, de loin, les plus nombreuses : selon les types d'énergies, de 69% à 86% des Français prévoient, en fin 1991, une augmentation des prix. La réponse "*va rester au niveau actuel*" est le fait de 12% à 29% de la population, et la réponse "*va baisser*" concerne de 2% à 5% des Français selon les énergies. Une très forte majorité de la population entrevoit donc une augmentation des prix à court terme.

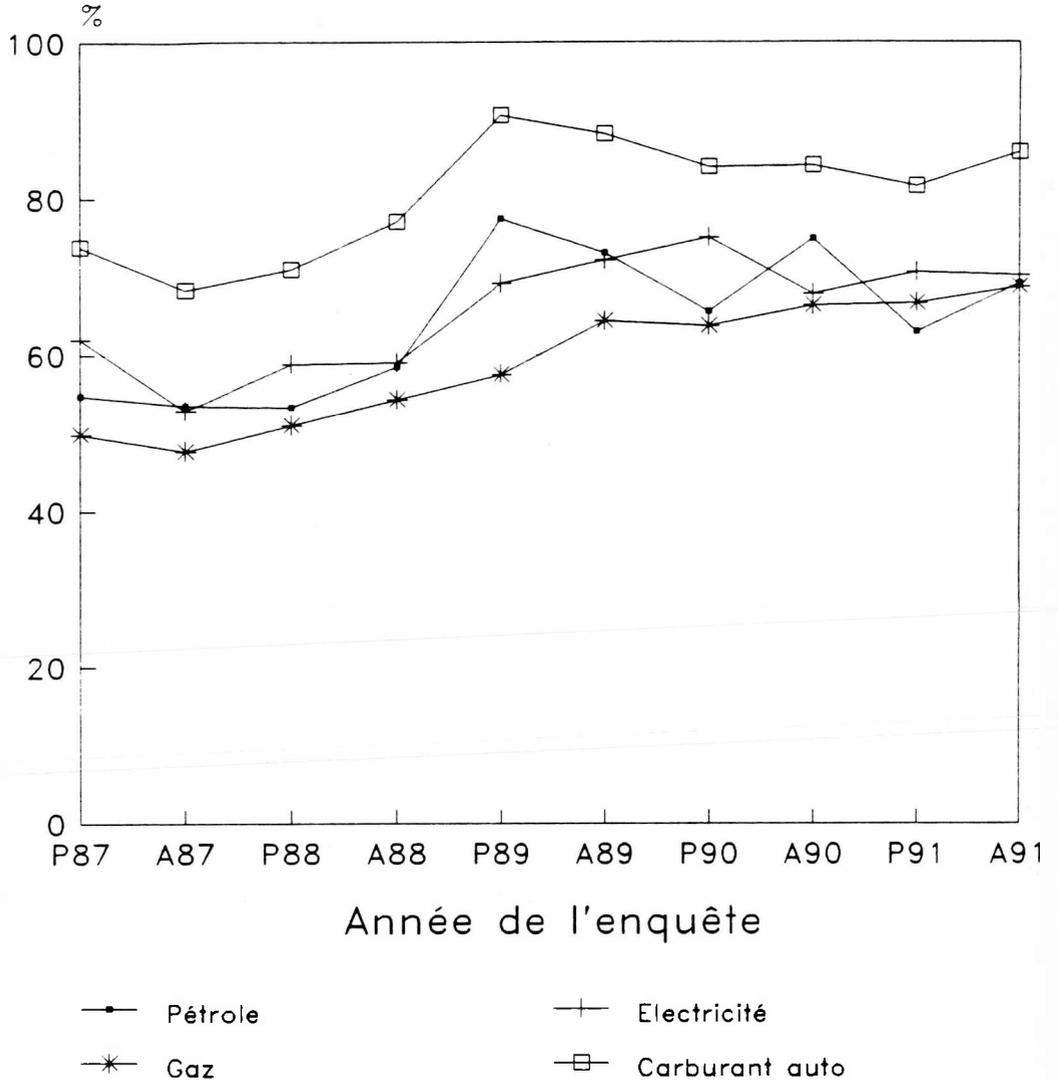
a) L'accroissement dans les années récentes des réponses "*le prix va augmenter*"

Depuis 1987, on observe une forte progression générale des réponses "*le prix va augmenter*" ; celle-ci s'est effectuée assez régulièrement, malgré quelques inflexions particulières dues à des phénomènes conjoncturels. De 1987 à 1991, la progression la plus importante a concerné le gaz avec 21 points d'écart entre ces deux dates ; il est suivi d'assez près par le carburant-auto (+ 18 points) et par l'électricité (+ 17 points); les anticipations d'augmentation des prix du pétrole recueillent 16 points de plus entre 1987 et 1991.

En fin 1991, 86% des Français pensent que le prix du carburant-auto va augmenter dans les mois à venir, ils étaient 68% à l'automne 1987. Une forte progression avait été enregistrée au printemps 1989 (avec 91% de prévisions de hausse). Le même phénomène avait été également observé pour le pétrole à une époque où le prix de l'essence avait effectivement passé le cap des 5 francs le litre, "barrière psychologique" mal ressentie par la population. Ce pessimisme avait d'ailleurs été accompagné d'une prévision d'augmentation du prix de l'électricité et seul le gaz avait échappé, à l'époque, à ce phénomène (cf. graphique). Cette progression intervenue en 1989 des réponses "*le prix va augmenter*" pour le carburant-auto n'a pas été contrecarrée les années suivantes : après une légère retombée, on voit, fin 1991, l'inquiétude de nouveau remonter à ce sujet (+ 4 points par rapport au printemps 1991).

Evolution du prix des énergies dans les mois à venir

Réponses "le prix va augmenter"



Pour 69% des Français, le prix du pétrole va augmenter dans les mois à venir. Ils n'étaient que 54% à prévoir une telle hausse à l'automne 1987. Cette évolution est irrégulière. Il faut bien sûr mentionner le contrecoup, fin 1990, de la guerre du Golfe, qui avait largement accru les inquiétudes sur les prix du pétrole (9 points de plus entre l'automne 1990 et le printemps de la même année). Fin 1991, la progression est assez marquée avec 6 points de plus qu'au printemps 1991.

Les craintes pour l'évolution du prix de l'électricité sont plus fluctuantes, bien qu'en progression depuis 1987. **A l'automne 1991, 70% des Français craignent une augmentation du prix de l'électricité dans les mois à venir,** contre 53% à l'automne 1987. Durant la période allant de fin 1987 au printemps 1990, les craintes avaient augmenté régulièrement (de 53% à 75%, avec une hausse brutale de 10 points au printemps 1989), pour chuter ensuite à 68% à l'automne 1990. Contrairement aux autres énergies, on n'enregistre pas ici de progression durant l'année 1991 (71% au printemps et 70% à l'automne) : les craintes d'augmentation pour l'électricité sont restées inférieures au niveau du printemps 1990 (75%).

Enfin, on assiste, pour le **gaz**, à une hausse progressive et régulière du nombre de réponses prévoyant une augmentation de son prix pour les mois à venir. La progression est très régulière et aucun événement ponctuel ne paraît l'avoir altérée au cours des cinq années observées. De 48% à l'automne 1987, la progression est de 21 points jusqu'à l'automne 1991, où **69% de Français estiment que le prix du gaz "va augmenter"**. A ce niveau, *les craintes enregistrées pour l'augmentation du prix du gaz rejoignent maintenant celles ressenties pour le pétrole ou l'électricité*, alors que le gaz était moins cité qu'eux durant les années 1987-88.

b) Les réponses "*le prix va rester au niveau actuel*" et "*le prix va baisser*"

En compensation des résultats observés pour les réponses "*le prix va augmenter*", on assiste, dans l'ensemble, durant la période fin 1987 - fin 1991, à une **diminution des réponses "*le prix va rester au niveau actuel*"**. Les écarts enregistrés entre ces deux dates vont de 8 à 14 points selon les énergies (l'écart maximal de 14 points revenant au gaz et l'écart minimal de 8 points à l'électricité). A l'automne 1991, les pourcentages de réponses "*le prix va rester au niveau actuel*" sont de 26% pour le pétrole, 28% pour l'électricité, 29% pour le gaz et 12% pour le carburant-auto.

Les réponses "*le prix va baisser*", qui ont également chuté de 1987 à 1991, représentent en fin de période : 5% pour le pétrole, 2% pour l'électricité, pour le gaz et pour le carburant. Autrement dit, plus grand monde ne croit vraiment à une baisse prochaine du prix de ces énergies.

II - Le mode de facturation de l'électricité

Actuellement, l'électricité est facturée au même prix pour tous les ménages français. On pourrait imaginer une facturation modulée selon les zones géographiques, en fonction du prix de revient du kwh d'électricité, celui-ci variant sensiblement d'un point à l'autre du territoire national. *Devrait-on continuer à pratiquer comme actuellement un prix unique ou devrait-on moduler le prix de facturation selon les zones géographiques ?* La réponse fournie par les Français est assez claire¹ : plus des trois quarts d'entre eux (77% exactement) préfèrent que l'on continue de facturer l'électricité à un prix unique. Seuls 22% optent pour une modulation des tarifs selon les zones géographiques.

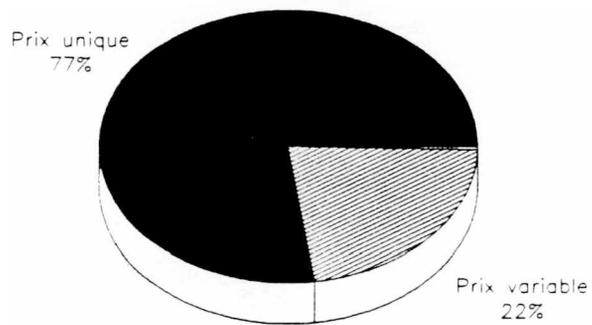
Cette question d'opinion apparaît peu liée aux autres questions de l'enquête, qu'elles soient factuelles ou subjectives. Les opinions sur ce sujet ne semblent donc pas dépendre d'une école de pensée ou d'une autre. C'est sûrement de façon spontanée que les enquêtés ont répondu, et il s'avère que le plus grand nombre ne souhaite pas de changement à la situation actuelle.

Il n'apparaît notamment pas de liens entre ceux qui préfèrent le prix unique ou le prix modulé et les réponses aux questions relatives à l'évolution des prix (dans les 5 ans à venir ou dans les mois à venir).

Signalons simplement que, parmi les partisans du prix de facturation modulé, 32% résident dans des communes de moins de 2000 habitants (contre 28% en moyenne). Leurs caractéristiques en matière d'énergie utilisée dépendent de leur situation rurale et isolée : 18% des individus du groupe sont chauffés principalement au bois (contre 13% en moyenne) et dans 32% des cas, ils résident dans des communes non raccordées au réseau de gaz naturel (27% dans l'ensemble).

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*Le prix de revient d'un kwh varie sensiblement d'un point à l'autre du territoire national. Cependant, chaque kwh est facturé au même prix pour tous les ménages. Pensez-vous plutôt que ? (Enumérez - une seule réponse) : 1) On devrait continuer de distribuer à un prix unique pour tous les ménages français. 2) On devrait moduler le prix de facturation selon les zones géographiques en fonction du prix de revient.*".

MODE DE FACTURATION PREFERE POUR L'ELECTRICITE



Source CREDOC Automne 1991

TROISIEME PARTIE

La maîtrise de l'énergie

Troisième partie

La maîtrise de l'énergie

Cette partie est composée de deux chapitres :

Le premier décrit **les opinions des Français sur les économies d'énergie**. *Sont-ils intéressés par le coût de l'énergie en cas d'achat d'un logement neuf et tiendraient-ils compte d'une information sur ce coût ? Croient-ils en la possibilité de réduire leur facture d'électricité en s'équipant d'appareils économes ?* Au moyen de trois questions précises, un éclairage est donné sur les motivations des Français en la matière.

Dans le second chapitre, les opinions étudiées portent plus largement **sur les rapports entre maîtrise de l'énergie et lutte contre la pollution**. *Quelles sont les opinions générales des Français à ce sujet ? Qu'évoque à leurs yeux la notion d'efficacité énergétique ? Quelles sont les modifications de comportement du consommateur envisageables en ce domaine ? Enfin, quels sont les différents types de pollutions associés aux différentes énergies ?*

I - Maîtriser et économiser l'énergie : attitudes du consommateur

La prise en compte de la consommation énergétique lors de l'achat d'un logement neuf

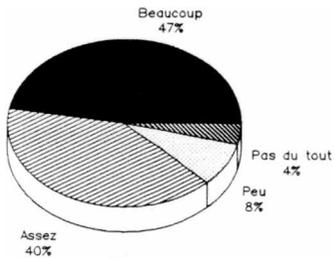
Un chiffrage précis des consommations d'énergie de chauffage intéresserait un très grand nombre de Français lors de l'achat d'un logement neuf.

L'indication précise qui pourrait être fournie par les promoteurs ou les constructeurs sur les consommations d'énergie de chauffage serait très utile aux Français : près de la moitié de la population (47%) en tiendraient *"beaucoup compte"*, 40% en tiendraient *"assez compte"*¹. Cette forte majorité (87% de Français intéressés) démontre clairement l'importance qu'ils donnent au coût énergétique lors de l'achat d'un logement neuf. En matière de consommation d'énergie, l'heure n'est plus à la négligence, du fait d'une part, du montant des dépenses engagées par chacun à ce titre, d'autre part, des gaspillages trop longtemps ignorés, mais dont chacun semble avoir maintenant pris conscience. Equilibrer son budget et confort semblent donc bien être aujourd'hui un objectif général de nos concitoyens : seulement 8% *"tiendraient peu compte"* de ces indications et 4% *"pas du tout compte"*.

Au printemps 1991, la question avait d'ailleurs été posée sous la même forme et 81% des Français avaient affirmé qu'ils tiendraient *"beaucoup compte"* ou *"assez compte"* de telles indications. Le pourcentage est donc en progression assez nette cette année (+ 6 points).

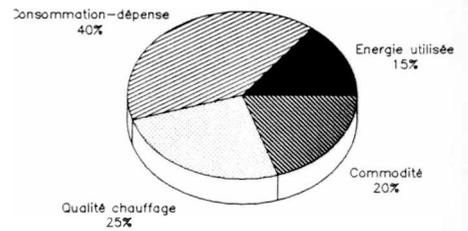
¹ Le libellé exact de la question est le suivant : *"Si les promoteurs ou constructeurs avaient l'obligation d'indiquer précisément, pour chaque logement, les consommations d'énergie de chauffage (par an et par m² de surface), en tiendriez-vous compte lors de l'achat d'un logement ?" - Beaucoup - Assez - Peu - Pas du tout.*

Tiendriez-vous compte
de la consommation d'énergie
lors de l'achat d'un logement



Source CREDOC Automne 1991

Importance attribuée
aux critères suivants
lors de l'achat d'un logement neuf



Source CREDOC Automne 1991

Lors de l'achat d'un logement neuf, **l'importance attribuée à la consommation et à la dépense prévisionnelle d'énergie se révèle prioritaire**. Ainsi, 40% des Français attribueraient, lors de l'achat d'un logement neuf, la plus grande importance à ce critère. Ce résultat confirme bien l'attention qu'ils portent à toute indication précise sur les consommations d'énergie. Ce critère ("*la consommation et la dépense prévisionnelle*") est nettement plus cité que "*la qualité du chauffage*" (25% des réponses), "*la commodité d'utilisation*" (20%) ou "*l'énergie utilisée pour le chauffage*" (15%)¹.

La question est posée dans l'enquête, sous la même forme, depuis trois ans. On remarque que les pourcentages de réponses relatives à "*la consommation et la dépense prévisionnelle*" ont progressé de 5 points durant cette période, au détriment du critère "*énergie utilisée dans le logement*". Par contre, "*la qualité du chauffage*" et "*la commodité d'utilisation*" demeurent stables. A l'occasion de l'achat d'un logement neuf, la consommation et la dépense d'énergie futures semblent donc prendre le pas sur la nature de l'énergie choisie et les qualités du chauffage, mais il faut remarquer qu'aucun des quatre critères proposés n'est radicalement délaissé (les premières réponses regroupent 15% à 40% des Français).

Les résultats sont plus équilibrés si l'on considère les critères cités en deuxième place. En effet, si l'on cumule les premières et les deuxièmes réponses, 66% des Français ont cité "*la consommation et la dépense prévisionnelle*" et 60%, "*la qualité du chauffage*". Pour 42%, c'est "*la commodité d'utilisation*" qui est importante en premier ou en second lieu et pour 31%, c'est "*l'énergie utilisée pour le chauffage*".

Selon les Français, choisir des appareils ménagers faiblement consommateurs peut entraîner des économies d'électricité notables.

Toujours dans l'optique de réduction de la consommation énergétique, **plus de la moitié des Français (54%) pensent que l'achat d'appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie peut entraîner une économie notable sur leur facture d'électricité²**. 33% sont de l'avis contraire et 13% avouent ne pas savoir.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "En matière d'énergie, quelle est l'importance que vous attribuez lors de l'achat d'un logement neuf aux critères suivants ?" (classez par ordre d'importance) 1 - L'énergie utilisée pour le chauffage. 2 - La consommation et la dépense prévisionnelle d'énergie (chauffage, eau chaude). 3 - La qualité du chauffage. 4 - La commodité d'utilisation.

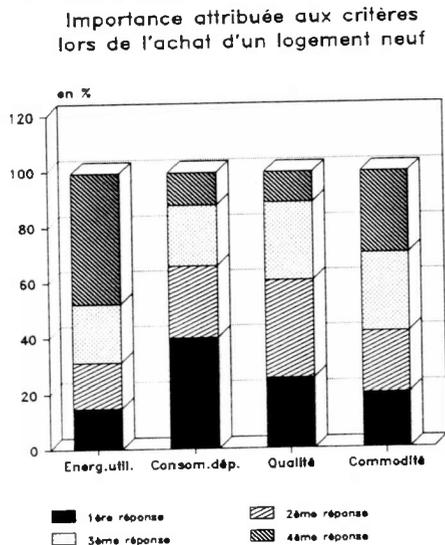
² Le libellé exact de la question est le suivant : "Pensez-vous que l'achat systématique d'appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie puisse entraîner une économie notable sur votre facture d'électricité ?" : oui - non - ne sait pas.

La même question posée lors de la vague de printemps 1991 permet d'observer une progression de 12 points en faveur de la réponse positive. Là encore, on enregistre une considération croissante pour le coût de l'énergie et surtout une diffusion de l'idée que la maîtrise de l'énergie peut avoir des effets économiques sensibles.

Le lien est marqué entre la prise en compte de la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement neuf et les opinions favorables à l'achat d'appareils ménagers économes en énergie.

Les deux tiers (62%) de ceux qui tiendraient beaucoup compte de la consommation énergétique lors de l'achat d'un logement neuf pensent que l'achat d'appareils ménagers faiblement consommateurs peut entraîner une réduction de leur facture d'électricité (contre 54% dans l'ensemble). Le doute sur les économies d'électricité liées à l'achat d'appareils ménagers économes est, par contre, émis par 47% de ceux qui ne tiendraient pas du tout compte d'indications concernant les consommations d'énergie dans le logement (contre 33% dans l'ensemble).

Il existe donc dans la population des groupes généralement plus attentifs à la maîtrise de l'énergie, au-delà des réponses à ces deux questions ponctuelles.



**Importance attribuée à divers critères lors de l'achat d'un logement neuf
(Fin 1991)**

(Classement par ordre d'importance : 1 pour le plus important, 4 pour le moins important)

(en % sur 2012 individus)

Critères	Réponse 1	Réponse 2	Réponse 3	Réponse 4	1 + 2	3 + 4
Energie utilisée	14,7	16,4	21,1	47,2	31	68
Consommation, dépense	39,8	26,0	21,9	11,8	66	34
Qualité du chauffage	25,2	35,2	28,2	10,8	60	39
Commodité d'utilisation	19,8	21,9	28,2	29,5	42	58
Ensemble (y.c. non- réponses)	100,0	100,0	100,0	100,0		

**Lien entre la prise en compte de la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement
et l'attitude adoptée lors de l'achat d'appareils ménagers**

(en % sur 2012 individus)

Prise en compte lors de l'achat d'un logement	L'achat d'appareils faiblement consommateurs peut-il réduire votre facture ?			
	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Beaucoup	62,0	29,4	8,6	100,0
Assez	51,3	31,6	17,1	100,0
Peu	30,6	49,2	20,2	100,0
Pas du tout	35,3	47,3	*	100,0
Ensemble	54,0	32,6	13,4	100,0

* Effectifs faibles

Les attitudes attentives à la consommation d'énergie à domicile sont plus fréquentes chez les Français préoccupés par les problèmes d'environnement.

Ceux qui tiendraient "beaucoup compte" d'indications précises de la part des promoteurs ou des constructeurs (47% de l'ensemble) sont, certes, plus souvent attentifs aux économies d'énergie, mais aussi aux problèmes de pollution. 35% sont beaucoup inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire (29% dans l'ensemble) ; "l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie" constituent des méthodes très efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement selon 11% des individus du groupe (contre 8% dans l'ensemble) ; ils sont plus souvent "tout à fait d'accord" avec l'assertion : "pour améliorer la circulation en ville, il faut limiter l'utilisation de l'automobile" (34%, contre 30% dans l'ensemble) ; ils considèrent assez fréquemment que l'état de l'environnement dans le monde est "très mauvais", que "les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes de l'environnement", qu' "en cas d'accident nucléaire, les autorités ne sont pas prêtes à protéger les populations".

Ceux qui pensent que l'achat systématique d'appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie peut entraîner une économie notable sur leur facture d'électricité (54% de l'ensemble) témoignent aussi, dans une moindre mesure, d'une certaine préoccupation pour l'état de l'environnement actuel : 42% seraient ainsi prêts à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver l'environnement (contre 39% en moyenne).

Le choix du critère "consommation et dépense prévisionnelle d'énergie" lors de l'achat d'un logement neuf n'est pas, en revanche, caractéristique d'une population spécifique. Seul l'âge intervient pour le choix du critère "commodité d'utilisation", qui attire davantage les personnes de plus de 60 ans (33%, contre 25% dans l'ensemble).

II - Maîtriser l'énergie pour lutter contre la pollution

II.1. Opinions générales des Français

A - L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie

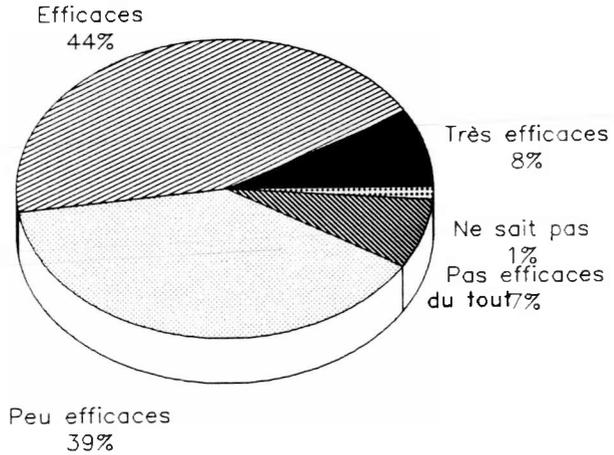
Les économies d'énergie, pourtant plutôt populaires, et l'utilisation rationnelle de l'énergie ne sont reconnues efficaces, pour réduire les effets néfastes sur l'environnement, que par la moitié de la population. Ainsi, à l'automne 1991, c'est seulement pour 8% des Français que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent des méthodes *"très efficaces"* pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement¹. 44% d'entre eux considèrent qu'elles sont *"efficaces"*. Une forte proportion (39%) estime, par contre, qu'elles sont *"peu efficaces"* et 8%, *"pas efficaces du tout"*. Rappelons pourtant que pour 70% des Français (résultats de l'enquête d'automne 1990), "les pollutions de l'environnement" sont très liées à l'utilisation de l'énergie.

Globalement, le constat d'un lien entre mauvaise utilisation de l'énergie et pollution est donc net, mais les méthodes pour réduire ces pollutions ne sont pas encore reconnues par tous. En fait, les jugements portent sans doute tout autant sur l'inefficacité théorique des méthodes de réduction des pollutions par la maîtrise de l'énergie que sur celles qui sont mises en oeuvre actuellement. En effet, dénoncer l'inefficacité des économies d'énergie peut signifier aussi bien qu'on regrette le manque de moyens accordés à cette politique, qu'on estime cette politique fondamentalement inefficace. Il faut quand même préciser que c'est parmi ceux qui estiment ces méthodes efficaces que la liaison entre pollutions et utilisations de l'énergie est le plus souvent reconnue.

¹ Le libellé exact est le suivant : "Selon vous, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement ?" - Très efficaces - Efficaces - Peu efficaces - Pas efficaces du tout.

L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie

Efficacité pour réduire
l'ampleur des problèmes d'environnement



Ces opinions n'évoluent pas au fil du temps dans le sens d'un meilleur jugement à l'égard des méthodes de maîtrise de l'énergie. En effet, la question avait été posée sous la même forme en fin 1989 : à l'époque, on obtenait 56% de réponses "*très efficaces*" ou "*efficaces*". Ces jugements d'efficacité ont donc subi une légère baisse de 4 points en deux ans.

Les caractéristiques des individus considérant ces méthodes "très efficaces" (8% de la population) prouvent leur prise de conscience personnelle vis-à-vis des problèmes d'environnement :

- **Dans le domaine du logement et de son équipement**, 63% des individus de ce groupe affirment qu'ils tiendraient "*beaucoup compte*" d'indications précises sur la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement neuf (contre 47% en moyenne); 15% seraient prêts à investir "*5 000 francs et plus*" dans l'équipement d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (contre 7% en moyenne) ; 64% pensent que "*l'achat systématique d'appareils ménagers faiblement consommateurs en énergie*" peut entraîner une économie notable sur leur facture d'électricité (contre 54%).
- **Dans le domaine de l'automobile**, 45% des individus du groupe sont "*tout à fait d'accord*" sur le fait que pour améliorer la circulation en ville, il faut limiter l'utilisation de l'automobile (contre 30% en moyenne). A cette opinion s'associe une sensibilité aux problèmes liés à l'utilisation de l'automobile : dans ce groupe, 29% se déclarent prêts à acheter comme deuxième voiture une voiture électrique (contre 20%), et essentiellement parce qu'elle serait moins polluante.

On ressent donc, dans ce groupe, un désir d'investir personnellement dans la lutte contre la pollution, même concrètement par un apport financier. Cette dernière attitude est liée, il faut le dire, à des moyens financiers suffisants (37% des individus du groupe ont, dans leur ménage, des revenus de 15 000 francs et plus par mois, contre 24% en moyenne). Un grand nombre d'entre eux sont prêts, pour une meilleure protection de l'environnement, à certains sacrifices : 52% accepteraient un niveau de vie plus faible (39% dans l'ensemble) et 58% moins de confort (49% dans l'ensemble).

L'utilisation rationnelle de l'énergie passe, pour ce groupe (réponses "très efficaces"), par une plus grande utilisation de l'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France (59%, contre 46% dans l'ensemble). On remarque d'ailleurs dans ce groupe une large confiance envers les progrès scientifiques et techniques. De fait, **les individus diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures** sont ici largement représentés (ils constituent 42% du groupe, contre 26% en moyenne). On y trouve aussi une forte proportion d'hommes (59%, contre 47% en moyenne).

On retrouve cette confiance envers le développement du nucléaire **chez ceux qui ont répondu que les méthodes d'économie et de maîtrise de l'énergie sont "efficaces"** pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. Au contraire, parmi **ceux qui pensent que ces méthodes sont "peu efficaces"**, c'est plutôt une moindre utilisation de l'électricité d'origine nucléaire qui est souhaitée ; cette énergie est d'ailleurs considérée comme la plus polluante pour l'environnement par 32% des individus du groupe (contre 28% dans l'ensemble). 66% d'entre eux pensent aussi que les autorités n'assureraient pas la protection des populations en cas d'accident d'une centrale nucléaire (contre 59% en moyenne).

Enfin, **chez ceux qui considèrent l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie comme "pas du tout efficaces"** (8% de l'ensemble de la population), on discerne des attitudes généralement négatives sur divers sujets. Outre l'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire et une attitude opposée au développement de l'électricité d'origine nucléaire, auxquelles on pouvait s'attendre, on trouve ici des attitudes négatives envers l'impact des découvertes scientifiques, le fonctionnement de la justice, l'état de l'environnement, les conditions de vie à venir, le fonctionnement de la société,... A propos de la maîtrise de l'énergie et de la pollution, 15% d'entre eux tiendraient "*peu compte*" d'indications précises sur la consommation d'énergie lors de l'achat d'un logement et 46% ne seraient prêts à investir aucune somme supplémentaire pour acheter des appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (contre 36% en moyenne). Par contre, 40% seraient "*tout à fait d'accord*" pour limiter l'utilisation de l'automobile en ville (30% dans l'ensemble).

Les hommes âgés de 40 à 59 ans représentent 23% de ce groupe (15% dans l'ensemble) et les non-diplômés (et ceux possédant seulement le cep), 63%.

**L'efficacité des économies d'énergie, selon le diplôme
(Fin 1991)**

(en % sur 2012 individus)

	Aucun cep	Bepc-beps-be	bac, ét. sup.	Ensemble
Très efficaces	37,6	20,6	41,8	100,0
Efficaces	52,2	21,6	26,2	100,0
Peu efficaces	56,8	19,6	23,6	100,0
Pas efficaces	63,1	16,1	20,8	100,0
Ensemble	53,6	20,4	26,0	100,0

**L'efficacité des économies d'énergie, selon l'opinion sur le progrès scientifique¹
(Fin 1991)**

(en % sur 2012 individus)

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Très efficaces	48,7	50,3	*	100,0
Efficaces	42,9	55,3	*	100,0
Peu efficaces	32,8	65,9	*	100,0
Pas efficaces	30,4	68,4	*	100,0
Ensemble	38,3	60,0	1,7	100,0

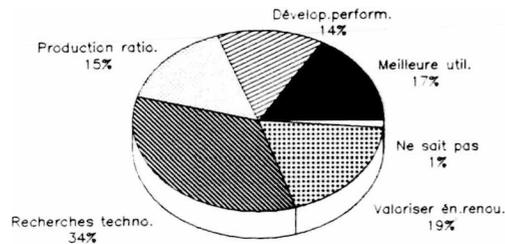
* Effectifs faibles

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?" - Oui - Non.

B - La notion d'efficacité énergétique

Nous avons vu que les Français sont partagés quant aux effets de l'utilisation rationnelle de l'énergie pour faire face aux problèmes d'environnement. Si l'on s'intéresse non plus aux principes, mais aux modalités d'action, il existe, bien sûr, divers moyens pour **améliorer l'efficacité énergétique**. C'est sur les divers moyens d'action envisageables que nous avons interrogé les Français¹ : *une meilleure utilisation des équipements (chaudière, chauffe-eau, ...), un développement des usages les plus performants de chaque énergie, une production plus rationnelle de l'énergie, de nouvelles recherches sur des technologies performantes, une meilleure valorisation des énergies renouvelables*. On trouvera donc dans les réponses à cette question une sorte de synthèse des opinions de la population en matière de politique énergétique et de maîtrise de l'énergie.

Moyen d'action privilégié en premier
pour améliorer l'efficacité énergétique



Source CREDOC Automne 1991

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "L'amélioration de l'efficacité énergétique permet de réduire les pollutions liées à l'énergie (fumées, gaz, déchets, ...). Selon vous, quand on parle d'améliorer l'efficacité énergétique, quel moyen d'action doit-on privilégier en premier lieu ?" :

- . Une meilleure utilisation des équipements (chaudière, chauffe-eau, ...).
- . Un développement des usages les plus performants de chaque énergie.
- . Une production plus rationnelle de l'énergie.
- . De nouvelles recherches sur des technologies performantes.
- . Une meilleure valorisation des énergies renouvelables.

La dispersion des opinions traduit l'existence de sensibilités différentes en matière de défense de l'environnement.

Ce sont *"les nouvelles recherches sur des technologies performantes"* qui ont le plus souvent retenu l'attention des Français : 34% d'entre eux considèrent que c'est là le meilleur moyen d'améliorer l'efficacité énergétique. Les quatre autres propositions, à quelques points près, se trouvent autant citées les unes que les autres : *"la valorisation des énergies renouvelables"*, avec 19% des réponses, vient en seconde position, puis *"une meilleure utilisation des équipements"*, avec 17% des citations ; *"une production plus rationnelle de l'énergie"* réunit 15% des réponses et *"le développement des usages les plus performants de chaque énergie"*, 14%. On remarquera que, pour cette question, seulement 1% de la population n'a pas répondu, ce qui témoigne de l'intérêt que portent les Français à ce sujet.

Ce sont des hommes (55%), principalement des hommes actifs (36%), des hommes mariés ou âgés de 40 à 59 ans et plus généralement des individus appartenant à cette classe d'âge (36%, contre 30%) qui optent le plus souvent pour la solution *"des nouvelles recherches technologiques"*. Le profil des enquêtés ayant choisi cette réponse est cependant relativement peu typé.

En revanche, *"la valorisation des énergies renouvelables"* est une idée caractéristique des individus diplômés, assez jeunes, se déclarant prêts à investir personnellement pour la protection de l'environnement, et plutôt opposés au nucléaire. 37% d'entre eux sont diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures (contre 26% en moyenne) ; 18% sont bacheliers et âgés de 30 à 49 ans et 14% sont bacheliers, âgés de moins de 30 ans (contre respectivement 11% et 9% en moyenne). On recense ici 8% d'étudiants (5% dans l'ensemble).

Le désir de protection de l'environnement est marqué dans ce groupe : ainsi, y souhaite-t-on une moindre utilisation de l'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie (62%). On y désire aussi une limitation des exportations d'électricité, car il y a assez de centrales nucléaires en France (57%). Enfin, on se dit prêt à accepter, pour protéger l'environnement, un moindre confort, un niveau de vie plus faible et un ralentissement économique (respectivement 61%, 48% et 58% du groupe, contre respectivement 49%, 39% et 53% en moyenne). Notons enfin qu'une grande fraction des participants à une association de défense de

l'environnement (34% d'entre eux, contre 19% dans l'ensemble) ont choisi cette réponse. Ils sont cependant très peu nombreux (3% dans l'ensemble de la population).

"Le développement des usages les plus performants de chaque énergie" semble avoir retenu l'attention, au contraire du groupe précédent, d'individus confiants envers le nucléaire et qui ne sont pas toujours prêts à faire certaines concessions pour la protection de l'environnement. Ainsi, 57% d'entre eux pensent qu'il faut utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France (contre 46% en moyenne). Pour la moitié du groupe, les autorités pourraient assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire (contre 40% dans l'ensemble). Enfin, accepter *"un niveau de vie plus faible"* ou *"moins de confort"* pour la protection de l'environnement n'est pas souhaité par respectivement 69% et 59% des individus du groupe (contre 60% et 50% en moyenne).

"Une meilleure utilisation des équipements (chauffage, eau chaude)" a été plus fréquemment citée par des femmes (66%), principalement des femmes âgées de 60 ans et plus (25%, contre 15% dans l'ensemble). Les non-diplômés représentent 64% du groupe et les personnes de 70 ans et plus, 18% (contre 11% en moyenne). Un tiers (34%) sont de 60 ans et plus. Ce sont donc globalement les personnes âgées qui pensent davantage à améliorer l'utilisation des équipements domestiques.

Remarquons enfin qu'aucune caractéristique particulière n'apparaît chez les individus ayant opté pour *"une production plus rationnelle de l'énergie"*.

II.2. Comportements et investissements personnels envisageables

A - L'investissement dans des équipements domestiques peu polluants nécessite une aisance financière, une sensibilité aux problèmes d'environnement et la possibilité de faire des projets de long terme.

Quelle somme supplémentaire les Français sont-ils disposés à engager pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement ?¹. Cette dépense ne paraît nullement envisageable pour **36% des Français**. 19% envisagent d'y investir de "1 à 499 francs", 16% accorderaient de "500 à 999 francs", 14% de "1 000 à 1 999 francs" et 15%, plus de "2 000 francs". **Trois groupes se dégagent donc : un bon tiers des Français n'accorderait aucune somme supplémentaire (36%), un autre tiers investirait moins de 1 000 francs (35%) et un dernier petit tiers dépenserait, à cette fin, plus de 1 000 francs (29%).**

Les résultats obtenus à cette question lors de la vague d'automne 1989 étaient à peu près similaires, le pourcentage d'individus accordant 5 000 francs et plus étant alors un peu plus important (11%, au lieu de 7% en fin 1991). On ne note cependant aucune évolution dans le nombre de ceux qui ne sont pas prêts à faire d'efforts financiers supplémentaires (37% en 1989).

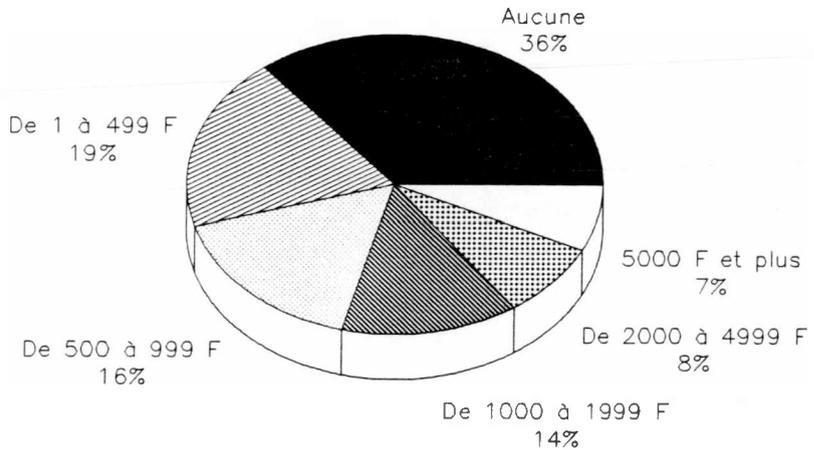
Bien entendu, les montants que les Français seraient prêts à consacrer à une meilleure défense de l'environnement dépendent de leurs revenus effectifs. Ainsi, 43% de ceux qui consacraient "5 000 francs et plus" disposent, dans leur foyer, de revenus mensuels d'au moins 15 000 francs (contre 24% dans l'ensemble de la population).

Corrélativement, ces personnes sont plus souvent diplômées du baccalauréat, ou possèdent des diplômes d'études supérieures (22% de diplômés du supérieur, contre 9% en moyenne). Ces deux caractéristiques majeures, revenus et diplôme, sont constantes depuis 1989. Signalons que ce groupe comporte principalement des hommes (62%), le plus souvent actifs (48%).

¹ Le libellé de la question est le suivant : "Quelle somme supplémentaire seriez-vous disposé(e) à payer pour vous équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (comme par exemple, une chaudière performante, un chauffe-eau solaire, ...): Aucune ; de 1 à 499 francs ; de 1 000 à 1 999 francs ; de 2 000 à 4 999 francs ; 5 000 francs et plus.

Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à payer

pour s'équiper d'appareils assurant une
meilleure protection de l'environnement



L'effet-revenu est ici tellement fort qu'il a tendance à occulter d'autres caractéristiques du groupe. Cependant, au-delà de leur revenu élevé, les individus prêts à dépenser plus de 5 000 francs d'équipements témoignent souvent d'une préoccupation générale vis-à-vis des problèmes écologiques. "Accepter un niveau de vie plus faible pour préserver et protéger l'environnement" ou "accepter moins de confort" dans ce même but, sont des possibilités qu'entrevoient un grand nombre d'entre eux (60% pour le niveau de vie, contre 39% en moyenne et 69% pour le confort, contre 49%). De même, "accepter un ralentissement économique" serait admis par 62% des individus du groupe, contre 53% dans l'ensemble.

Plus d'un tiers (39%) se déclarent également prêts à acheter, comme deuxième voiture, une voiture électrique (contre 20% dans l'ensemble de la population) et, pour la quasi-totalité d'entre eux, pour des raisons de moindre pollution. Etant donné les revenus élevés de ce groupe, le coût de la voiture électrique ne semble pas les rebuter. Dans ce groupe, 46% possèdent d'ailleurs plusieurs voitures (contre 28% en moyenne) et 47% se déclarent "tout à fait d'accord" pour limiter l'utilisation de l'automobile en ville (30% dans l'ensemble).

A l'opposé, ne vouloir ou ne pouvoir investir "aucune somme supplémentaire" dans l'équipement de ce type d'appareils est surtout le lot des personnes âgées. On le comprend, l'envie de renouveler l'équipement de son logement, même dans un but écologique, n'est pas fréquente chez les personnes de plus de 60 ans et encore moins chez les plus de 70 ans. Ainsi, parmi ceux qui ont déclaré ne rien vouloir investir, on compte 35% de personnes de plus de 60 ans, dont 19% de 70 ans et plus. Retraités et non-diplômés (67% sont non-diplômés ou ont seulement le cep) sont largement majoritaires dans ce groupe. Ce résultat permet de relativiser le fait que les personnes âgées préconisent assez souvent "une meilleure utilisation des équipements (chaudière, chauffe-eau)" pour améliorer l'efficacité énergétique (cf. plus haut). Cette meilleure utilisation ne passe manifestement pas, pour nombre d'entre elles, par un investissement financier. D'autre part, les individus de ce groupe ne sont pas souvent prêts à accepter, pour la protection de l'environnement, un niveau de vie plus faible (71% du groupe), moins de confort (63% du groupe) ou un ralentissement économique (56% du groupe).

Enfin, c'est à partir d'une somme de 1 000 francs que l'on retrouve, de façon atténuée, les principales caractéristiques énoncées pour le groupe prêt à investir 5 000 francs et plus : niveau d'études élevé, revenus élevés, hommes actifs. Pour les sommes allant de 1 à 1 000 francs, les caractéristiques des répondants sont moins nettes et les opinions ne se regroupent pas suffisamment pour dégager des tendances.

**Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à engager,
selon le revenu mensuel global du foyer**

(en % sur 2012 individus)

Revenus Somme	Moins de 4 000 Francs	4 000 F à 5 999 F	6 000 F à 7 999 F	8 000 F à 9 999 F	10 000 F à 11 999 F	12 000 F à 14 999 F	15 000 F et plus	Ensemble (1)
aucune	11,1	13,5	13,9	13,4	9,9	11,4	12,3	100,0
de 1 à 499 F	8,7	14,2	10,5	13,7	13,0	13,3	15,3	100,0
500 à 999 F	*	6,5	15,2	11,4	10,7	16,6	24,0	100,0
1 000 à 1 999 F	*	7,7	*	9,0	10,8	12,3	38,1	100,0
2 000 à 4 999 F	*	*	*	*	*	12,1	49,5	100,0
5 000 F et plus	*	*	*	15,7	*	19,1	42,6	100,0
Ensemble	7,6	9,9	11,1	12,3	10,5	13,3	23,5	100,0

* Effectifs faibles

(1) - Ensemble, y compris les non-déclarés

Somme supplémentaire que l'enquêté est disposé à engager, selon l'âge

(en % sur 2012 individus)

	24 ans et moins	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
aucune	9,1	25,1	30,4	35,4	100,0
de 1 à 499 F	16,4	33,3	25,1	25,3	100,0
500 à 999 F	19,3	31,7	29,3	19,6	100,0
1 000 à 1 999 F	16,2	36,4	33,5	13,9	100,0
2 000 à 4 999 F	*	35,6	39,7	12,8	100,0
5 000 F et plus	*	42,2	32,3	16,0	100,0
Ensemble	13,4	31,4	30,4	24,9	100,0

* Effectifs faibles

B - A propos de l'utilisation de l'automobile

Les dépenses énergétiques des ménages, sommes qui correspondent à l'un de leurs postes de consommation parmi les plus importants, se répartissent à peu près également entre les dépenses pour le logement et celles pour l'automobile. Lorsqu'on parle de maîtrise de la consommation par les ménages, il faut donc aussi s'intéresser à l'usage de l'automobile.

L'utilisation de l'automobile est devenue extrêmement importante en France. C'est d'ailleurs l'une des causes principales de la pollution atmosphérique. Dans l'enquête, deux questions factuelles nous renseignent sur l'importance de cette utilisation. Nous verrons, plus loin dans ce chapitre, quel pourrait être l'accueil fait à l'utilisation de la voiture électrique, conçue pour réduire la pollution.

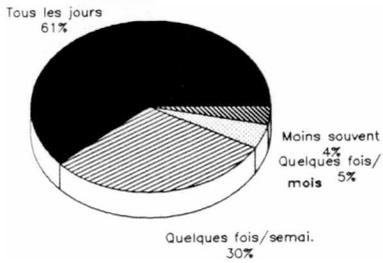
Les trois quarts (72%) de l'ensemble des Français ont conduit personnellement au cours des douze derniers mois. C'est cette partie de la population qui a répondu aux deux questions relatives à la fréquence d'utilisation du véhicule et à la longueur des trajets effectués¹.

¹ Les libellés exacts des questions sont les suivants : "Utilisez-vous votre véhicule (ou le véhicule que vous conduisez) ?" - Tous les jours, - Quelques fois par semaine - Quelques fois par mois - Moins souvent.

"Les trajets (aller-retour) que vous effectuez avec votre véhicule (ou le véhicule que vous conduisez) sont-ils le plus souvent ?" - Des trajets inférieurs à 20 kms - Des trajets compris entre 20 et 50 kms - Des trajets supérieurs à 50 kms.

Fréquence d'utilisation du véhicule Echantillon de 1456 individus

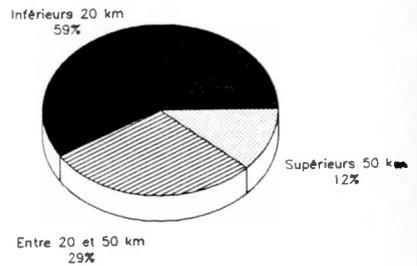
ayant conduit personnellement
au cours des 12 derniers mois



Source CREDOC Automne 1991

Importance des trajets effectués Echantillon de 1456 individus

ayant conduit personnellement
au cours des 12 derniers mois



Source CREDOC Automne 1991

Presque les deux tiers (61 %) de ces conducteurs utilisent leur véhicule tous les jours, soit 44 % de l'ensemble de la population. Autrement dit, **quatre Français sur dix conduisent tous les jours.**

D'autre part, 30 % des conducteurs n'utilisent pas leur voiture chaque jour, mais ils le font quelques fois par semaine, ce qui représente 22 % de l'ensemble de la population. Autrement dit, **plus de six Français sur dix prennent le volant au minimum plusieurs fois par semaine, soit plus de 90 % de ceux qui ont conduit au cours des 12 derniers mois.** A l'inverse, seulement 5 % des conducteurs ne prennent leur voiture que quelques fois par mois et 4 % encore moins souvent.

On voit, à la lecture de ces chiffres, combien est répandue l'utilisation de l'automobile.

Les trajets effectués le plus souvent (aller-retour) sont, dans 6 cas sur 10, inférieurs à 20 kms ; dans près de 3 cas sur 10, ils sont compris entre 20 et 50 kms et pour 12 % des conducteurs, ces trajets sont supérieurs à 50 kms.

On ne trouve pas de liaison particulière entre la fréquence d'utilisation et la longueur des trajets effectués, ce qui est en soi une information : une majorité (58 %) de ceux qui utilisent leur voiture tous les jours l'utilisent donc pour des petits trajets (moins de 20 kms aller et retour). Par contre, les types de population concernés pour chaque réponse se distinguent assez nettement.

Parmi ceux qui prennent leur voiture tous les jours, la grande majorité des individus sont des actifs (72 %), qui travaillent le plus souvent à plein temps. Ils parcourent plus de 19 000 kms dans l'année (37 %) et possèdent souvent plusieurs voitures (47 %, contre 37 % en moyenne)¹. 48 % de ces conducteurs quotidiens sont des hommes actifs (39 % dans l'ensemble) et 24 % des femmes actives (21 % dans l'ensemble). Les individus âgés de 25 à 39 ans sont les plus largement représentés ici (45 %, contre 37 % en moyenne). La taille d'agglomération ou la zone de résidence des conducteurs n'apparaît pas significative de l'utilisation quotidienne de la voiture.

¹ La moyenne se réfère ici, pour la totalité du chapitre intitulé : "A propos de l'utilisation de l'automobile", à l'ensemble de ceux ayant conduit au cours des 12 derniers mois.

Remarquons aussi que 20% des conducteurs quotidiens ne sont "*pas du tout d'accord*" avec l'assertion : "*pour améliorer la circulation en ville, il faut limiter l'utilisation de l'automobile*" (contre 16% en moyenne)¹. Les plus grands utilisateurs ne sont donc pas ceux qui reconnaissent le plus facilement l'effet néfaste de l'usage de l'automobile en ville.

Parmi ceux qui utilisent leur véhicule quelques fois par semaine, les retraités sont les mieux représentés : 29%, contre 15% en moyenne. On ne s'étonnera pas de trouver ici 31% de personnes âgées de 60 ans et plus ; les hommes inactifs représentent 29% du groupe (18% dans l'ensemble) et les femmes inactives, 32% (23% en moyenne). Le nombre de kilomètres parcourus au cours des 12 derniers mois est de 3 000 à 9 000, pour environ le tiers du groupe. N'étant pas assujettis au besoin de prendre leur voiture tous les jours ou freinant volontairement cette utilisation, les individus de ce groupe ont des opinions plus favorables à la limitation de l'utilisation de l'automobile en ville : 35% se déclarent "*tout à fait d'accord*" avec cette limitation, contre 29% en moyenne.

Enfin, 5% des conducteurs prennent leur voiture seulement quelques fois par mois : il s'agit, pour près du tiers, de célibataires (15% dans l'ensemble), un tiers environ résident à Paris ou dans son agglomération. On compte aussi 10% d'étudiants dans ce groupe (3% dans l'ensemble).

La longueur des trajets effectués le plus souvent diffère principalement selon le sexe et l'activité des individus concernés ; la taille d'agglomération de résidence intervient peu.

Les trajets les plus courts, de moins de 20 kms aller et retour, sont plus souvent effectués par des femmes (50%, contre 43% dans l'ensemble) ; les femmes inactives représentent, en particulier, 29% de ce groupe, sans d'effet d'âge particulier. Les conducteurs faisant le plus souvent des trajets courts roulent fréquemment de 3 000 à 9 000 kms par an (c'est le cas pour 25% du groupe).

¹ Le libellé exact de cette question était le suivant : "*Pensez-vous que pour améliorer la circulation en ville, il faut limiter l'utilisation de l'automobile*" ? - *Tout à fait d'accord* - *Assez d'accord* - *Peu d'accord* - *Pas du tout d'accord*.

Ceux qui effectuent des trajets plus importants (20 à 50 kms) roulent évidemment davantage (35% font 19 000 kms ou plus annuellement, contre 27% dans l'ensemble). Ils habitent assez fréquemment dans des communes de moins de 2 000 habitants (37% du groupe, contre 29% en moyenne). Les actifs sont ici sur-représentés (67%, contre 59% dans l'ensemble), et principalement les hommes actifs (44%, contre 39% dans l'ensemble). 63% des individus du groupe sont d'ailleurs des hommes (contre 57% dans l'ensemble des conducteurs).

Le groupe des conducteurs effectuant le plus souvent des trajets de 50 kms ou plus présente des caractéristiques encore plus marquées. Dans ce groupe, 63% des individus roulent au moins 19 000 kms dans l'année (27% dans l'ensemble). Les hommes sont, cette fois, très présents, avec 74% des individus (ensemble : 57%) et principalement les hommes actifs (56%, contre 39% en moyenne). 71% des membres du groupe sont d'ailleurs actifs (59% dans l'ensemble). Les hommes âgés de 25 à 39 ans sont ici bien représentés (31%, contre 19% en moyenne). Ces individus sont d'ailleurs assez souvent préoccupés par le coût de l'automobile : plus de la moitié d'entre eux (52%) pensent que le carburant-auto est la source d'énergie la plus menacée d'augmentation de prix dans les cinq années à venir (contre 44% dans l'ensemble). Les résidents en ville y sont nombreux (44%, contre 35%) et 16% ont l'usage d'une résidence secondaire (11% en moyenne). Cette dernière information laisse penser que deux catégories d'individus coexistent parmi ceux qui utilisent le plus souvent l'automobile pour les longs trajets (plus de 50 kms). D'une part, ceux qui font souvent de longs trajets, par exemple tous les jours, et qui sont, nous allons le voir, des hommes actifs. D'autre part, ceux qui font principalement de longs trajets, mais assez rarement (retraités, ...).

Le groupe des personnes qui font **quotidiennement** des trajets de plus de 20 kms représente 26% de l'ensemble de la population ayant conduit au cours des 12 derniers mois ; le groupe de celles qui font **occasionnellement** des trajets de plus de 20 kms en représente 15%. Ces deux groupes diffèrent par leur composition socio-démographique :

. **Dans le premier groupe (conduit tous les jours pendant plus de 20 kms)**, 82% des individus sont actifs (contre 59% dans l'ensemble). Les hommes âgés de 25 à 39 ans représentent le tiers du groupe (contre 19% en moyenne). 48% sont actifs, vivant eux-mêmes avec un conjoint également actif (36% en moyenne).

- Dans le second groupe (trajets de plus de 20 kms, mais pas tous les jours), on compte 27% d'hommes mariés inactifs (14% dans l'ensemble de la population), 29% de retraités et, plus précisément, 23% d'hommes âgés de 60 ans et plus (contre respectivement 15% et 11% en moyenne).

Fréquence d'utilisation de la voiture, selon l'âge de l'enquêté

(en % sur 1456 individus)

	24 ans et moins	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
	Tous les jours	10,5	45,1	34,8	
Quelques fois/semaine	12,5	24,2	32,7	30,6	100,0
Quelques fois/mois	*	*	32,7	26,4	100,0
Moins souvent	*	41,1	*	*	100,0
Ensemble	11,8	37,3	33,6	17,3	100,0

* Effectifs faibles

Fréquence d'utilisation de la voiture, selon le sexe et l'activité de l'enquêté

(en % sur 1456 individus)

	Hommes		Femmes		Ensemble
	actifs	inactifs	actives	inactives	
Tous les jours	47,7	11,7	24,1	16,5	100,0
Quelques fois/semaine	25,2	29,2	13,7	31,8	100,0
Quelques fois/mois	*	*	*	32,4	100,0
Moins souvent	*	*	*	*	100,0
Ensemble	38,5	18,2	20,8	22,5	100,0

Distance aller-retour des trajets habituels, selon le sexe et l'activité de l'enquêté

(en % sur 1456 individus)

	Hommes		Femmes		Ensemble
	actifs	inactifs	actives	inactives	
Moins de 20 kms	32,1	17,7	20,9	29,3	100,0
de 20 à 50 kms	44,3	19,2	22,7	13,9	100,0
plus de 50 kms	55,5	18,2	16,0	*	100,0
Ensemble	38,5	18,2	20,8	22,5	100,0

Distance aller-retour des trajets habituels, selon le nombre de kms parcourus annuellement

(en % sur 1456 individus)

	Moins de 3000 kms	3000 à 9000 kms	9000 à 19000 kms	19000 kms et plus	Ne sait pas	Ensemble
Moins de 20 kms ...	13,5	24,7	37,1	15,5	9,2	100,0
de 20 à 50 kms	8,3	13,0	36,3	35,1	7,4	100,0
plus de 50 kms	*	*	21,4	62,9	*	100,0
Ensemble	10,9	19,1	34,9	26,9	8,1	100,0

Fréquence d'utilisation de la voiture, selon la distance aller-retour des trajets habituels

(en % sur 1456 individus)

	Moins de 20 kms	de 20 à 50 kms	Plus de 50 kms	Ensemble
Tous les jours	57,5	29,9	12,6	100,0
Quelques fois/semaine	62,4	28,8	8,8	100,0
Quelques fois/mois	56,1	*	*	100,0
Moins souvent	51,5	*	*	100,0
Ensemble	58,7	29,2	12,1	100,0

* Effectifs faibles

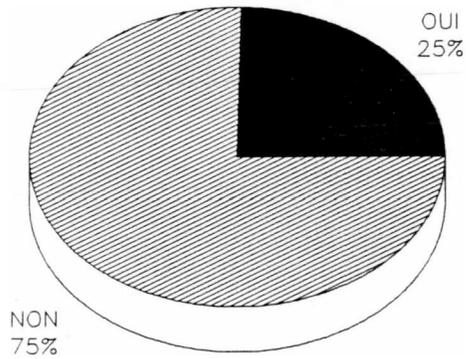
C - Les investissements relatifs à l'automobile peuvent également contribuer à réduire la pollution : l'intérêt pour l'achat éventuel d'une voiture "électrique" n'est pas marginal.

Ici, ce n'est pas l'effort financier qui est mis en avant, mais seulement l'intention d'achat d'une voiture électrique. On ne raisonnera donc pas en termes de somme supplémentaire à investir par rapport à l'achat d'un autre modèle d'automobile. Par contre, quelques éléments relatifs au fonctionnement d'une telle voiture étaient rappelés à l'enquêté dans le libellé de la question (vitesse limitée, recharge fréquente des batteries)¹.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant (question posée à ceux qui possèdent ou ont l'usage d'au moins une voiture, soit 80% de l'ensemble de la population) : "La voiture électrique pollue moins nos villes et les axes routiers, mais elle ne dépasse pas actuellement les 100 km/h et il faut recharger les batteries plusieurs fois par semaine. Si vous aviez l'intention d'acheter (ou de remplacer) une deuxième voiture, seriez-vous prêt à acheter une voiture électrique ?" - Oui - Non. (Question posée à ceux ayant répondu être prêt à acheter une voiture électrique) : "Pourquoi principalement ?" - Parce que ce type de voiture pollue moins - Pour une autre raison.

Intention d'acheter une voiture électrique comme 2ème voiture

Echantillon de 1613 individus
possédant ou ayant l'usage
d'au moins une voiture



Le trafic urbain ne cesse d'augmenter dans les grandes villes et la voiture électrique, d'autonomie réduite, pourrait se révéler idéale pour la circulation dans les villes, dont l'atmosphère est souvent polluée. En tout état de cause, un quart au moins des Français en sont peut-être conscients car ils se déclarent prêts à investir dans l'achat d'une voiture électrique comme deuxième voiture (parmi ceux qui en possèdent déjà une).

Le motif qui guiderait l'achat d'une voiture électrique semble de toute évidence la moindre pollution par rapport à un véhicule classique : **pour 85% des acheteurs potentiels, c'est "parce que ce type de voiture pollue moins" qu'ils le choisiraient.** Cette simple vérification du message porté par les médias et les constructeurs quant à la finalité de la voiture électrique est concluante. Seulement 15% des répondants pensent à "*une autre raison*" que l'absence de pollution comme motif principal d'achat.

Ceux qui se déclarent prêts à acheter une voiture électrique comme deuxième voiture se disent généralement disposés à accepter moins de confort pour préserver et protéger l'environnement (64% sont dans ce cas, contre 50% en moyenne)¹. Ces acheteurs potentiels ont-ils pris conscience de la pollution liée à l'utilisation excessive de l'automobile en ville ? En tout état de cause, 41% d'entre eux se déclarent "*tout à fait d'accord*" avec une limitation de cette utilisation (contre 30% en moyenne). Autre témoignage de cette motivation pour la protection de l'environnement, les enquêtés du groupe seraient disposés à payer une somme supplémentaire importante pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (chaudière performante, chauffe-eau solaire,...) : 14% déboursaient "*5 000 francs et plus*" (8% dans l'ensemble) et, au total, 47% seraient prêts à engager plus de 1 000 francs (contre 31% en moyenne).

Ces dépenses supplémentaires que les acheteurs potentiels de voiture électrique sont prêts à investir pour la lutte contre la pollution confirment le fait qu'ils se déclarent souvent prêts à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver l'environnement (51%, contre 41% dans l'ensemble). De même, 59% accepteraient un ralentissement économique (52%). Opinions et intentions concrètes semblent donc se confirmer mutuellement dans ce discours favorable à la protection de l'environnement.

¹ Cette moyenne correspond ici à l'ensemble des individus possédant ou ayant l'usage d'au moins une voiture, soit 1613 individus.

La population des acheteurs potentiels est plutôt constituée d'hommes (57%, contre 51% en moyenne) et de diplômés : 39% des individus du groupe possèdent le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures (contre 28% en moyenne). Mais rappelons que la question n'a été posée qu'aux seuls enquêtés ayant l'usage d'une voiture : la population âgée ou peu fortunée en a donc été exclue. Notons enfin que le nombre de voitures possédées (une ou plusieurs) n'intervient pas du tout dans les intentions d'achat d'une voiture électrique comme deuxième voiture. Il peut donc autant s'agir d'un remplacement que d'un nouvel investissement.

La raison déclarée de l'achat d'une voiture électrique étant principalement la lutte contre la pollution, seuls ceux qui citent une autre raison (15%) se distinguent de la moyenne. Il s'agit plus fréquemment d'hommes (les trois quarts du groupe, contre 57% en moyenne) et, principalement d'hommes mariés (63%, contre 44% dans l'ensemble). Le niveau de diplôme est plus fréquemment "technique et BEPC" (28%, contre 14% dans l'ensemble).

**Intention d'acheter comme deuxième voiture une voiture électrique,
selon que l'on est prêt ou non à accepter moins de confort pour protéger l'environnement**

(en %, sur 1613 individus) (1)

Prêt à accepter moins de confort pour préserver l'envir.	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Prêt à acheter une voiture électrique comme 2ème voiture				
Oui	64,4	35,4	*	100,0
Non	45,7	53,9	*	100,0
Ensemble	50,3	49,4	*	100,0

* Effectifs faibles

(1) - 1613 individus possédant ou ayant l'usage d'au moins une voiture.

**Intention d'acheter comme deuxième voiture une voiture électrique,
selon le diplôme d'enseignement général**

(en %, sur 1613 individus) (1)

Diplôme	Aucun cep	Bepc-beps- be	Bac, études supérieures	Ensemble
Prêt à acheter une voiture électrique comme 2ème voiture				
Oui	40,6	20,0	39,1	100,0
Non	53,6	22,1	24,3	100,0
Ensemble	50,4	21,6	28,0	100,0

* Effectifs faibles

(1) - 1613 individus possédant ou ayant l'usage d'au moins une voiture.

II.3. L'implication des diverses sources d'énergie dans la pollution

A - Les atteintes à l'environnement

Il existe de nombreux types de pollutions et d'atteintes à l'environnement ; l'opinion des Français sur l'implication des diverses sources d'énergies dans ce domaine a été observée pour six types de pollutions différentes : *les fumées de combustion, le stockage de déchets radioactifs, la dégradation des paysages, les cendres, le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, les poussières et les suies.*

Il s'agissait donc, pour les enquêtés, de citer parmi une liste de six sources d'énergies, celle qui paraissait, à leurs yeux, la plus impliquée pour chaque type de pollution. Les énergies proposées étaient les suivantes : *l'énergie nucléaire, le gaz, le charbon, les produits pétroliers, le bois et les énergies renouvelables*¹.

La même question avait déjà été posée lors de la vague de printemps 1991, mais la liste des énergies citées n'était pas identique, ce qui empêche tout commentaire rigoureux des évolutions. Au printemps 1991, figurait en effet "l'électricité" à la place de "l'énergie nucléaire" à l'automne 1991, ce qui, du point de vue de l'image reçue par les utilisateurs n'est bien sûr nullement comparable.

D'autre part, "le fioul" figurait à la place des "produits pétroliers", ce qui ne correspondait pas, là encore, à une énergie primaire, mais seulement à un dérivé, ayant auprès des particuliers une image spécifique.

¹ Le libellé exact de la question était le suivant : *"Il existe de nombreuses atteintes à l'environnement (par exemple, fumées de combustion, cendres, ...). Pour chacun des exemples suivants, quelle est à votre avis, l'énergie la plus impliquée ?"* :

- . Pour les fumées de combustion, c'est ...
- . Pour le stockage des déchets radioactifs, c'est, ...
- . Pour la dégradation des paysages, c'est, ...
- . Pour les cendres, c'est, ...
- . Pour le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, c'est, ...
- . Pour les poussières et suies, c'est, ...

Rappel du code : Energie nucléaire - Gaz - Charbon - Produits pétroliers - Bois - Energies renouvelables (solaire, éolienne, ...) - Aucune.

A chaque énergie, son type de pollution

Cités par 53% des Français, les produits pétroliers sont désignés comme l'énergie la plus impliquée dans **les fumées de combustion**. Le charbon se trouve ici en seconde position, avec 28% des réponses. Les autres énergies sont nettement moins impliquées: l'énergie nucléaire réunit 9% des réponses, le bois, 5%, ... (au printemps 1991, le fioul avait été cité par 45% des Français et le charbon par 37%).

Les atteintes à l'environnement liées au stockage des déchets radioactifs sont associées, pour 91% des Français, à l'énergie nucléaire ; les autres énergies sont toutes aussi peu citées les unes que les autres : le plus fort pourcentage revient aux produits pétroliers, avec 3% des réponses (au printemps 1991, l'électricité recueillait 44% des réponses et la mention "aucune énergie", 26 %. Cette dernière réponse traduisait bien une certaine interrogation de la part des enquêtés).

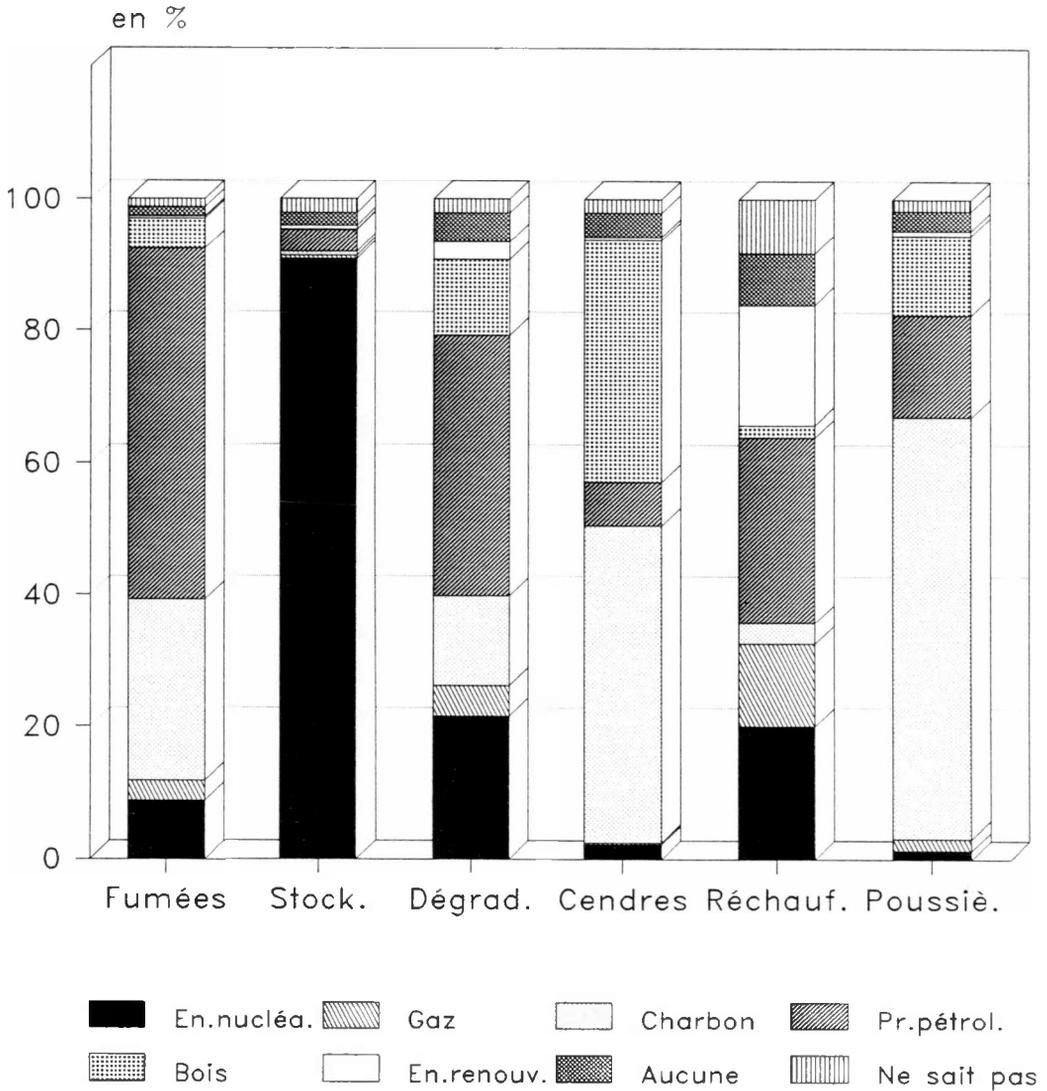
La dégradation des paysages est due avant tout, pour la population, aux produits pétroliers (39% des réponses) et, en second lieu, à l'énergie nucléaire (22%). Le charbon n'est cité que par 14% des répondants et le bois, par 12% (le "fioul" seul était moins associé à la dégradation des paysages au printemps 1991, avec 24% des réponses).

Les cendres sont avant tout le fait du charbon, selon 48% des Français, et du bois, selon 37% (ces résultats étaient à peu de choses près les mêmes au printemps 1991).

Le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre est dû, selon les Français, à plusieurs énergies. Quatre sont principalement mises en cause : 28% des réponses concernent "les produits pétroliers", 20% "l'énergie nucléaire", 18% "les énergies renouvelables" et 13% "le gaz". Les autres énergies sont plus faiblement citées. Notons que l'on obtient 8% de réponses "ne sait pas" (là aussi, les résultats sont différents de ceux du printemps 1991 : "le gaz" recueillait 18% des réponses, l'item "aucune énergie" 18% ; les "énergies renouvelables et le fioul" obtenaient chacun 17% et "l'électricité" 12%).

Enfin, l'énergie la plus impliquée pour **les poussières et suies** se révèle, de loin, être le charbon, avec 64% des réponses ; les produits pétroliers et le bois sont cités respectivement par 16% et 12% des Français (au printemps 1991, le charbon était le plus cité, avec 52% des réponses, puis venait le fioul avec 25% et le bois, avec 15%).

ENERGIE LA PLUS IMPLIQUEE par type d'atteinte à l'environnement



Source CREDOC Automne 1991

Le cumul des atteintes à l'environnement par type d'énergie

Selon les Français, le charbon, les produits pétroliers et l'énergie nucléaire se trouvent être les trois énergies générant, de façon à peu près égale, le plus d'atteintes à l'environnement. Ce classement relève d'un calcul global et schématique, composé à partir des moyennes arithmétiques des scores obtenus pour chaque type d'atteinte et pour chaque énergie¹. Selon ce calcul, le charbon prend la tête des énergies les plus polluantes : 26% de l'ensemble des réponses le présentent comme l'énergie la plus polluante. Les produits pétroliers le suivent de près, avec 24% des réponses, tout comme l'énergie nucléaire.

Mis à part le stockage des déchets radioactifs qui concerne exclusivement l'énergie nucléaire, celle-ci se trouve principalement impliquée, selon les Français, dans la dégradation des paysages et l'effet de serre. Le charbon est considéré comme l'énergie la plus concernée dans trois cas : les fumées de combustion, les cendres, les poussières et les suies. Enfin, les produits pétroliers sont largement impliqués pour le réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, la dégradation des paysages et les fumées de combustion.

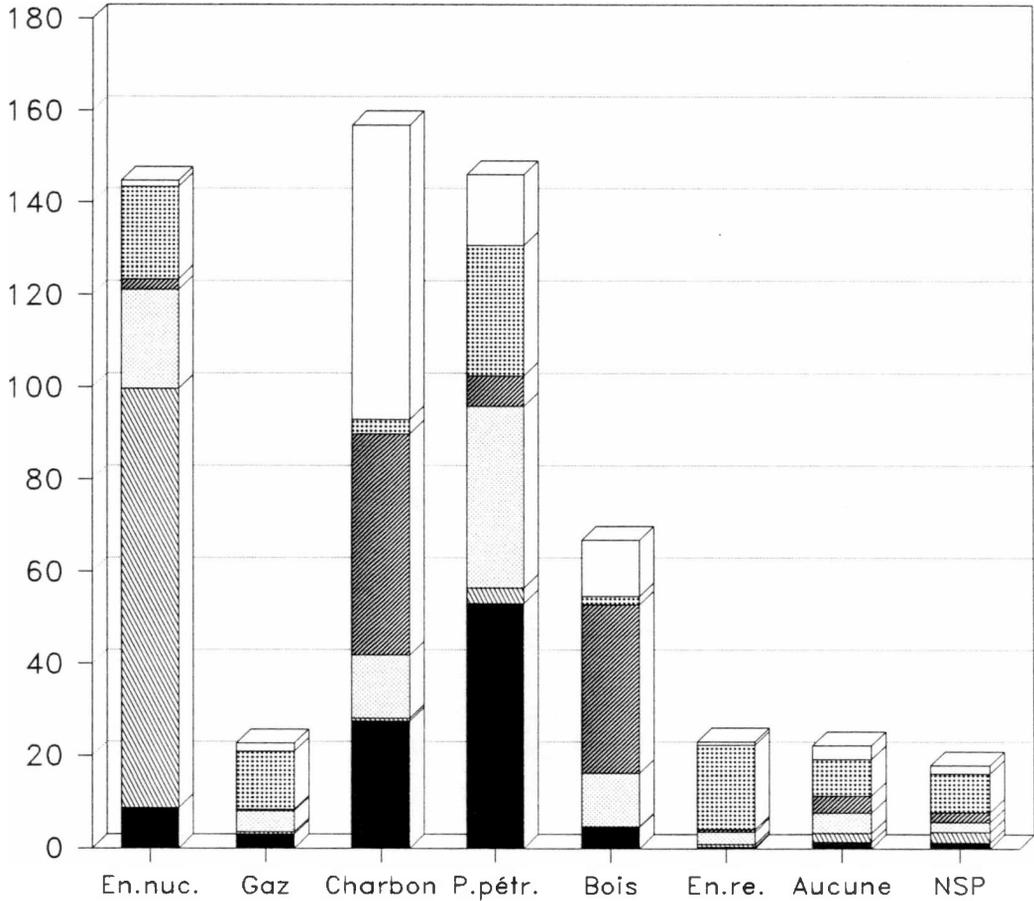
Les moyennes obtenues pour les autres énergies sont nettement plus faibles : le bois atteint 6%, le gaz 4% et les énergies renouvelables 4%. Le gaz et les énergies renouvelables n'ont été réellement désignés par les Français que comme responsables en partie du réchauffement de l'atmosphère par effet de serre, tandis que le bois a obtenu, dans trois cas, des pourcentages supérieurs à 10% (dégradation des paysages, poussières et surtout cendres).

Au printemps 1991, le même type de calcul avait produit les résultats suivants : le charbon prenait la première place avec 26% des réponses ; venaient ensuite le fioul (20%), le bois (14%), l'électricité (13%), le gaz (7%) et les énergies renouvelables (4%).

¹ Si, par exemple, on s'intéresse au charbon, et en considérant simultanément les six formes de dégradation de l'environnement étudiées ici, on relève que 26% de l'ensemble des réponses présentent le charbon comme l'énergie la plus polluante. Ce pourcentage est la moyenne arithmétique des scores obtenus par le charbon aux six questions (à savoir 28%, 1%, 14%, 48%, 3%, 64%). On a donc accordé implicitement la même importance à chacun des six critères retenus.

ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT par type d'énergie

en points



■ Fumées

▨ Stock.

□ Dégrad.

▩ Cendres

▤ Réchau.

□ Poussiè.

on a cumulé ici les pourcentages de citations (scores)
pour chacun des 6 critères

Source CREDOC Automne 1991

**Energie la plus impliquée par type d'atteinte à l'environnement
(Fin 1991)**

(en %)

	Fumées	Stockage déchets radioactifs	Paysages	Cendres	Réchauffement Effet de serre	Poussières
Energie nucléaire	8,8	90,8	21,5	2,2	20,0	1,3
Gaz	3,0	0,5	4,6	0,3	12,5	1,8
Charbon	27,5	0,6	13,7	48,0	3,2	63,8
Produits pétroliers	53,1	3,3	39,4	6,6	28,1	15,5
Bois	4,6	0,1	11,5	36,6	1,9	12,1
Energies renouvelables	0,3	0,6	2,7	0,5	18,2	0,7
Aucune	1,4	1,9	4,4	3,7	7,8	3,0
Ne sait pas	1,3	2,2	2,2	2,1	8,3	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse des caractéristiques des populations ayant cité, pour chaque type de pollution, telle ou telle énergie permet de cerner, d'une part les associations d'opinions les plus fréquentes et, d'autre part, les critères socio-démographiques des populations concernées.

Il apparaît ainsi que certains individus ont tendance à se "polariser" partiellement sur une énergie donnée à laquelle ils attribuent plusieurs défauts. Les associations les plus fréquentes touchent principalement l'énergie nucléaire et, dans une moindre mesure, les produits pétroliers. Ainsi, dans le groupe de ceux qui considèrent que l'énergie nucléaire est la plus impliquée dans les fumées de combustion (9% de l'ensemble de la population), 43% la considèrent également comme la plus concernée dans la dégradation des paysages (contre 21% dans l'ensemble). De façon analogue, dans le groupe de ceux qui estiment que l'énergie nucléaire est l'énergie la plus concernée par le réchauffement de l'atmosphère, 31% lui attribuent également la dégradation des paysages (21% dans l'ensemble).

Les associations concernant les produits pétroliers sont également assez fréquentes : parmi ceux qui les considèrent comme étant à l'origine des poussières et des suies, 17% les désignent aussi comme responsables des cendres (7% dans l'ensemble), 63%

leur attribuent les fumées de combustion (53 % en moyenne) et 37 %, le réchauffement de l'atmosphère (28 %).

On notera également que lorsque le charbon est cité comme responsable des fumées de combustion, il est souvent considéré aussi à l'origine des poussières et des suies (71 % des cas, contre 64 % en moyenne).

Remarquons, enfin, que pour chaque type de pollution, le fait de citer telle ou telle énergie comme la plus impliquée est révélateur, parfois, de l'appartenance à certains groupes socio-démographiques précis. Le tableau suivant fournit quelques-unes de ces associations.

Principales caractéristiques socio-démographiques de différents groupes de répondants

* Considèrent que l'énergie la plus impliquée pour *"les fumées de combustion"* est :

- . **L'énergie nucléaire** : des jeunes non-diplômés, "très inquiets" d'un accident de centrale nucléaire (22% sont âgés de moins de 30 ans et n'ont aucun diplôme, contre 9% en moyenne ; 21% sont âgés de 25 à 29 ans, contre 12% dans l'ensemble ; 43% sont "beaucoup inquiets" d'un accident de centrale nucléaire, contre 29%).
- . **Le charbon** : des personnes âgées de 60 ans ou plus et principalement non-diplômées (31% sont âgées de 60 ans et plus, contre 25% en moyenne ; 36% sont âgées d'au moins 50 ans et ne possèdent aucun diplôme).
- . **Les produits pétroliers** : des diplômés (30% possèdent le baccalauréat ou plus, contre 26% dans l'ensemble) et souvent des automobilistes (76% ont conduit au cours des 12 derniers mois, contre 72% en moyenne).

* Considèrent que l'énergie la plus impliquée pour *"la dégradation des paysages"* est :

- . **L'énergie nucléaire** : principalement des femmes (59%), des individus "inquiets" d'un accident de centrale nucléaire et de l'utilisation du nucléaire (39% sont "beaucoup inquiets" d'un accident, 60% sont favorables à une moindre utilisation du nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France).
- . **Le bois** : des jeunes diplômés, des célibataires, des étudiants et principalement des hommes (59% d'hommes, 25% de célibataires, contre 18% en moyenne ; 35% de diplômés du baccalauréat ou plus, 19% ont moins de 30 ans et possèdent au moins le baccalauréat).

* Considèrent que l'énergie la plus impliquée pour *"le réchauffement de l'atmosphère"* est :

- . **Le gaz** : des jeunes, plus souvent des hommes et des diplômés (21% sont âgés de 24 ans et moins ; 15% ont moins de 30 ans et sont diplômés au moins du baccalauréat, contre 9%).
- . **Les produits pétroliers** : des diplômés, des hommes principalement actifs et des résidents de grandes agglomérations (32% ont le baccalauréat ou plus, 53% sont des hommes, 25% résident dans des agglomérations de 200 000 habitants et plus).
- . **Les énergies renouvelables** : des jeunes femmes et des ouvriers (11% de femmes de 24 ans et moins, contre 7% en moyenne et 23% d'ouvriers, contre 17%).

* Considèrent que l'énergie la plus impliquée pour *"les poussières et suies"* est :

- . **Les produits pétroliers** : des automobilistes, souvent des hommes mariés (83% ont conduit au cours des 12 derniers mois, contre 72% en moyenne ; 42% d'hommes mariés, contre 34%).
- . **Le bois** : principalement des jeunes, non-diplômés (17% sont âgés de moins de 30 ans et n'ont aucun diplôme ; 42% sont âgés de 25 à 39 ans, contre 31% en moyenne).

B - L'énergie la plus polluante en matière d'environnement

Les enquêtés devaient aussi se prononcer, un peu plus loin dans le questionnaire, sur les deux énergies qui leur paraissaient les plus polluantes en matière d'environnement¹. Une liste de sept énergies était présentée aux enquêtés, les deux premières réponses étant relevées : ainsi parlerons-nous de première et de deuxième réponses².

Les produits pétroliers sont les plus polluants (première réponse) ...

Ce sont les **produits pétroliers** qui présentent, pour les Français, les plus grands risques de pollution. Ils sont cités, en premier lieu, par 56% de la population. **L'énergie nucléaire** est considérée comme l'énergie la plus polluante par 28% des Français et **le charbon** par 12%. Les **autres énergies** ne recueillent pas plus de 2% des réponses chacune.

Rappelons qu'à l'automne 1990, le **fioul** et le **charbon** apparaissaient comme les énergies les plus polluantes, avec respectivement 51% et 33% des réponses. **L'électricité**, dont l'origine n'était pas précisée, ne recueillait alors que 4% des réponses et le **gaz** 7%.

... C'est aussi le cas si l'on cumule première et deuxième réponses.

Si l'on cumule les première et deuxième réponses, l'écart se creuse encore entre les **produits pétroliers** et les **autres énergies** : 91% des Français les ont cités en première ou deuxième réponses comme les plus polluants. **L'énergie nucléaire** et le **charbon** renforcent leurs positions respectives (deuxième et troisième énergies les plus citées) : 56% des Français évoquent l'énergie nucléaire et 37% le charbon.

¹ Le libellé exact de la question était le suivant : "En matière d'environnement, quelles sont, à votre avis, les deux énergies les plus polluantes ?" - Le charbon - l'énergie nucléaire - le gaz - les énergies renouvelables (solaire, éolienne, ...) - le bois - les produits pétroliers - l'énergie hydraulique.

² Lors de la vague d'automne 1990, la même question avait été posée, mais avec une liste d'énergies différente : charbon - électricité - énergies renouvelables - gaz - bois - fioul. Les comparaisons restent donc difficiles à réaliser.

Le classement obtenu pour la première réponse seule ne change donc pas lorsque l'on cumule les deux premières réponses fournies. Le **gaz**, rarement désigné comme pollueur, atteint 9% au total pour les deux réponses et les **autres énergies** se situent entre 1% et 3%. A l'automne 1990, on obtenait un classement sensiblement différent (avec une liste d'énergies différente) : 86% des enquêtés avaient cité le **fioul** en première ou deuxième réponses, 69% le **charbon**, 23% le **gaz**, 9% l'**électricité** ou le **bois**.

Rappelons que ce sont les trois mêmes énergies (charbon, produits pétroliers et énergie nucléaire) qui apparaissent, selon les Français, les plus impliquées dans les diverses atteintes à l'environnement étudiées précédemment. La question sur les énergies les plus polluantes répond donc, en quelque sorte, à une synthèse des opinions exprimées par chacun sur les types de pollutions suscités par chaque source d'énergie. Ainsi, quand on est persuadé que l'énergie nucléaire est l'énergie la plus polluante "en général", on a tendance à lui attribuer certaines pollutions pour lesquelles cette énergie est rarement désignée par l'ensemble de la population (fumées de combustion, effet de serre). En revanche, être convaincu du caractère polluant des produits pétroliers conduit à les citer encore davantage pour les atteintes dont ils sont le plus accusés par l'ensemble de la population (fumées de combustion, dégradation des paysages, effet de serre).

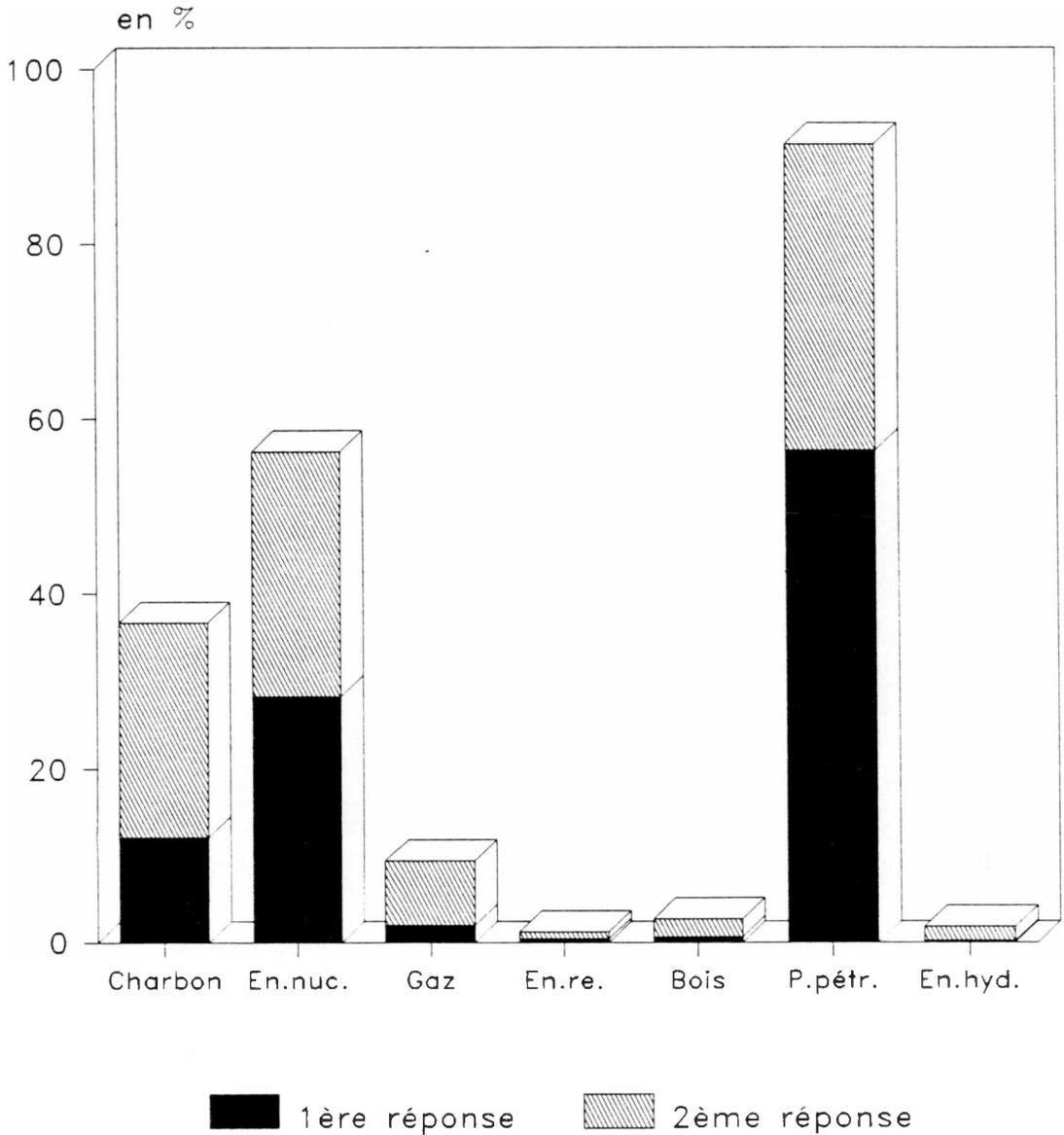
Les énergies les plus polluantes

(croisement de la première et de la deuxième réponses)

(en %, sur 2012 individus)

1ère rép. \ 2ème rép.	Charbon	Energie nucléaire	Produits pétroliers	Autres	Ensemble
Charbon	-	11	75	14	100
Energie nucléaire	9	-	86	5	100
Produits pétroliers	38	46	-	16	100
Ensemble	25	28	35	12	100

Energies les plus polluantes 1ère et 2ème réponses



Quelles personnes citent telle ou telle énergie comme la plus polluante ?

Le sexe, l'âge et l'activité sont les principaux critères socio-démographiques influant sur les réponses à la question sur l'énergie la plus polluante. D'autres opinions caractéristiques concernant principalement le nucléaire sont associées à ces réponses.

Ainsi, le charbon et les produits pétroliers sont davantage cités comme les plus polluants par les **hommes**, tandis que l'énergie nucléaire l'est davantage par les **femmes**. Ce sont principalement des hommes âgés d'au moins 60 ans qui redoutent la pollution due au charbon et des femmes de 25 à 39 ans qui s'inquiètent de l'énergie nucléaire. Ainsi, retrouve-t-on plus d'hommes inactifs parmi ceux qui ont cité le charbon, davantage de femmes inactives parmi ceux qui désignent l'énergie nucléaire et une sur-représentation des hommes actifs parmi ceux qui citent les produits pétroliers.

Les opinions sur l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire, sur le développement des exportations d'électricité et l'inquiétude exprimée vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire sont ici très significatives. Il se dégage principalement deux tendances :

- 1 - D'une part, une confiance envers l'accroissement du nucléaire, accompagnée d'une moindre inquiétude, pour ceux qui ont désigné le charbon ou les produits pétroliers comme les plus polluants.
- 2 - D'autre part, une méfiance et une inquiétude envers le nucléaire pour un grand nombre de ceux qui ont cité l'énergie nucléaire comme la plus polluante pour l'environnement.

Ainsi, une plus grande utilisation de l'électricité d'origine nucléaire, si celle-ci permet de réduire le coût de l'énergie en France, est acceptée par 59% de ceux qui désignent le charbon comme le plus polluant et par 51% de ceux qui citent les produits pétroliers (contre 46% dans l'ensemble). Au contraire, 69% de ceux qui trouvent l'énergie nucléaire la plus polluante estiment qu'il faut utiliser moins de nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie (contre 52% dans l'ensemble).

L'opinion sur la croissance des exportations d'électricité est également bien tranchée. Pour 61% des individus qui considèrent l'énergie nucléaire comme la plus polluante, *"il faut limiter ces exportations, car il y a en France assez de centrales nucléaires produisant de l'électricité"* (contre 50% en moyenne). Par contre, pour ceux qui craignent davantage les pollutions du charbon et des produits pétroliers, se dégage l'opinion contraire : *"il faut continuer à développer ces exportations, pour compenser le coût des énergies importées"*.

Ces opinions en défaveur ou en faveur du nucléaire se conjuguent enfin avec **une inquiétude** plus ou moins marquée, pour soi-même ou des proches, vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire : 40% de ceux qui jugent l'énergie nucléaire comme la plus polluante se déclarent *"beaucoup inquiets"* d'un tel accident (contre 29% dans l'ensemble) ; au contraire, 32% et 27% de ceux qui citent le charbon et les produits pétroliers comme les plus polluants se déclarent *"pas du tout inquiets"* d'un accident de centrale (contre 23% en moyenne).

(Ces tableaux ne présentent que les items les plus significatifs pour les variables retenues dans le texte)

Energie citée comme la plus polluante, selon le sexe

(en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Charbon	53	47	100
Energie nucléaire	38	62	100
Produits pétroliers	51	49	100
Ensemble	47	53	100

Energie citée comme la plus polluante, selon l'âge et le sexe

(en %)

	Hommes 60 ans et +	Femmes 25-39 ans	Autres	Ensemble
Charbon	19	11	70	100
Energie nucléaire	6	22	72	100
Produits pétroliers	10	14	76	100
Ensemble	10	16	74	100

Energie citée comme la plus polluante, selon le sexe et l'activité

(en %)

	Hommes		Femmes		Ensemble
	actifs	inactifs	actives	inactives	
Charbon	28	25	17	30	100
Energie nucléaire	24	14	21	41	100
Produits pétroliers	33	18	18	31	100
Ensemble	30	18	19	34	100

Energie citée comme la plus polluante, selon l'âge

(en %)

	24 ans et moins	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Charbon	*	24	34	37	100
Energie nucléaire	16	36	24	24	100
Produits pétroliers	14	31	34	22	100
Ensemble	13	31	30	25	100

* Effectifs faibles

QUATRIEME PARTIE

Le nucléaire et la politique énergétique

Quatrième partie

Le nucléaire et la politique énergétique

Cette partie est composée de trois chapitres :

Le premier aborde **la connaissance, par la population, de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France.**

Le second étudie plus précisément **les opinions sur les liens entre utilisation du nucléaire et équilibre de la balance commerciale française.**

Enfin, le troisième chapitre fait état des **inquiétudes suscitées par cette source d'énergie.**

"La mise en place du programme électro-nucléaire, à partir de 1974, a permis une substitution massive de l'énergie nucléaire au fioul pour la production d'électricité, en même temps qu'elle contribuait à la satisfaction de la demande. A la suite du second choc pétrolier, la consommation d'électricité s'est développée moins vite que prévu, faisant apparaître une sur-capacité nucléaire. Celle-ci s'est traduite par l'absence de nouvelles commandes de centrales entre 1987 et 1990, ainsi que par le développement des exportations qui contribuent au redressement de la balance commerciale"¹. Mais l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl est encore dans les mémoires et une partie de la population se demande si l'utilisation massive du nucléaire peut continuer à servir les hommes sans mettre en jeu leur sécurité.

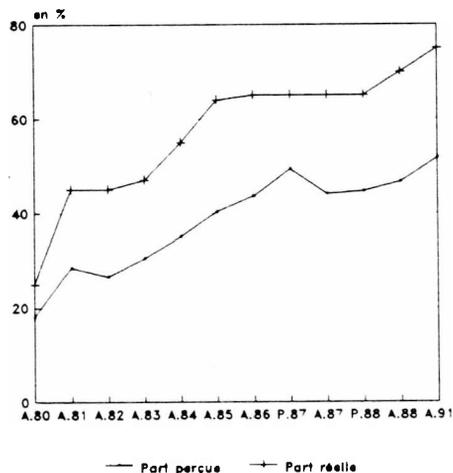
¹ "Les Chiffres-clés de l'énergie" - Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur, Edition 1992.

I - Connaissance et estimation de la part de l'électricité d'origine nucléaire

A l'automne 1991, la part du nucléaire dans la production d'électricité en France a été estimée par la population à 52% en moyenne ; cette estimation était de 47% à l'automne 1988. On note une progression très régulière de la part estimée du nucléaire depuis l'automne 1982, date où l'estimation moyenne était alors de 27% (mis à part le point anachronique de 49% au printemps 1987). Les Français sous-estiment donc la part du nucléaire dans la production électrique française : en moyenne, depuis 1980, leur estimation est égale aux deux tiers de la part réelle du nucléaire dans la production d'électricité. Les estimations fournies varient en effet de 18% en 1980 à 52% en 1991, tandis que la part réelle, elle, a évolué de 25% à 75% durant cette même période.

Remarquons que le pourcentage de non-réponses, toujours élevé, se situe à 44% en 1991, contre 50% à l'automne 1988. On entrevoit là une amélioration du taux des répondants, mais il faut se méfier des résultats en escalier obtenus depuis le début des observations (ce pourcentage se situe le plus souvent entre 45% et 55% durant les dix années observées ; on notera malgré tout qu'il était de près de 60% en 1980).

PERCEPTION DE LA PART DU NUCLEAIRE
DANS LA PRODUCTION D'ELECTRICITE



Le libellé exact de la question est le suivant : "Pouvez-vous dire, approximativement, quelle est la part (en %) du nucléaire dans la production d'électricité en France ?" (avant l'automne 1991, "...quelle est actuellement la part...").

Estimation de la part du nucléaire

	Moyenne des réponses	% de non- réponses	Part réelle du nucléaire
Aut. 1980	18.1	58.5	25.0
Aut. 1981	28.5	49.1	45.0
Aut. 1982	26.6	51.1	45.0
Aut. 1983	30.5	50.8	47.0
Aut. 1984	35.1	53.4	55.0
Aut. 1985	40.3	48.0	64.0
Aut. 1986	43.6	51.0	65.0
Pri. 1987	49.3	54.3	65.0
Aut. 1987	44.1	49.0	65.0
Pri. 1988	44.7	32.6	65.0
Aut. 1988	46.6	50.3	70.0
Aut. 1991	51.7	43.5	75.0

La répartition des estimations ces cinq dernières années dénote une amélioration de la connaissance de la part exacte de l'électricité d'origine nucléaire chez les Français les mieux informés. Un glissement s'opère en effet entre 1987 et 1991 vers des pourcentages plus élevés, plus proches de la réalité : en 1991, 16% des Français répondent "70% et plus", contre 10% en 1988 et 8% en 1987 (vagues d'automne). Malgré tout, la proportion de ceux qui estiment la part du nucléaire à moins de 39% ne diminue que très lentement (de 17% en 1987 à 14% en 1991).

Estimation de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France

- Répartition des réponses par tranches -

(en %)

Part du nucléaire estimé à :	Automne 91	Automne 88	Automne 87
. Moins de 39%	13,9	16,5	17,0
. 40 à 49%	5,3	5,9	5,8
. 50 à 59%	11,9	9,0	11,4
. 60 à 69%	9,2	8,0	8,8
. 70% et plus	16,3	10,3	8,0
. Ne sait pas	43,4	50,3	49,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

- Tableau regroupé -

(en %)

Part du nucléaire estimé à :	Automne 91	Automne 88	Automne 87
. Moins de 50%	19,2	22,4	22,8
. 50 à 69%	21,1	17,0	20,2
. 70% et plus	16,3	10,3	8,0
. Ne sait pas	43,4	50,3	49,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

A l'automne 1991, les principales caractéristiques de ceux qui évaluent la part du nucléaire entre 70% et 79%, soit les 11% de Français qui proposent les évaluations les plus proches de la réalité, sont de deux ordres : socio-démographiques et d'opinions.

On trouve ici principalement des hommes (68%, contre 47% d'hommes dans l'ensemble de la population) et des diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures (38%, contre 26% en moyenne). A l'automne 1988, dans le groupe de ceux ayant proposé : "70% et plus", on trouvait 66% d'hommes et 38% de diplômés au moins du baccalauréat.

Ceux qui ont une estimation exacte de la part du nucléaire ont souvent des opinions "pro-nucléaires". 56% pensent que l'on devrait utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France (contre 46% en moyenne). Par contre, l'énergie nucléaire a, selon eux, des répercussions néfastes, telles que la dégradation des paysages (29% pensent que c'est l'énergie la plus impliquée dans ce domaine, contre 21% dans l'ensemble) et le stockage des déchets radioactifs (là, naturellement, 95% des individus du groupe évoquent l'énergie nucléaire en premier lieu). Dans un contexte plus général, 45% pensent que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie (contre 33% en moyenne).

De même que cela avait été observé en 1988, si les diplômés répondent souvent de façon proche de la réalité, on trouve un nombre non négligeable d'entre eux qui n'ont aucune notion de la réponse exacte : 34% des enquêtés de niveau baccalauréat ou plus ont répondu "**moins de 39%**", dont 14% ont un niveau d'études supérieures.

Les réponses "**ne sait pas**" reviennent plus souvent aux femmes (67% d'entre elles sont dans ce cas), principalement les femmes inactives (47%) ou les non-diplômés (67%, alors qu'ils représentent 54% en moyenne). Les personnes âgées sont également sur-représentées dans ce groupe : près du tiers des non-répondants ont au moins 60 ans, dont 17% ont plus de 70 ans (respectivement 25% et 11% dans l'ensemble).

II - L'équilibre de la balance commerciale

II.1. Le nucléaire et le coût de l'énergie

Pour 52% des Français, nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France ; à l'inverse, pour 46%, cette utilisation devrait être accrue, si cela permet de réduire ce coût¹. On trouve là deux opinions sensiblement opposées, significatives d'une conception différente du phénomène du nucléaire en général. Ce qui est frappant ici est le partage de la population en deux groupes approximativement égaux, avec des positions légèrement plus défavorables au nucléaire en fin 1991 qu'à l'automne 1990 (cf graphique ci-contre).

II.2. Les exportations d'électricité

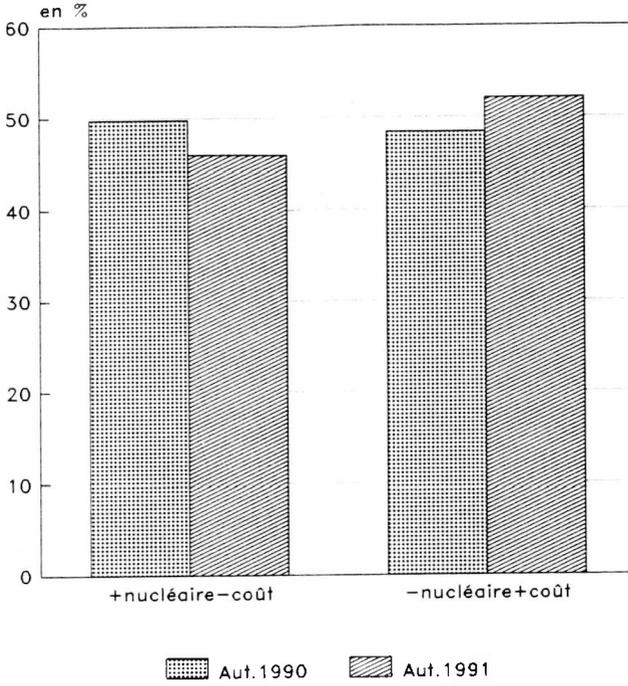
Les opinions sur les relations entre l'équilibre de la balance commerciale de la France et la production d'électricité² mettent aussi en évidence une population très partagée.

Les résultats font en effet état d'un partage en deux groupes d'importance égale : 50% des Français estiment *"qu'il faut limiter les exportations d'électricité, car il y a en France assez de centrales nucléaires produisant de l'électricité"* et 49% considèrent qu'au contraire, *"il faut continuer à développer ces exportations pour compenser le coût des énergies importées"*. Cette question sur les attitudes vis-à-vis des exportations d'électricité (qui ont pris de l'ampleur depuis les années 80), posée pour la première fois dans l'enquête, est souvent révélatrice, elle aussi, de positions plus générales vis-à-vis du nucléaire.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : *"Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ? 1 Nous devrions utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France. 2 Nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie"*.

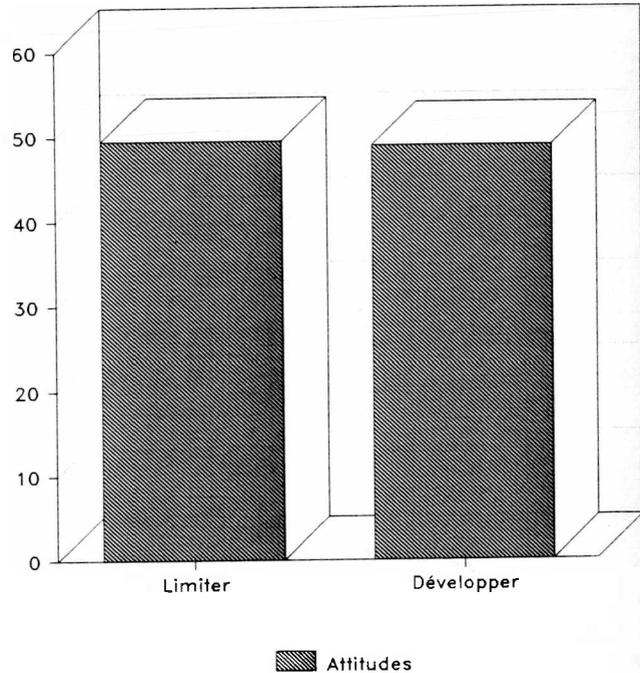
² Le libellé exact de la question est le suivant : *"Depuis les années 80, la France exporte davantage d'électricité. Pensez-vous plutôt que ?" 1 Il faut limiter ces exportations, car il y a en France assez de centrales produisant de l'électricité. 2 Il faut continuer à développer ces exportations, pour compenser le coût des énergies importées"*.

Avec laquelle de ces deux propositions
êtes-vous le plus en accord ?



Source CREDOC

Attitudes vis-à-vis des
exportations d'électricité



Source CREDOC Automne 1991

II.3. Les convergences d'opinions relatives au nucléaire

L'analyse croisée des deux questions précédentes met en évidence des convergences d'attitudes et d'opinions.

Les jugements favorables au développement des exportations d'électricité s'accompagnent en effet souvent d'un accord avec le développement du nucléaire en France, si cela permet de réduire le coût de l'énergie.

Ainsi, 64% de ceux qui sont d'accord pour accroître l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie, sont partisans du développement des exportations d'électricité. A l'inverse, 63% de ceux qui prônent une moindre utilisation du nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie, sont favorables à une limitation des exportations d'électricité.

Deux autres questions¹ de l'enquête concernant les inquiétudes vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire apparaissent également très liées à ces deux interrogations.

Ainsi, 37% de ceux qui veulent utiliser moins de nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie, se déclarent "*beaucoup inquiets*" d'un accident de centrale (29% dans l'ensemble) et 70% pensent que les autorités n'assureraient pas la protection des populations dans un tel cas (59% dans l'ensemble). A l'opposé, 34% de ceux qui pensent qu'il faut développer le nucléaire se déclarent "*pas du tout inquiets*" d'un accident (23% dans l'ensemble) et 51% estiment que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations (40% dans l'ensemble).

Si l'on croise entre elles les opinions favorables au nucléaire et celles qui lui sont défavorables pour les quatre questions évoquées, il apparaît que **10% de l'ensemble de l'échantillon ont une attitude non restrictive et non inquiète vis-à-vis du nucléaire et que 16%, au contraire, ont une attitude systématiquement restrictive et inquiète**. L'opinion est donc loin d'être coupée en deux blocs homogènes. Entre les deux pôles d'opinions les plus extrêmes, il existe une gradation de positions plus ou moins favorables à l'utilisation du nucléaire (voir tableaux ci-après).

¹ Les libellés exacts de ces deux questions sont les suivants :

1 - *On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si le risque d'accident de centrale nucléaire vous inquiète ?*

2 - *Si un tel accident, tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl, se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ? Oui - Non.*

TABLEAUX D'EFFECTIFS

**Croisement de l'inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire
et de l'opinion sur la capacité des autorités à protéger les populations
en cas d'accident de centrale**

**Pour ceux qui estiment à la fois "qu'il faut utiliser plus de nucléaire si cela permet de réduire le coût
de l'énergie en France" et "qu'il faut développer les exportations d'électricité",
soit 593 individus (29% de l'ensemble de l'échantillon)**

Inquiétudes \ Protection	Effectifs		
	Oui	Non	Ensemble (y.c. nsp)
Non inquiet (1)	206	178	389
Inquiet (2)	106	97	204
Ensemble (y.c. nsp).....	312	275	593

Guide de lecture : 206 individus pensent à la fois qu'il faut utiliser plus de nucléaire si cela permet de réduire le coût de l'énergie, qu'il faut développer les exportations d'électricité, que les autorités sont prêtes à assumer la protection des populations, tout en n'étant pas inquiets d'un accident de centrale.

Ces 206 individus, qui correspondent à 10% de l'échantillon total, ont donc une attitude non restrictive et non inquiète envers le nucléaire.

**Pour ceux qui estiment à la fois "qu'il faut utiliser moins de nucléaire même si cela doit augmenter
le coût de l'énergie en France" et "qu'il faut limiter les exportations d'électricité",
soit 656 individus (33% de l'ensemble de l'échantillon)**

Inquiétudes \ Protection	Effectifs		
	Oui	Non	Ensemble (y.c. nsp)
Non inquiet (1)	84	154	240
Inquiet (2)	86	329	415
Ensemble (y.c. nsp).....	170	483	656

Guide de lecture : 329 individus pensent à la fois qu'il faut utiliser moins de nucléaire même si cela doit augmenter le coût de l'énergie, qu'il faut limiter les exportations d'électricité, que les autorités ne sont pas prêtes d'assumer la protection des populations, tout en étant inquiets d'un accident de centrale.

Ces 329 individus, qui correspondent à 16% de l'échantillon total, ont donc une attitude restrictive et inquiète envers le nucléaire.

(1) - Items "un peu" et "pas du tout" inquiet.

(2) - Items "beaucoup" et "assez" inquiet.

AUTRES TABLEAUX CONCERNANT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Croisement de l'opinion sur les exportations d'électricité et de celle sur l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire en France

(en % sur 2012 individus)

Nucléaire/coût	Utiliser plus, réduire coût (1)	Utiliser moins, augmenter coût (2)	Ne sait pas	Ensemble
Exportations				
. Il faut limiter les exportations	32,6	65,8	*	100,0
	35,0	62,6	*	49,5
. Il faut développer les exportations	60,3	38,5	*	100,0
	64,1	36,1	*	48,9
. Ensemble (y.c. non-réponses)	46,0	52,0	2,0	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

* Effectifs faibles

Croisement de l'opinion sur l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire en France et de l'inquiétude face à un accident de centrale nucléaire

(en % sur 2012 individus)

Inquiétudes	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ensemble
Nucléaire/coût					
. Utiliser plus, réduire coût (1)	19,5	17,9	29,0	33,6	100,0
	31,1	40,0	48,7	66,6	46,0
. Utiliser moins, augmenter coût (2)	37,3	22,5	26,2	14,0	100,0
	67,3	57,0	49,9	31,3	52,1
. Ensemble (y.c. non-réponses)	28,9	20,5	27,4	23,2	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Nous devrions utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France.

(2) Nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie.

Croisement de l'opinion sur les exportations d'électricité et de l'inquiétude face à un accident de centrale nucléaire

(en % sur 2012 individus)

Inquiétudes	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ensemble
Exportations					
. Il faut limiter les exportations	32,2	24,7	26,5	16,7	100,0
	55,2	59,5	47,9	35,6	49,5
. Il faut développer les exportations	25,7	16,3	28,7	29,3	100,0
	43,5	38,8	51,3	61,8	48,9
. Ensemble (y.c. non-réponses)	28,9	20,6	27,4	23,2	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Croisement de l'opinion sur l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire et de celle sur la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident de centrale

(en % sur 2012 individus)

Protection	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Nucléaire/coût				
. Utiliser plus, réduire coût (1)	51,3	47,4	*	100,0
	58,9	36,9	66,7	46,0
. Utiliser moins, augmenter coût (2)	29,9	69,6	*	100,0
	38,8	61,4	29,1	52,1
. Ne sait pas	*	49,7	*	100,0
	*	1,7	*	*
. Ensemble (y.c. non-réponses)	40,1	59,0	*	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

* Effectifs faibles

(1) Nous devrions utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France.

(2) Nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie".

**Croisement de l'opinion sur les exportations d'électricité et de celle
sur la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident de centrale**

(en % sur 2012 individus)

Protection \ Exportations	Protection			Ensemble
	Oui	Non	Ne sait pas	
. Il faut limiter les exportations	34,0	65,4	*	100,0
	41,9	54,8	*	49,5
. Il faut développer les exportations	46,6	52,5	*	100,0
	56,9	43,5	*	48,9
. Ne sait pas	*	63,3	*	100,0
	*	1,7	*	1,6
. Ensemble (y.c. non-réponses)	40,1	59,0	*	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

* Effectifs faibles

II.4. Quelques caractéristiques de chaque groupe de la population

Quelles sont les caractéristiques principales des groupes d'individus favorables ou défavorables à une plus grande utilisation de l'électricité nucléaire ?

On trouve chez ceux qui sont d'accord avec le développement de l'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France, davantage d'hommes, principalement des hommes mariés, inactifs, âgés d'au moins 40 ans (53% d'hommes, 39% d'hommes mariés, contre 34% en moyenne, 31% d'hommes de plus de 40 ans, contre 25% dans l'ensemble et 21% d'hommes inactifs, contre 18% en moyenne). Toutes ces caractéristiques socio-démographiques correspondent assez exactement avec celles mises en évidence lors de l'exploitation de la vague d'automne 1990. La part de l'électricité d'origine nucléaire est un peu mieux

connue dans ce groupe (14%, contre 11%, ont répondu "de 70 à 79%"), qui apprécie par ailleurs le progrès technique et juge efficaces du point de vue écologique les économies d'énergie. L'état de l'environnement en France ou dans la CEE est ici assez souvent considéré comme "bon". Mais on n'est pas prêt à accepter un niveau de vie plus faible, moins de confort ou un ralentissement économique pour protéger l'environnement.

A l'opposé, on relève chez ceux qui sont défavorables à une plus grande utilisation du nucléaire (même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France), une population plutôt jeune et féminine. Figurent en effet dans ce groupe : 57% de femmes et 35% d'individus âgés de 25 à 39 ans. Une grande partie d'entre eux sont prêts à accepter moins de confort ou un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement ; d'ailleurs, l'état de l'environnement en France est considéré comme mauvais par 18% des enquêtés du groupe. L'énergie nucléaire est désignée ici comme l'énergie la plus polluante pour l'environnement (37% des individus du groupe sont dans ce cas, contre 28% en moyenne) et celle qui est la plus impliquée dans diverses atteintes à l'environnement (fumées de combustion, dégradation des paysages).

Les caractéristiques des individus favorables ou opposés au développement des exportations d'électricité sont assez proches de celles des deux groupes respectivement d'accord ou en désaccord avec une utilisation accrue de l'énergie nucléaire. Cette proximité des caractéristiques des répondants se vérifie tant du point de la structure socio-démographique que de celui des opinions concernant la protection de l'environnement. Un critère de distinction supplémentaire, qui n'entrait nullement en ligne de compte pour la question précédente, apparaît cependant ici : *le diplôme*. Parmi ceux qui pensent qu' "*il faut limiter les exportations d'électricité*", on compte 59% de non-diplômés ou de titulaires du cep (contre 54% en moyenne). Par contre, parmi les partisans du développement de ces exportations, 30% possèdent le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures (contre 26% en moyenne). La formulation de la question, quelque peu complexe, explique peut-être en partie l'effet du niveau d'études.

III - Les inquiétudes vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire.

III.1. L'évolution des inquiétudes

Le risque d'un accident de centrale nucléaire suscite des inquiétudes plus ou moins marquées, pour soi-même ou pour des proches¹. La proportion de personnes qui se déclarent "*beaucoup*" et "*assez*" inquiètes est relativement stable, dans les enquêtes d'automne, depuis 1988 : **49% des Français se disent inquiets d'un éventuel accident de centrale** ; on en comptait 50% à l'automne 1990 et 48% à l'automne 1989. Les non-inquiets (réponses "*un peu*" et "*pas du tout*" inquiet) regroupent l'autre moitié de la population. Remarquons que l'inquiétude est légèrement plus marquée lors des deux dernières enquêtes de printemps : 52% en 1990 et 55% en 1991.

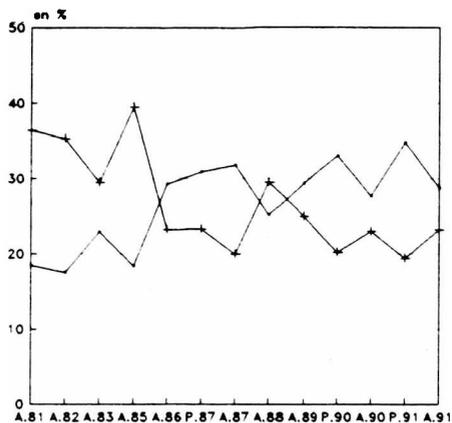
Avec environ 50% "*d'inquiets*" depuis fin 1990, on reste donc à un niveau de craintes voisin de celui des années 1986 et 1987, c'est-à-dire après l'accident de Tchernobyl. Avant cet évènement, on enregistrait seulement de 33% à 40% d'inquiets. L'accident de Tchernobyl a donc fait atteindre un palier, duquel l'opinion n'est aucunement redescendue depuis.

La question sur la capacité des pouvoirs publics à assumer la protection des populations en cas d'un accident de centrale, tel que celui de Tchernobyl, est posée dans l'enquête depuis 1987². Les Français qui doutent de cette capacité représentent 60% de la population en fin 1991. Cette proportion oscille entre 50 et 63% depuis le printemps 1987, et si les pourcentages ont augmenté régulièrement de 1988 à 1990, on enregistre cette année une légère retombée.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent : 1 Beaucoup - 2 Assez - 3 Un peu - 4 Pas du tout (outre l'accident de centrale nucléaire, la question est aussi posée pour les cinq risques suivants : maladie grave, agression dans la rue, accident de la route, chômage, guerre)*"

² Le libellé exact de la question est le suivant : "*Si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ?*" - Oui - Non.

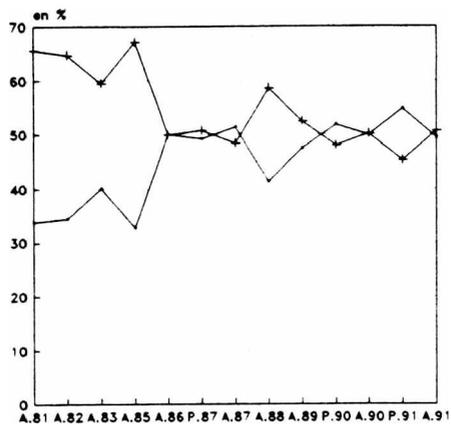
Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire



— Beaucoup inquiet + Pas du tout inquiet

Source CREDOC

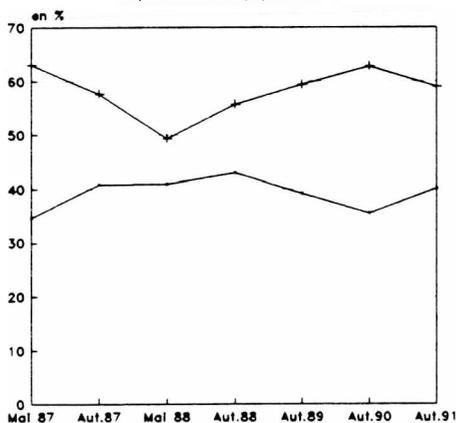
Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire



— Inquiets + Non inquiets

Source CREDOC

En cas d'accident, les autorités seraient-elles prêtes à assumer la protection des populations ?



— OUI + NON

Source CREDOC

Bien entendu, plus le degré d'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire s'accroît, plus fréquente est l'incertitude exprimée à propos de la capacité des autorités à assumer la protection des populations : 68% de ceux qui se déclarent "*beaucoup inquiets*" d'un tel accident doutent de la capacité des autorités, contre 59% des "*peu inquiets*" et 47% des "*pas du tout inquiets*".

L'inquiétude vis-à-vis de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire, suivant l'opinion sur la capacité des autorités à assumer la protection des populations

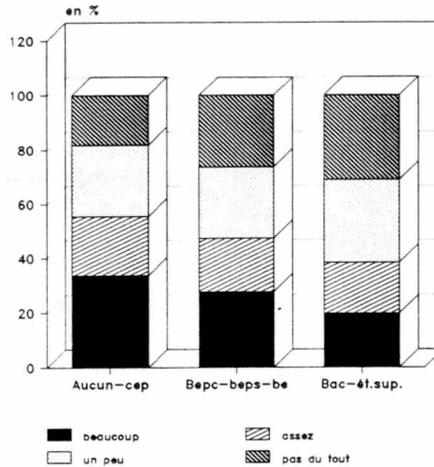
(en % sur 2012 individus)

Inquiétude \ Capacité	(en % sur 2012 individus)		
	Oui	Non	Ensemble (y.c. non-réponses)
Beaucoup	31,6	67,9	100,0
Assez	38,6	60,8	100,0
Un peu	40,8	58,6	100,0
Pas du tout	51,2	46,8	100,0
Ensemble	40,1	59,0	100,0

III.2. Les principales caractéristiques des populations aux opinions extrêmes

Dans le groupe de ceux qui se déclarent "*beaucoup inquiets*" d'un accident de centrale nucléaire (29% de l'ensemble de la population), les craintes sont également très marquées pour les autres risques évoqués dans l'enquête, principalement le risque de guerre. On retrouve là des individus émettant des opinions défavorables au nucléaire. Mais ils expriment aussi des avis plutôt négatifs sur bien d'autres sujets, tels que le fonctionnement de la justice, les anticipations pour leurs conditions de vie prochaines, l'évolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans, l'état actuel de l'environnement, la sécurité dans la vie quotidienne, ... C'est, en fait, un certain sentiment d'insécurité et d'insatisfaction qui ressort du discours des individus de ce groupe, formé de 63% de non-diplômés (contre 54% en moyenne), de 19% de résidents en HLM/ILN (14% en moyenne) et de 40% de femmes inactives (34%). **Les effets opposés sont observés dans le groupe de ceux qui se déclarent "*pas du tout inquiets*" (35% ont le niveau baccalauréat ou plus, contre 26% en moyenne).**

Inquiétude face à un accident
de centrale, selon le diplôme



Source CREDOC Automne 1991

Dans le groupe réunissant les 40% de Français confiants dans la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident de centrale, les opinions en faveur du nucléaire sont très marquées. On y considère que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie sont des moyens efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. On y ressent une satisfaction mesurée dans divers domaines : "les prix des diverses énergies vont rester stables dans les mois à venir", "les conditions de vie dans les cinq ans à venir seront "semblables" à celles d'aujourd'hui", "la justice française fonctionne assez bien",... toutes attitudes traduisant un certain attachement au statu quo, une certaine préférence pour des positions en général mesurées.

CINQUIEME PARTIE

L'environnement

Cinquième partie

L'environnement

Le premier chapitre de cette partie présente la façon dont les Français apprécient **l'état de l'environnement dans leur région et dans le monde** et la manière dont ils jugent les conséquences les plus importantes des problèmes environnementaux.

Le second chapitre est consacré **aux efforts que les Français se disent prêts à consentir pour préserver et protéger l'environnement** (baisse du niveau de vie, augmentation du chômage, ... ?).

Analyser les opinions des Français sur l'état de l'environnement conduit, bien entendu, à s'interroger sur la façon dont ces opinions se forment. L'étude de ce chapitre conduit à formuler, à ce propos, trois remarques :

- 1 - Les jugements sur l'état de l'environnement dans sa propre région apparaissent davantage liés aux conditions de vie objectives, tandis que ceux concernant la situation dans la CEE ou dans le monde semblent faire davantage l'objet d'une prise de conscience générale des enjeux écologiques.
- 2 - On sait qu'il existe "un décalage entre l'inquiétude affichée face aux problèmes de l'environnement et la réalité des actions véritablement engageantes que les Français sont prêts à mener"¹. Aussi, les Français sont-ils très partagés sur le fait d'accepter certaines rigueurs relatives à leur confort ou à leur niveau de vie.

¹ A. Dufour : *"Environnement : inquiétude partagée, engagements limités"*. L'état de la France - La Découverte-Crédoc, Edition 1992.

- 3 - Nos concitoyens sont, certes, conscients que les problèmes d'environnement concernent généralement les hommes, mais ils pensent qu'ils menacent plus les générations futures qu'ils ne les menacent eux-mêmes.

C'est à ces quelques constats que sont consacrées les pages suivantes : les opinions sur les problèmes d'environnement recueillies au cours de la vague d'automne 1991 de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" sont largement révélatrices du fait que les Français ont pris conscience que "l'objectif est, sinon de faire marcher tout le monde au même pas, du moins de permettre à chacun de se rendre compte que nous sommes tous embarqués sur la même planète, et que nous avons le devoir de la laisser vivable pour les générations futures"¹.

¹ Le Monde : "*La planète en majesté*", Roger Cans, 2 juin 1992.

I - Jugements sur l'état de l'environnement et principales conséquences des problèmes environnementaux

I.1. Opinions sur l'état de l'environnement

Les enquêtés ont donné leurs opinions sur l'état de l'environnement aujourd'hui pour quatre horizons géographiques (*la région, la France, la Communauté Européenne, le monde*), selon une gradation en cinq postes : *excellent, bon, moyen, mauvais, très mauvais*. Les résultats figurent au tableau suivant.

Comment qualifieriez-vous l'état de l'environnement aujourd'hui ? ...

(Fin 1991)

	(en %)						
	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ne sait pas	Ensemble
Dans votre région	4,4	39,9	41,6	10,4	3,6	0,1	100,0
En France	0,7	24,0	56,6	15,0	3,4	0,3	100,0
Dans la Communauté Européenne	0,5	15,6	59,4	18,0	4,4	2,1	100,0
Dans le monde	0,1	5,4	38,3	38,3	16,6	1,3	100,0

Il apparaît nettement que les jugements sont d'autant plus défavorables sur l'état de l'environnement que la zone géographique est vaste et éloignée de l'enquêté. Ainsi, l'état de l'environnement dans la région a été qualifié de "bon" ou "d'excellent" par 44% des Français, tandis que, pour l'état du monde, on ne recueille que 6% de réponses favorables. Parallèlement, on relève 55% de réponses "mauvais" ou "très mauvais" pour l'état de l'environnement dans le monde, contre 14% pour la région.

Pourquoi les Français sont-ils, dans l'ensemble, moins inquiets de l'état de l'environnement autour d'eux que dans des contrées plus lointaines ? Le parallèle avec les opinions portées sur la situation économique est frappant : en période de crise, les Français sont moins pessimistes pour leur situation personnelle que pour celle de l'ensemble de la population¹. Comme si on s'habitueait aux conditions de vie personnelles, tout en ne gardant souvenir que des images et des informations négatives véhiculées par les médias à propos du reste du monde. Il faut souligner, en outre, que plusieurs problèmes environnementaux sont de portée planétaire (effet de serre, trou dans la couche d'ozone,...).

D'autre part, les réponses "moyen" réunissent les pourcentages d'accord les plus importants, quelle que soit la zone géographique considérée ; elles sont particulièrement importantes en ce qui concerne la France et la CEE (57% et 59%), mais elles sont égales à 38% pour "le monde" et 42% pour "la région". **Il existe donc une forte minorité de la population qui ne se prononce pas franchement et pour laquelle le diagnostic reste flou.**

A - L'état de l'environnement dans la région

L'état de l'environnement dans la région est jugé "excellent" par 4% des Français. La moitié d'entre eux sont "très satisfaits" de leur cadre de vie quotidien et 60% se sentent "tout à fait en sécurité" dans leur vie quotidienne (contre respectivement 25% et 34% dans l'ensemble). Plus que dans l'ensemble, ils considèrent l'état de l'environnement "excellent" ou "bon" dans la CEE ou dans le monde. Leur constat est donc plutôt positif quelle que soit l'échelle de référence. Notons d'ailleurs que, de façon plus générale, les opinions sur l'état de l'environnement dans les différents horizons géographiques sont souvent corrélées entre elles. D'autre part, cette population, la plus satisfaite localement, est très ciblée : elle est âgée et rurale. 42% des personnes sont âgées de 60 ans et plus (25% dans l'ensemble), dont 23% ont plus de 70 ans ; on y compte 28% de femmes âgées de 60 ans et plus. Enfin, 40% des individus du groupe résident dans des communes de moins de 2 000 habitants (contre 28% en moyenne).

¹ Cf. G. Hatchuel : "Les grands courants d'opinions et de perceptions en France, de la fin des années 70 au début des années 90", Collection des rapports du CREDOC, N° 116, Mars 1992.

L'état de l'environnement dans la région est considéré comme "bon" par 40% des Français ; ils habitent essentiellement en pavillon (73% du groupe, contre 65% dans l'ensemble). Ces individus résident souvent dans des communes de moins de 2 000 habitants (34%, contre 28%) ou de 2 000 à 50 000 habitants (27%, contre 22%). Dans les régions Ouest et Sud-Ouest, les réponses "bon" sont plus fréquentes. Les retraités sont aussi relativement nombreux (24%, contre 20% dans l'ensemble). Enfin, bon nombre d'individus de ce groupe se déclarent "très satisfaits" de leur cadre de vie quotidien (30%, contre 25% dans l'ensemble).

L'état de l'environnement dans la région est "moyen" pour 42% des Français. La satisfaction vis-à-vis du cadre de vie quotidien décline par rapport aux groupes précédents : 16% s'en déclarent "peu satisfaits", contre 12% dans l'ensemble ; 17% se sentent "peu en sécurité" dans leur vie quotidienne. On ressent également cette insécurité à travers les inquiétudes exprimées à propos d'éventuels accidents de centrales nucléaires ou d'agressions dans la rue.

Ceux qui considèrent l'état de l'environnement dans leur région comme "mauvais" (10% dans l'ensemble de l'échantillon) vivent davantage en milieu fortement urbanisé. **L'agglomération parisienne et les villes de plus de 200 000 habitants sont largement représentées** (26% et 30% du groupe, contre 15% et 20% dans l'ensemble). La région Nord est un peu plus concernée. Des insatisfactions dans divers domaines sont ici parfois exprimées témoignant d'une insatisfaction générale: perception d'une dégradation passée du niveau de vie personnel, impression d'un mauvais fonctionnement de la justice, sentiment d'un manque d'action des pouvoirs publics pour la protection de l'environnement (16% estiment qu'ils n'exercent aucune action, contre 8% dans l'ensemble), détérioration prévue des conditions de vie personnelles dans les cinq ans à venir. *L'insatisfaction vis-à-vis de l'état de l'environnement dans la région peut aussi témoigner d'une sensibilité accrue aux problèmes d'environnement* : 62% des individus du groupe sont prêts à accepter moins de confort pour préserver et protéger l'environnement (49% dans l'ensemble) et 9% font partie d'une association de défense de l'environnement (3% en moyenne).

Les 4% de Français déclarant "très mauvais" l'état de l'environnement dans leur région ont les mêmes traits caractéristiques que la catégorie précédente : ils vivent assez souvent en milieu urbain, sont sensibles aux problèmes d'environnement et témoignent d'un mécontentement général ; 19% des individus du groupe ne se sentent "pas du tout en sécurité" dans leur vie quotidienne (3% dans l'ensemble) et 18% ne sont "pas du tout satisfaits" de leur cadre de vie quotidien (4% en moyenne).

Les résidents de l'agglomération parisienne et des villes de plus de 200 000 habitants sont particulièrement nombreux ici : on y trouve beaucoup de jeunes parisiens de moins de 40 ans (22%, contre 8% en moyenne). L'énergie nucléaire est souvent considérée comme la plus polluante et l'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale est très marquée (45%, contre 29% dans l'ensemble). Enfin, 10% des individus du groupe considèrent le chauffage solaire comme la source d'énergie idéale (1% dans l'ensemble).

Plus généralement, on relève que presque la moitié (47%) des enquêtés qui considèrent favorablement (excellent ou bon) l'état de l'environnement dans leur région estiment, par contre, que l'état de l'environnement dans le monde est mauvais (mauvais ou très mauvais).

L'état de l'environnement dans votre région est ...
selon l'état de l'environnement dans le monde

(en %, sur 2012 individus)

Région \ Monde	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ensemble (y.c. nsp)
Excellent et bon	*	9,3	41,7	35,3	11,9	100,0
Moyen	*	2,7	40,9	40,2	14,8	100,0
Mauvais et très mauvais	*	*	19,9	42,0	36,7	100,0
Ensemble (y.c. nsp)	0,1	5,4	38,3	38,3	16,5	100,0

* Effectifs faibles

L'état de l'environnement dans votre région est ...
selon la taille d'agglomération

(en %, sur 2012 individus)

	Moins de 2000 hab.	2000 à 50000 hab.	50000 à 200000 hab.	Plus de 200000 hab.	Paris agglomération	Ensemble
Excellent	40,5	22,1	*	*	*	100,0
Bon	33,8	27,1	13,2	14,7	11,2	100,0
Moyen	23,7	21,0	17,3	22,2	15,8	100,0
Mauvais	16,4	15,1	12,0	30,0	26,5	100,0
Très mauvais	*	*	*	36,3	28,9	100,0
Ensemble	27,5	22,4	14,6	20,1	15,4	100,0

* Effectifs faibles

B - L'état de l'environnement en France

L'état de l'environnement en France est jugé comme "*bon*" par 24% de la population. Comme les "*optimistes*" au niveau régional, ces personnes sont souvent âgées : il s'agit, pour le tiers, de personnes d'au moins 60 ans. L'attitude face à l'utilisation du nucléaire est plutôt positive et la confiance envers le progrès particulièrement marquée : pour 49% des individus du groupe, le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe (contre 38% dans l'ensemble). Enfin, le fonctionnement de la société actuelle satisfait ce groupe plus qu'en moyenne.

Ceux qui considèrent "*mauvais*" l'état de la France (15%) ont pour caractéristique principale une insatisfaction notoire à l'égard du fonctionnement actuel de la société française, de l'évolution du niveau de vie des Français et une opinion négative sur leurs conditions de vie personnelles dans les cinq ans à venir. Ici, la mauvaise appréciation de l'état de l'environnement s'associe à d'autres types de mécontentements qui semblent se cumuler. L'énergie nucléaire en particulier suscite des inquiétudes : elle est considérée comme l'énergie la plus polluante par 39% des individus du groupe (contre 28% dans l'ensemble). Enfin, 16% estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement (contre 8% dans l'ensemble)¹. Par contre, 61% sont prêts à accepter "*un ralentissement économique*" et 57% "*moins de confort*" pour une meilleure protection de l'environnement (contre respectivement 53% et 49% en moyenne).

Les deux tableaux suivants montrent que quand on considère bon l'état de l'environnement en France, on considère celui de la CEE plutôt comme "bon ou moyen" et celui du monde comme "moyen-mauvais". Encore une fois, on relève que plus on s'éloigne de son univers quotidien, plus l'état de l'environnement est considéré comme mauvais.

¹ Parmi ceux qui considèrent "*très mauvais*" l'état de l'environnement en France, 30% pensent également que les pouvoirs publics ne s'occupent "pas du tout" de ces problèmes (cf. ci-après).

L'état de l'environnement en France, selon l'état de l'environnement dans la CEE

(en %, sur 2012 individus)

France \ CEE	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ensemble (y.c. nsp)
Excellent et bon	*	47,0	46,6	*	*	100,0
Moyen	*	6,4	75,8	15,6	*	100,0
Mauvais et très mauvais	*	*	26,8	46,5	22,4	100,0
Ensemble (y.c. nsp)	0,5	15,7	59,4	18,0	4,4	100,0

* Effectifs faibles

**L'état de l'environnement en France,
selon l'état de l'environnement dans le monde**

(en %, sur 2012 individus)

France \ Monde	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ensemble (y.c. nsp)
Excellent et bon	*	17,5	51,4	25,1	4,2	100,0
Moyen	*	2,0	42,3	43,0	11,5	100,0
Mauvais et très mauvais	*	*	9,2	41,1	48,9	100,0
Ensemble (y.c. nsp)	0,1	5,4	38,3	38,3	16,5	100,0

* Effectifs faibles

C - L'état de l'environnement dans la CEE

L'état de l'environnement dans la CEE est considéré comme *"bon"* par 16% des Français. Ceux-ci sont plutôt en accord avec le développement de l'utilisation de l'électricité d'origine nucléaire (cf. tableau). Ce groupe comprend 55% d'hommes (contre 47% dans l'ensemble). L'action des pouvoirs publics en matière d'environnement est jugée *"efficace"* par 10% du groupe (5% dans l'ensemble).

On observe les phénomènes inverses dans le groupe de ceux qui considèrent l'état de la CEE comme *"mauvais"* (18% de l'ensemble de la population). Les inactifs et les femmes y sont plus nombreux. Pour 60% des individus du groupe, *"il faut limiter les exportations d'électricité, car il y a en France assez de centrales nucléaires"* (contre 50% en moyenne). D'ailleurs, respectivement 59% et 45% des individus du groupe (contre 53% et 39% en moyenne) se disent prêts à accepter un ralentissement économique et un niveau de vie plus faible pour mieux préserver l'environnement.

L'état de l'environnement dans la CEE est ..., selon l'opinion sur l'utilisation de l'électricité d'origine nucléaire

(en %, sur 2012 individus)

	Utiliser plus, réduire coût (1)	Utiliser moins, augmenter coût (2)	Ensemble (y.c. nsp)
Excellent	*	*	100,0
Bon	56,6	41,2	100,0
Moyen	45,9	52,0	100,0
Mauvais	39,2	59,4	100,0
Très mauvais	34,6	64,6	100,0
Ensemble	46,0	52,1	100,0

* Effectifs faibles

- (1) - Nous devrions utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France.
 (2) - Nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie.

D - L'état de l'environnement dans le monde

L'état de l'environnement dans le monde provoque plus d'insatisfactions que celui des zones géographiques plus proches. Par exemple, on l'a vu, ceux qui considèrent "moyen" l'état de l'environnement en France ou dans la CEE ont souvent répondu "mauvais" pour le monde. Un effet d'âge apparaît ici, encore plus fortement que pour les autres zones géographiques : plus on est âgé, plus on est satisfait de l'état de l'environnement dans le monde.

5% de la population trouvent que l'état de l'environnement dans le monde est "bon". Pour 14% des individus de ce même groupe, l'action des pouvoirs publics est efficace pour résoudre les problèmes d'environnement (5% dans l'ensemble). Ce sont, pour un cinquième, des personnes âgées de 70 ans et plus.

Par contre, la réponse "moyen" est plus souvent le fait de gens un peu moins âgés : 30% ont 60 ans et plus. Remarquons aussi que 35% sont âgés de plus de 50 ans et ne possèdent aucun diplôme ou seulement le cep.

La réponse "mauvais" provient d'une population plus jeune et plus diplômée : 14% sont âgés de 30 à 49 ans et possèdent au moins le baccalauréat ; 31% ont ce niveau d'étude (contre 26% en moyenne).

Enfin, la réponse "très mauvais" touche 41% des plus jeunes (les 25-39 ans) et principalement des hommes. Ici, les insatisfactions sur le fonctionnement de la société resurgissent plus nettement. Le manque d'efficacité des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement est largement évoqué. On y accepterait d'ailleurs plus fréquemment "moins de confort" ou "un ralentissement économique" dans le but de protéger l'environnement.

L'état de l'environnement dans le monde,
selon l'âge de l'enquêté

(en %, sur 2012 individus)

	39 ans et moins	40-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Excellent	*	*	*	100,0
Bon	37,7	32,6	29,7	100,0
Moyen	40,1	30,6	29,3	100,0
Mauvais	46,0	31,0	23,0	100,0
Très mauvais	57,1	27,1	15,8	100,0
Ensemble	44,8	30,4	24,9	100,0

* Effectifs faibles.

I.2. L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement

Quels jugements les Français portent-ils sur l'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement ? Ces derniers s'en occupent-ils suffisamment et quelle est leur efficacité en ce domaine ?

S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

	(en %)		
	Automne 1989	Automne 1990	Automne 1991
1. Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace	7,3	5,6	4,8
2. Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace	33,0	26,7	29,0
3. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez	52,7	58,0	57,3
4. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout	6,4	9,4	8,5
Ne sait pas	0,6	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Pour la majorité des Français, les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes de protection de l'environnement (57%). Pour un petit tiers (29%), ils s'en occupent, mais ce n'est pas efficace ; pour 9%, ils ne s'en occupent pas du tout. Au total, seulement 5% de la population pensent que les pouvoirs publics s'en occupent et que c'est efficace. A l'automne 1989, les proportions des différents groupes de réponses étaient d'ailleurs à peu près identiques. Le constat des Français reste donc particulièrement négatif.

Très logiquement, on est d'autant plus sévère à l'égard de l'action des pouvoirs publics envers l'environnement, que l'on est convaincu du mauvais état de celui-ci. Les jugements généralement négatifs vis-à-vis des pouvoirs publics contribuent également à des prises de position critiques au sujet de l'action publique en matière d'environnement.

A - Les liens avec le jugement porté sur l'état de l'environnement

L'insatisfaction envers l'action des pouvoirs publics augmente au fur et à mesure que s'accroît le mécontentement sur l'état de l'environnement. Ainsi, un constat positif à propos de l'action des pouvoirs publics (les pouvoirs publics s'en occupent efficacement) va souvent de pair avec un bon jugement sur l'état de l'environnement, quelle que soit la zone de référence (région, France, CEE ou monde). Le jugement d'une insuffisance d'action de la part des pouvoirs publics se conjugue souvent à une opinion moyenne, voire mauvaise sur l'état de l'environnement. Enfin, le sentiment d'une absence d'action des pouvoirs publics appelle fréquemment une opinion mauvaise, voire très mauvaise, sur l'état de l'environnement.

B - Les liens avec la confiance accordée au progrès scientifique et technique

La satisfaction envers l'action des pouvoirs publics est souvent liée à l'expression d'une certaine confiance dans les capacités du progrès scientifique et technique à résoudre les problèmes de l'environnement d'ici 20 ans.

Parmi ceux qui considèrent l'action des pouvoirs publics comme efficace, 52% pensent que le progrès scientifique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe¹. Par contre, cela ne concerne que 20% de ceux qui pensent qu' "aucune action" n'est effectuée par les pouvoirs publics. Ainsi, la confiance accordée à la science et l'optimisme régressent régulièrement au fur et à mesure que le jugement envers les pouvoirs publics devient négatif.

¹ Le libellé de la question est le suivant : "Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? : Oui - Non.

TABLEAU RECAPITULATIF :

L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement,
selon le jugement porté sur l'état de l'environnement

(en %, sur 2012 individus)

Etat de l'environnement :	Action efficace (1)	Action non efficace (2)	Pas assez d'action (3)	Aucune action (4)	Ensemble (dont NSP)
Région					
"excellent"	*	4,0	3,5	*	4,4
"bon"	55,8	44,9	37,9	25,9	39,9
"moyen"	26,4	43,6	42,8	36,7	41,6
"mauvais"	*	5,7	12,0	19,1	10,4
"très mauvais"	*	*	3,6	11,3	3,6
ens. (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
France					
"excellent"	*	*	*	*	0,7
"bon"	50,4	30,0	19,7	16,5	24,0
"moyen"	37,6	56,5	60,4	42,5	56,6
"mauvais"	*	10,0	16,5	28,5	15,0
"très mauvais"	*	*	3,0	12,1	3,4
ens. (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEE					
"excellent"	*	*	*	*	0,5
"bon"	32,3	19,5	13,3	*	15,6
"moyen"	52,4	60,4	62,3	41,4	59,4
"mauvais"	*	14,6	18,9	27,3	18,0
"très mauvais"	*	*	4,0	17,2	4,4
ens. (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monde					
"excellent"	*	*	*	*	0,1
"bon"	*	5,8	4,8	*	5,4
"moyen"	50,7	45,0	35,8	27,0	38,3
"mauvais"	*	36,5	41,8	32,9	38,3
"très mauvais"	*	11,2	16,6	35,9	16,6
ens. (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Effectifs faibles

(1) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace.

(2) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace.

(3) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez.

(4) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout.

C - Les jugements positifs sur l'action publique en matière d'environnement vont de pair avec une confiance générale dans les pouvoirs publics

L'efficacité attribuée aux pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement se conjugue avec la confiance accordée aux autorités en ce qui concerne la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire¹. Ainsi, parmi ceux qui pensent que les pouvoirs publics s'occupent efficacement de l'environnement, 56% estiment que les autorités seraient en mesure d'assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire (contre 40% en moyenne). Par contre, seuls 39% de ceux qui pensent que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez d'environnement considèrent que les autorités seraient prêtes à assumer la protection de la population en cas d'accident dans une centrale.

Plus généralement les jugements portés sur l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement dépendent en partie des opinions exprimées vis-à-vis de l'Etat et de son fonctionnement, notamment la justice². Ainsi, plus de la moitié (53%) de ceux qui estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement pensent que la justice fonctionne "*très mal*" en France, alors que c'est le cas de 29% des Français en moyenne (cf. tableau).

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*Si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ? Oui - Non.*"

² Le libellé exact de la question est le suivant : "*Etant donné de ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France en 1991 ? Très bien - assez bien - assez mal - très mal - ne sait pas - ne veut pas répondre.*"

TABLEAU RECAPITULATIF :

**L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement,
selon quelques jugements portés sur le progrès ou l'action des autorités**

(en %, sur 2012 individus)

	Action efficace (1)	Action non efficace (2)	Pas assez d'action (3)	Aucune action (4)	Ensemble (dont NSP)
Le progrès scientifique résoudra, d'ici 20 ans les problèmes d'environnement					
Oui	52,5	45,3	36,4	20,4	38,3
Non	44,8	53,4	62,4	76,3	60,0
Ens (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Confiance dans la capacité des autorités si accident nucléaire					
Oui	55,5	45,8	38,6	20,8	40,1
Non	44,5	52,8	60,8	78,0	59,0
Ens (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fonctionnement de la justice					
Très bien	*	*	*	*	1,0
Assez bien	37,8	25,6	21,6	*	22,4
Assez mal	29,5	44,4	44,1	31,8	42,5
Très mal	26,4	22,0	28,5	53,0	28,5
Ens (dont NSP)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Effectifs faibles

- (1) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace.
- (2) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace.
- (3) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez.
- (4) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout.

I.3. Les populations concernées en premier lieu par les problèmes d'environnement

Les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses conséquences. Quelles sont celles qui paraissent les plus importantes aux Français ? Celles qui les concernent directement, celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre, celles qui concernent les générations futures ou celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) ? Les enquêtés devaient classer ces quatre types de conséquences par ordre d'importance¹.

Ce sont les conséquences concernant les générations futures qui sont considérées le plus souvent comme les plus importantes : 46% des Français les ont citées en première réponse. Les conséquences concernant les hommes qui vivent aujourd'hui sur terre sont primordiales pour 31 % des Français, tandis que seulement 16 % pensent être d'abord directement concernés ; enfin, les autres espèces vivantes ne retiennent, en premier lieu, l'attention que de 7 % de la population.

Les problèmes d'environnement apparaissent donc le plus souvent aux Français comme un phénomène lointain, à la fois dans l'espace, on l'a vu précédemment, mais aussi dans le temps.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : *"Les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses conséquences. Quelles sont celles qui vous paraissent les plus importantes ? (Présentez la liste - classez par ordre d'importance) 1 Celles qui vous concernent directement. 2 Celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur terre. 3 Celles qui concernent les générations futures. 4 Celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes).*

A - Le cumul des réponses accentuent certains effets

Si l'on cumule les deux ou les trois premières réponses, on voit apparaître une hiérarchie des préoccupations légèrement différente.

Avec le cumul des deux premières réponses, le fait que les générations futures sont les plus citées se renforce : 75 % des Français les ont évoquées. Se renforce aussi l'idée que les problèmes d'environnement concernent les hommes vivant actuellement sur terre (69 % des Français ont fait ce choix, soit en première, soit en deuxième réponse). Par contre, on remarque que les "*autres espèces vivantes*" passent en troisième position, c'est-à-dire passent devant les conséquences concernant directement l'enquêté. Autrement dit, les conséquences les plus importantes des problèmes d'environnement ne semblent vraiment pas être celles, pour les Français, qui les concernent le plus directement (cf. tableau suivant).

Quelles sont les conséquences des problèmes d'environnement qui vous paraissent les plus importantes ?

(en %, sur 2012 individus)

Celles qui ...	1ère réponse	1ère + 2ème réponses	1ère + 2ème + 3ème réponses
.... Vous concernent directement	16,1	26,3	47,1
.... Concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre	31,1	69,1	95,1
.... Concernent les générations futures	45,7	74,9	93,6
.... Concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) ..	7,0	29,5	63,4
Ensemble (y.c. non-réponses)	100,0	-	-

B - Les principales caractéristiques des groupes ayant cité en premier lieu telle ou telle conséquence

Se sentir plus particulièrement menacé soi-même que les générations futures, traduit peut-être une certaine relativisation des dangers, mais de façon plutôt paradoxale : ce ne sont pas ceux qui considèrent que les conséquences principales des problèmes d'environnement les concernent directement qui semblent prêts à faire le plus d'efforts personnels. Ainsi, **près de la moitié (49%) de ceux qui estiment être directement concernés par les conséquences des problèmes d'environnement ne sont pas prêts à verser quelque somme supplémentaire pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement.** Un grand nombre d'entre eux ne se déclarent pas non plus prêts à accepter un niveau de vie plus faible dans ce but (69%, contre 60% en moyenne) ou à bénéficier de moins de confort (58%, contre 50%).

Par contre, dans le groupe de ceux qui pensent d'abord aux générations futures, 44% sont prêts à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement (39% dans l'ensemble). Autrement dit, penser aux générations futures va plus souvent de pair avec l'idée de s'imposer quelques sacrifices.

Enfin, ceux qui ont cité en premier lieu "les autres espèces vivantes" (7% en moyenne) apparaissent assez isolés socialement : 40% des individus du groupe n'ont pas eu d'enfants (26% en moyenne) ; 29% sont célibataires (18%) et 18% sont âgés de moins de 30 ans et ne possèdent aucun diplôme (9% en moyenne). Les hommes sont ici sur-représentés (59%, contre 47%). Enfin, leur attachement au bois est indéniable puisque 24% d'entre eux sont chauffés principalement avec cette énergie (13% dans l'ensemble).

II - Quelques solutions envisageables pour résoudre les problèmes d'environnement

II.1. L'impact du progrès scientifique et technique

Le progrès scientifique et technique résoudra-t-il, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? C'est là une éventualité envisageable pour 38% des Français, mais, pour une grande majorité d'entre eux (60%), ce n'est pas la solution qui règlera vraiment, en Europe, les problèmes d'environnement¹.

Ce constat est d'autant plus intéressant que, d'une façon générale, les Français estiment majoritairement que les découvertes scientifiques et leur utilisation peuvent conduire à une amélioration de leur vie quotidienne, même si elle est modérée : pour un tiers des Français, les découvertes scientifiques et leur utilisation améliorent "*beaucoup*" leur vie quotidienne ; pour 58%, elles l'améliorent "*un peu*"². Dans ce climat relativement favorable au progrès technique, le scepticisme manifesté au sujet de l'amélioration de l'état de l'environnement par les progrès scientifiques est d'autant plus marquant : il signifie, sans doute, que les problèmes environnementaux ne constituent pas, dans l'esprit des Français, un sujet purement et seulement technique. Le doute porte d'ailleurs certainement autant sur la durée proposée pour solutionner les problèmes ("d'ici 20 ans") que sur l'efficacité même du progrès scientifique.

La confiance avouée ici envers le progrès scientifique et technique est souvent associée à une vision positive de l'état actuel de l'environnement en France, à une confiance envers les pouvoirs publics en ce domaine et à des attitudes assez favorables à l'énergie nucléaire. Ainsi, 53% des "confiants" pensent qu'il faut utiliser plus d'électricité d'origine nucléaire, si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France (contre 46% en moyenne). Leur opinion sur l'état actuel de l'environnement est en général "*bon*", surtout pour la France (31%, contre 24% en moyenne), et leur opinion sur la capacité des autorités à gérer certains problèmes liés à l'environnement en général ou au nucléaire en particulier est plutôt positive : 50% d'entre eux estiment qu'en cas d'accident d'une centrale nucléaire, les autorités seraient prêtes à protéger

¹ Le libellé exact de la question est le suivant : "*Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?*" Oui - Non.

² Le libellé exact de la question est le suivant : "*Dans quelle mesure les découvertes scientifiques et leur utilisation vous paraissent-elles conduire à une amélioration de la vie quotidienne ?*" : Un peu - Beaucoup - Pas du tout.

les populations (contre 40% dans l'ensemble). Pour 36% des individus du groupe, enfin, les découvertes scientifiques conduisent à améliorer "beaucoup" la vie quotidienne (33% dans l'ensemble).

Par contre, le fait de ne pas admettre que le progrès scientifique aidera à résoudre les problèmes d'environnement en Europe, est le lot d'une population aux opinions diamétralement opposées à celle décrite ici.

II.2. Les sacrifices acceptés pour mieux préserver l'environnement

Pour préserver et protéger l'environnement, les Français sont-ils prêts à accepter certaines concessions relatives à la croissance économique, au niveau de vie, à l'emploi et au confort ?

Quatre scénarios, quatre concessions précises, ont été proposés dans ce but aux enquêtés qui devaient signifier leur acceptation ou leur refus : "un ralentissement économique", "une augmentation du chômage", "un niveau de vie plus faible", "moins de confort"¹. Deux de ces propositions apparaissent davantage d'ordre collectif (le ralentissement économique et le chômage), tandis que les deux autres apparaissent plus d'ordre individuel (le niveau de vie et le confort). Mais le degré d'acceptation ne semble pas dépendre de la nature collective ou individuelle du sacrifice proposé.

Ainsi, 53% des Français se déclarent prêts à accepter, dans le but de préserver et protéger l'environnement, "un ralentissement économique" ; 50% accepteraient "moins de confort", 39% "un niveau de vie plus faible" et seulement 7% "une augmentation du chômage".

L'acceptation d'un niveau de vie plus faible va de pair avec la tolérance d'un confort moindre et l'accord avec une augmentation du chômage se conjugue à la renonciation d'une croissance économique forte.

Conséquences individuelles et collectives ont donc chacune leurs partisans caractéristiques.

¹ Le libellé exact de la question est le suivant "Pour préserver et protéger l'environnement, êtes-vous prêt à accepter :

- un ralentissement économique	Oui - Non
- une augmentation du chômage	Oui - Non
- un niveau de vie plus faible	Oui - Non
- moins de confort.	Oui - Non

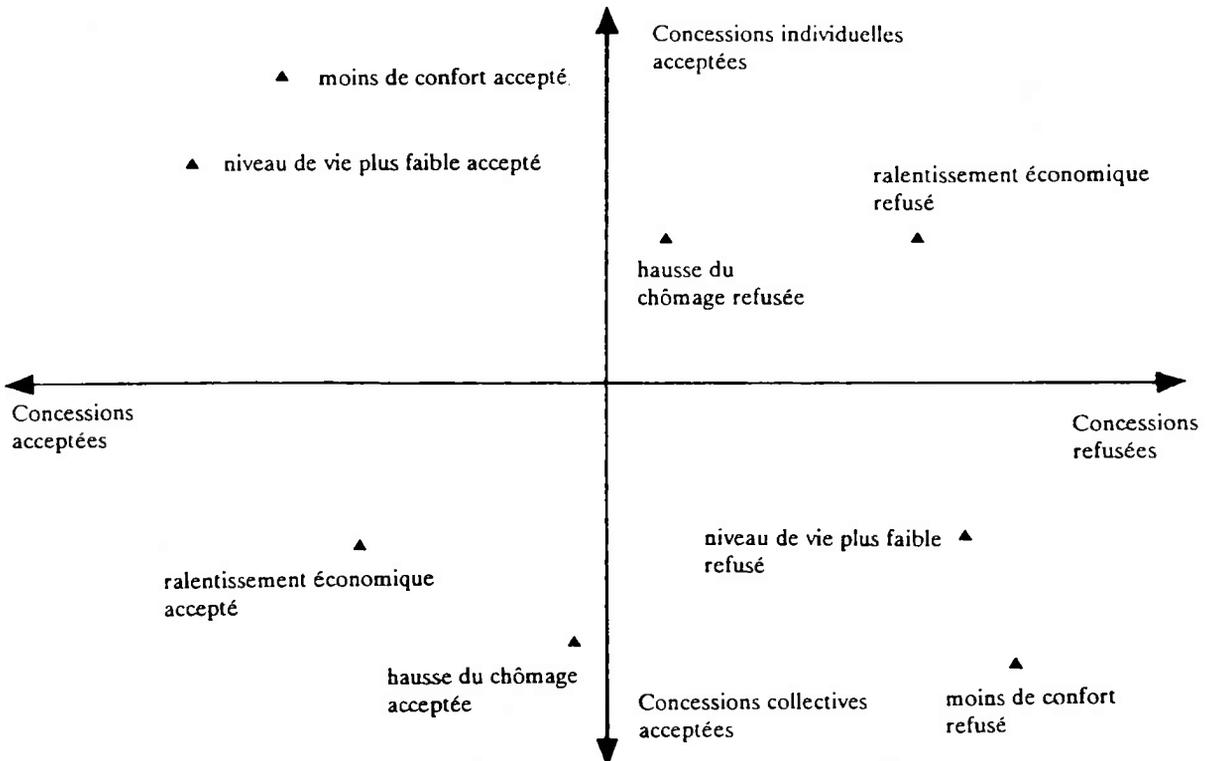
A - Conséquences individuelles ou collectives

Les Français s'opposent selon la nature des concessions auxquelles ils seraient prêts à souscrire. En première analyse, ceux qui accepteraient l'une des quatre concessions auraient aussi tendance à accepter l'une des trois autres. Mais certaines s'associent plus fortement entre elles que d'autres.

En particulier, on accepte plus facilement un niveau de vie plus faible quand on consent à moins de confort. D'autre part, les acceptations des conséquences collectives (hausse du chômage et ralentissement économique) sont aussi corrélées entre elles.

Une analyse factorielle (ACM) décrit ces deux dimensions des attitudes des Français, représentées graphiquement ci-après.

Graphique



Si l'on examine maintenant toutes les associations de concessions deux à deux, la liaison la plus fréquente en valeur absolue est : "niveau de vie plus faible/moins de confort". Les deux autres liaisons (niveau de vie/ralentissement économique et moins de confort/niveau de vie plus faible) sont également largement représentées.

Les liens entre concessions acceptées

(en %, sur 2012 personnes)

Parmi ceux qui acceptent un ralentissement économique	acceptent aussi un niveau de vie plus faible 55%	acceptent aussi moins de confort 61%	acceptent aussi une augmentation du chômage 12%
Parmi ceux qui acceptent une augmentation du chômage	acceptent aussi un ralentissement économique 89%	acceptent aussi un niveau de vie plus faible 77%	acceptent aussi moins de confort 74%
Parmi ceux qui acceptent un niveau de vie plus faible	acceptent aussi moins de confort 83%	acceptent aussi un ralentissement économique 74%	acceptent aussi une augmentation du chômage 14%
Parmi ceux qui acceptent moins de confort	acceptent aussi un niveau de vie plus faible 66%	acceptent aussi un ralentissement économique 65%	acceptent aussi une augmentation du chômage 11%

Guide de lecture : Parmi ceux qui accepteraient un ralentissement économique pour préserver et protéger l'environnement, 55% accepteraient aussi un niveau de vie plus faible.

B- Les caractéristiques des populations ayant fourni telle ou telle réponse

Le groupe de ceux qui acceptent "*une augmentation du chômage*" est principalement constitué de jeunes de 24 ans et moins (22%, contre 13% en moyenne). De nombreux résidents de grandes villes font partie du groupe. De plus, l'état de l'environnement, dans la région ou dans le monde, est plus souvent que dans l'ensemble jugé "*mauvais*" ou "*très mauvais*" et le cadre de vie quotidien considéré comme "*pas du tout satisfaisant*". Nombreux sont ceux, dans ce groupe, qui sont à la recherche d'un emploi rémunéré et régulier (25%, contre 11% dans l'ensemble) et les chômeurs représentent 20% du groupe (contre 9% en moyenne). Cette situation de chômage accentué peut paraître paradoxale avec la réponse fournie : on peut penser qu'étant déjà au chômage, ces enquêtés semblent relativement peu préoccupés par la diffusion de ce fléau à une plus grande échelle.

Le groupe de ceux qui acceptent "un ralentissement économique" se caractérise, assez faiblement, par quelques opinions relatives à la politique énergétique française. Une appréciation négative du nucléaire se dégage ici, mais les écarts à la moyenne demeurent relativement faibles : *"Il faut utiliser moins de nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie en France"* (58%, contre 52% en moyenne) ; *"L'énergie nucléaire est la plus polluante"* (33%, contre 28% dans l'ensemble). D'ailleurs, l'inquiétude est ici très marquée vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire (34% en sont inquiets, contre 29% en moyenne).

Enfin, les groupes de ceux qui acceptent "un niveau de vie plus faible" ou "moins de confort" présentent de nombreuses caractéristiques communes : on se trouve là face à des populations plus qu'en moyenne diplômées, aisées, ayant un niveau d'équipement important, préférant, quand elles sont actives, un accroissement du temps libre à une amélioration de leur pouvoir d'achat et prêtes à déboursier des sommes importantes pour acheter des appareils assurant une meilleure protection de l'environnement. Dans l'ensemble, ces personnes sont plutôt favorables à une moindre utilisation du nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie et souhaitent la valorisation des énergies renouvelables dans le but d'accroître l'efficacité énergétique. Le désir de réduire l'utilisation de l'automobile en ville est ici assez marqué. Réduire la pollution pourrait aussi se concrétiser par l'achat d'une deuxième voiture électrique, parce qu'elle est moins polluante (cf. tableau récapitulatif). Le niveau de vie, l'aisance financière de ces groupes peut certainement leur laisser plus facilement la possibilité, pour la protection de l'environnement, de réduire leur niveau de vie et de disposer de moins de confort. De plus, leur niveau d'études leur permet probablement de mieux comprendre les problèmes d'environnement et d'en avoir une meilleure connaissance.

TABLEAU RECAPITULATIF des principales caractéristiques des groupes de populations qui accepteraient un niveau de vie plus faible ou moins de confort

(en %, sur 2012 individus)

	Bac - études supérieures	15 000 F et plus de revenus mensuels	Possession d'un piano	Possession d'un lave-vaisselle
Niveau de vie plus faible	35 (26)	28 (24)	13 (9)	46 (39)
Moins de confort	34 (26)	28 (24)	13 (9)	43 (39)

	Préfèrent plus de temps libre	Prêts à engager une somme supplémentaire de plus de 2000 francs pour des appareils moins polluants
Niveau de vie plus faible	25 (19)	22 (15)
Moins de confort	24 (19)	21 (15)

	Utiliser moins de nucléaire augmenter le coût ¹	Valoriser énergies renouvelables	Intention d'acheter une deuxième voiture électrique
Niveau de vie plus faible	61 (52)	23 (19)	26 (20)
Moins de confort	61 (52)	23 (19)	26 (20)

Guide de lecture : parmi ceux qui accepteraient un niveau de vie plus faible, 35% sont diplômés du baccalauréat ou plus (contre 26% en moyenne dans la population).

¹ Nous devrions utiliser moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie.

Bibliographie

Françoise Gros, *"Opinions sur l'énergie et sur ses utilisations (vague d'automne 1990)*, Collection des rapports du CREDOC, N° 105, Septembre 1991.

Georges Hatchuel, Jean-Luc Volatier, *"La diffusion des craintes dans la société française - Les nouveaux inquiets"*, CREDOC, Consommation et Modes de Vie, N° 62, Novembre 1991.

"La politique énergétique en France", Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP - Observatoire de l'Energie, Editions Dunod, 1991.

"Tableaux des consommations d'énergie en France", Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur, DGEMP - Observatoire de l'Energie, Editions 1991.

Françoise Gros, *"Quelques opinions sur la consommation d'énergie (coûts, atteintes à l'environnement) - Vague de printemps 1991"*, Collection des rapports du CREDOC, N° 111, Janvier 1992.

Françoise Gros, *"Les attitudes des Français en matière d'énergie et leur évolution récente (synthèse)"*, Collection des rapports du CREDOC, N° 115, Mars 1992.

Georges Hatchuel : *"Les grands courants d'opinions et de perceptions en France, de la fin des années 70 au début des années 90"*, Collection des rapports du CREDOC, N° 116, Mars 1992.

Françoise Gros, *"Energie - Résultats et évolutions de 1979 à 1991 (Vague d'automne 1991 - Phase XIV - Note technique)"*, Mars 1992 (épuisé).

Françoise Gros, Jean-Luc Volatier, *"Les Français favorables à une énergie plus propre et plus performante"*, CREDOC, Consommation et Modes de Vie, N° 66, Mars 1992.

Michel Hors, *"Energie et Environnement - Problèmes politiques et sociaux"*, La Documentation Française, Avril 1992.

"L'état de la France 1992", Editions la Découverte, CREDOC, 1992.

"Les chiffres clés de l'énergie", Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur, DGEMP, Observatoire de l'Energie, Editions Dunod, 1992.

COLLECTION des RaPPORTS

Récemment parus :

Premiers résultats de l'enquête de fin 1991, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par le Département "Aspirations", N° 114, Mars 1992.

Les attitudes des Français en matière d'énergie et leur évolution récente, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Françoise Gros, N° 115, Mars 1992.

Les grands courants d'opinions et de perceptions en France, de la fin des années 70 au début des années 90, par Georges Hatchuel, avec la collaboration de Jean-Luc Volatier, N° 116, Mars 1992.

RMI ET JUSTICE - Le social et le judiciaire : une conciliation difficile, par Patrick Dubéchet, avec la collaboration de Marianne Goutorbe, N° 117, Avril 1992.

Les transports, sous l'angle des pratiques et des opinions des Français, par Franck Berthuit, N° 118, Juillet 1992.

Premiers résultats de l'enquête de printemps 1992, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par le Département "Aspirations", N° 119, Juillet 1992.

Les Français et le traitement du chômage : le temps des doutes (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), par Ariane Dufour, Flore Talamon, N° 120, Juillet 1992.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CREDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie